

Pauline BISSARDON

# Alerte et mobilisation sociale face aux impacts des activités pétrolières en Amazonie équatorienne

---

Sous la direction de Sylvia BECERRA



*Fresque à Lago Agrio – photographie de l'auteur, août 2011*

**Année scolaire 2011-2012**



## **Avertissement**

Les propos développés dans ce document n'engagent que son auteur. L'Institut d'Etudes Politiques de Toulouse, l'Institut de la Recherche pour le Développement ou le laboratoire Géosciences Environnement Toulouse ne sauraient en être tenus pour responsables.

## Remerciements

Merci à Sylvia Becerra et Laurence Maurice pour avoir rendu possible l'ensemble de cette riche expérience. Merci à Sylvia pour son encadrement rigoureux et patient.

Merci à toutes les personnes en Équateur qui ont généreusement donné de leur temps et de leur attention pour répondre à mes questions.

Merci à Iván Cangas pour son accompagnement sur le terrain amazonien.

Merci à Victor Hugo Jijón pour les conseils avisés.

Merci à Nicolas Savard, Anick Béland-Morin et Julie Dubois pour le soutien.

## Table des matières

Liste des abréviations .....	7
Avant-propos.....	8
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>9</b>
1. L'Amazonie équatorienne : brève histoire et géographie .....	9
2. Les activités pétrolières.....	11
2.1. Quarante ans d'histoire pétrolière .....	11
2.2. De l'exploration à la commercialisation : les différentes étapes de l'activité pétrolière ...	13
3. Les impacts recensés des activités pétrolières .....	14
3.1 Les impacts environnementaux.....	14
3.2. Les impacts sanitaires.....	17
3.3. Les impacts socio-culturels .....	18
<b>CHAPITRE 1 – PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE.....</b>	<b>21</b>
1. Problématiques de recherche.....	21
2. Cadre théorique.....	21
2.1 L'alerte : cadre théorique et questions de recherche.....	22
2.2 L'apport de la sociologie des mouvements sociaux .....	24
3. Méthodologie.....	26
3.1 Recherche bibliographique .....	26
3.2 Enquête de terrain.....	27
4. Limites .....	28
<b>CHAPITRE 2 – SOCIO-HISTOIRE DE L'ALERTE ET DE LA MOBILISATION SUR LES IMPACTS DES ACTIVITES PETROLIERES EN AMAZONIE EQUATORIENNE.....</b>	<b>29</b>
<b>Séquence 1 – Des années 60 à la fin des années 80 : l'inertie .....</b>	<b>30</b>
1.1 La présence des missions religieuses dans la région .....	30
1.2. L'époque Texaco.....	31
1.3. Les prémises de la mobilisation, des années 70 aux années 80 .....	33
1.3.1. Les premières organisations .....	33
1.3.2. Plaintes et requêtes isolées .....	35
1.3.3 Premières mobilisations.....	36
1.3.4. Les débuts d'une conflictivité visible.....	37

<b>Séquence 2 – De la fin des années 80 au début des années 2000 : agitation et politisation .....</b>	<b>39</b>
2.1. Le contexte international .....	39
2.2. La campagne « <i>Amazonia por la vida</i> » .....	40
2.3. Les premières publications expertes .....	42
2.4. Le procès Texaco.....	45
2.5. Le Frente de Defensa de la Amazonia .....	46
<b>Séquence 3 – Des années 2000 a aujourd’hui : vers une institutionnalisation ? .....</b>	<b>48</b>
3.1. Acteurs et mobilisations .....	48
3.2. Nouvelles publications et développement de l’expertise médicale .....	48
3.3. Evolution des conflits et constitution d’un mouvement régional.....	50
<b>CHAPITRE 3 – ANALYSE STRATEGIQUE DU JEU D’ACTEURS DE L’ALERTE ET DE LA MOBILISATION .....</b>	<b>54</b>
1. Les acteurs et leurs thèmes d’action.....	54
1.1. Les lanceurs d’alerte.....	54
1.2. Les missions catholiques .....	56
1.3. Les organisations écologistes .....	57
1.4. Les organisations indigènes .....	59
1.5. Les organisations de défense des droits humains.....	61
1.6. Les organisations communautaires .....	62
2. Ressources des acteurs.....	62
3. Relations entre les acteurs.....	63
4. Discours et représentations .....	64
4.1. Des visions globales des enjeux.....	64
4.2. Les promesses déçues du développement de l’Amazonie équatorienne .....	66
4.3. Le passif de l’Amazonie comme territoire d’extraction.....	66
4.4. La responsabilité de l’Etat .....	66
5. Registres d’action et interactions .....	67
5.1. Les actions de faits .....	67
5.2. Le registre juridique .....	67
5.3. La recherche scientifique et l’expertise .....	68
5.4. La capacitation .....	69
5.5. Articulations entre les registres .....	69
6. Les destinataires de l’alerte et de la mobilisation .....	70

<b>CHAPITRE 4 – LES OBSTACLES A L’ALERTE ET A LA MOBILISATION.....</b>	<b>71</b>
1. L’Amazonie : un espace marginalisé .....	71
2. La précarité socio-économique : une limite à l’action collective .....	72
3. Les stratégies déployées par les entreprises.....	73
4. Le contexte politico-économique et l’asymétrie des rapports de force .....	75
<b>CHAPITRE 5 – LES CONFIGURATIONS DE L’ALERTE.....</b>	<b>77</b>
1. La vigilance .....	78
2. L’alerte .....	79
3. La controverse .....	81
4. La polémique .....	83
5. Le procès .....	84
6. La crise .....	85
7. La normalisation .....	86
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>88</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>89</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>92</b>
Annexe n°1. Liste des photographies, figures et tableaux.....	92
Annexe n°2. Liste exhaustive des personnes rencontrées .....	93
Annexe n°3. Guide pour le travail de terrain .....	94
Annexe n°4. Tableau synthétique des configurations de l’alerte (Chateauraynaud et Torny, 1999).....	97

## Liste des abréviations

ACOPSAS - Asociación de Comité Populares de Salud de Sucumbíos

CDES - Center for Economic and Social Rights

CEPE - Corporación Estatal de Petróleos del Ecuador

CEDENMA - Comité Ecuatoriano por la Defensa de la Naturaleza y del Medio Ambiente

CEDHU - Comisión Ecuatoria de Derechos Humanos

CEDIME - Centro Para el Desarrollo y la Investigación Sobre Movimientos Sociales

CONAIE - Confederación de nacionalidades indígenas del Ecuador.

CONFENIAE - Confederación de las Nacionalidades Indígenas de la Amazonia Ecuatoriana

CORDAVI - Corporación de Defensa de la Vida

FCUNAE - Federación de Comunas Unión de Nativos de la Amazonia Ecuatoriana

FDA – Frente de Defensa de la Amazonia

FEPOCAN - Federación Provincial de Organizaciones Campesinas del Napo

FICSH - Federación Indígena de los Centros Shuar

IERAC - Instituto ecuatoriano de Reforma Agraria y de Colonización

ILV - Instituto Lingüístico de Verano

INEC - Instituto Nacional de Estadística y Censos

INREDH - Fundación Regional de Asesoría en Derechos Humanos

NRDC – Natural Resources Defense Council

OCP – Oleoducto de crudos pesados

OISSE - Organización Indígena Siona-Secoya del Ecuador

OINCE - Organización Indígena Nacionalidad Cofán del Ecuador

ONHAE - Organización de Nacionalidades Huaorani del Ecuador

RAE – Región Amazónica Ecuatoriana

SENESCYT - Secretaría Nacional de Educación Superior, Ciencia, Tecnología e Innovación

SOTE- Sistema de oleoducto transecuatoriano

UPPSAE – Unión de Promotores Populares en Salud de la Amazonia Ecuatoriana

## Avant-propos

Ce mémoire est le résultat d'une implication au sein d'un projet de recherche pluridisciplinaire et binational entre la France et l'Équateur, intitulé MONOIL (« Monitoreo Ambiental, Salud, Sociedad y Petróleo »). Le projet est né d'une demande de la Secretaria Nacional de Educación Superior, Ciencia, Tecnología e Innovación (SENESCYT) en Équateur, pour parvenir à une meilleure connaissance des impacts sociaux et environnementaux des activités pétrolières en Équateur, et proposer de nouveaux outils de gouvernance énergétique et environnementale dans le cadre du développement durable de l'Amazonie.

Ce projet de recherche est mené par le laboratoire Géosciences Environnement Toulouse (GET), avec le soutien de la représentation de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) à Quito, et en collaboration avec l'Entreprise Publique Petroecuador, le Ministère de l'environnement équatorien à travers le Programme de remédiation des passifs environnementaux et sociaux (PRAS) et diverses universités équatoriennes.

Dans le cadre de ce projet, une collaboration a été mise en place avec l'Institut d'Études Politiques de Toulouse pour la réalisation de trois mémoires de recherche par des étudiants du parcours « *Risques, science, environnement et santé* ». Outre le présent document, les deux autres mémoires sont :

- « *L'exploitation du pétrole en Équateur : à la recherche d'un nouveau modèle de développement, entre enjeux économiques et conflits socio-environnementaux* » - Guilhem Juteau
- « *Faire face aux activités pétrolières en Amazonie équatorienne, des représentations aux stratégies. Le cas des habitants de la parroquia Dayuma* » - Elise Paichard

# INTRODUCTION

## 1. L'Amazonie équatorienne : brève histoire et géographie

L'Amazonie, « *el Oriente* », représente 45% du territoire équatorien, mais l'Equateur ne compte que pour 1,7% de la région amazonienne totale. L'Amazonie occupe une place particulière en Equateur : si elle représente une superficie importante par rapport à la Costa et à la Sierra, elle est comparativement très peu peuplée (3,9% de la population nationale selon le recensement national de 2010 par l'Instituto Nacional de Estadística y Censos). Le pouvoir politique se concentre traditionnellement à Quito, et le pouvoir économique sur la Costa, où dominent les secteurs agroalimentaires et bancaires. Dans ce contexte, la Région Amazonienne Equatorienne (ci-après RAE) n'est souvent qu'une région annexe dans l'imaginaire national, une « *colonie interne* » (Andy, 2005). Ainsi que le souligne Fontaine (2003), *el Oriente* n'apparaît pas dans les six premières Constitutions du pays. La colonisation progressive de cette région va être le fait d'initiatives privées et de l'Eglise jusque dans les années quarante.



Les zones pétrolières correspondent à la partie Nord de l'Amazonie équatorienne, aux actuelles provinces de Sucumbios et Orellana. Au début de l'exploitation pétrolière, cette partie de l'Amazonie abritait plusieurs ethnies indigènes : les Sionas, les Secoyas, les Cofanes, les Huaoranis et les Tetetes. Leur subsistance reposait en grande partie sur les ressources de la cueillette, de l'horticulture, de la chasse et de la pêche. Ces ethnies seraient progressivement entrées, à des périodes et degrés divers, dans des processus d'extinction ; certaines d'entre elles ne comptent plus que quelques centaines de membres, et la tribu des Tetetes a tout simplement été rayée de la carte (Moya, 2000). Depuis la Conquête espagnole, en passant par l'extraction du caoutchouc, par l'arrivée successive de missionnaires chrétiens, jusqu'à l'exploitation pétrolière, ces ethnies ont été affectées par les contacts avec la civilisation occidentale. L'acculturation se révèle aujourd'hui à travers différents signes : l'abandon des vêtements traditionnels, la quasi-disparition des shamans, l'utilisation de l'espagnol, l'adoption d'un mode de vie sédentaire et d'une structure communautaire nucléarisée, etc. (Moya, 2000).

A partir des années soixante, le développement de l'activité pétrolière s'ajoute aux processus de colonisation déjà initiés par la Loi de Réforme Agraire et de Colonisation de 1964. Pour Fontaine (2003), cette loi a engendré une déforestation importante dans les décennies qui ont suivi : elle obligeait en effet les paysans à déboiser la moitié de leur terrain pour obtenir la reconnaissance légale de leur propriété. Cette colonisation agricole s'est déroulée dans un cadre de très faible planification. La plupart des nouveaux habitants provenaient d'autres provinces équatoriennes, notamment celles de Loja et de Manabí, durement affectées par des périodes de sécheresse. Contrairement à leurs espoirs, les paysans colons fuyant la misère n'ont pas vu leur condition s'améliorer à leur arrivée en Amazonie. Ils se sont rapidement retrouvés en situation de pauvreté, entre autres parce qu'ils n'avaient ni assistance technique, ni appuis logistiques et/ou financiers. La faible productivité de leurs fermes les plaçait parfois dans l'impossibilité d'assurer leur survie. Les paysans cultivaient des produits destinés au marché (café et cacao principalement), et d'autres destinés à la consommation locale (banane, yuca, maïs, riz). La possession d'un cheptel était également courante, puisqu'elle permettait de produire du lait et du fromage, ainsi que de la viande.

L'infrastructure routière s'est développée dans les années 70 au rythme du développement pétrolier, drainant main d'œuvre et services sur le territoire. La migration de paysans-colons s'intensifie à partir de là, sans réel contrôle des autorités. La colonisation se fait le long des nouvelles routes, chaque colon prenant possession d'un terrain juxtaposé directement à la route, et qui s'étend en profondeur.

Les principales villes de l'Amazonie (Lago Agrio, Shushufindi, El Coca et Joya de los Sachas) sont nées à partir de petits peuplements, dont l'activité était initialement à dominante agricole, puis elles se sont développées pour devenir des villes commerciales, essentiellement pour répondre aux besoins des travailleurs pétroliers et des paysans métisses. Elles se sont ensuite converties en centres administratifs. Les quatre cantons auxquels elles appartiennent recensent 83,7% des puits de pétrole du pays (Bustamante, 2007).



*Photographies n°1 et 2, ville El Coca, photographies de l'auteur, août 2011*

Aujourd'hui, le pays tire une grande partie de sa richesse de la RAE, du fait de ses exportations de pétrole : pour le seul mois de janvier 2012, l'Équateur a exporté 13 millions de barils de pétrole, pour un revenu de 1,2 milliards de dollars (Banco Central del Ecuador,

2012). Et pourtant, les provinces pétrolières souffrent encore d'importants désavantages par rapport au reste des provinces du pays en termes d'infrastructures, d'éducation, et de santé. Les profits tirés de l'exploitation du pétrole n'ont que très peu été réinvesti dans la RAE. Ainsi Bustamante (2007) conclut-il que cette zone présente un profil type des zones de colonisation, caractérisé par la présence de grandes richesses mais par des déficiences en services de base et des conditions de vie relativement mauvaises.

## 2. Les activités pétrolières

### 2.1. Quarante ans d'histoire pétrolière

En 1937, l'entreprise pétrolière Shell fait l'acquisition de concessions dans la région amazonienne et réalisa des premiers travaux d'exploration. Elle s'associe avec Esso en 1948, mais le consortium quitte la région l'année suivante faute de recherches fructueuses. En 1967, Texaco-Gulf Oil fait la découverte de gisements pétroliers dans le nord de la région, dans une zone dont Nueva Loja (Lago Agrio) est aujourd'hui l'épicentre. Le consortium obtient successivement plusieurs contrats de concession, jusqu'à couvrir 10 millions d'hectares (Fontaine et Narvaez, 2006). En 1972, le consortium achève la construction du système d'oléoducs transéquatorien (SOTE), long de 500 km et reliant Nueva Loja à la province côtière d'Esmeraldas. L'entreprise pétrolière nationale CEPE (*Corporación Estatal de Petróleos del Ecuador*), créé en 1971, devient le principal actionnaire des concessions de Texaco en 1976 en rachetant les actions de Gulf. En vingt ans, le consortium produit 1.430 millions de barils, moyennant la perforation de 339 puits et la construction de 22 stations de production, dans les 15 camps issus des concessions (Fontaine et Narvaez, 2006). L'absence de contrôle et de suivi environnemental a permis de réaliser ces activités avec un niveau minimum d'investissement dans les technologies utilisées.

Texaco, puis d'autres entreprises après elle, font appel à la force militaire. Des témoignages font ainsi état, à certains endroits, d'une relation directe entre l'entreprise et l'armée (Beristain et al, 2009). Cet aspect est bien développé par Fontaine (2003), qui parle de « **complexe petro-militaire** », formé par les entreprises nationales et multinationales, et les forces armées. Les raisons de cette collaboration s'expliquent par la nécessité de protection physique des infrastructures et de soutien logistique à l'exploitation, mais aussi par le fait que les réserves d'hydrocarbures se situent proches de zones stratégiques en termes de sécurité nationale (conflits frontaliers avec le Pérou).

Entre 1983 et 1990, des appels d'offres sont lancés pour la vente de nouveaux blocs pétroliers. Une politique de libéralisation est mise en œuvre, ouvrant plus largement le secteur pétrolier aux investissements étrangers. La CEPE devient Petroecuador en 1989 et s'apprête à reprendre les champs pétrolifères de Texaco, qu'elle administre à partir de 1992. Une nouvelle série d'appels d'offres est lancée en 1994 et 1997, qui renforcent la tendance à l'entrée de capitaux étrangers. En 2003 s'achève la construction d'un deuxième oléoduc, dit de « bruts lourds » (*Oleoducto de Crudos Pesados*), qui relie Lago Agrio à la province d'Esmeraldas.

Les entreprises multinationales représentent aujourd’hui la moitié de la production totale. Parmi celles-ci, on peut citer Agip Oil (Italie), Encana (Canada), Occidental, Rio Alto, Burlington, EDC (Etats-Unis), Perenco (France), Petrobras (Brésil), Repsol-YPF (Espagne), Petrochina, CNPC-Amazon (Chine), etc. Plusieurs modèles de contrats sont en vigueur en Equateur, la principale modalité étant celle du « contrat de participation », selon lequel l’entreprise pétrolière signataire assume les coûts d’exploration et perçoit une part de la production en cas de commercialisation des réserves découvertes (Fontaine et Narvaez, 2006). Les autres types de contrat comprennent la « prestation de service », les contrats dits de « champs marginaux », les contrats « d’alliances opérationnelles » et les contrats de « services spécifiques ».

A l’heure actuelle, la production de pétrole brut s’effectue dans les quatre-vingt dix anciens champs de Texaco et dans 32 autres blocs. Les provinces de Sucumbíos et Orellana concentrent 95,3% des puits de pétrole situés en Equateur (Bustamante, 2007). La carte ci-dessous, agrandie sur la page suivante, permet d’illustrer cette concentration.

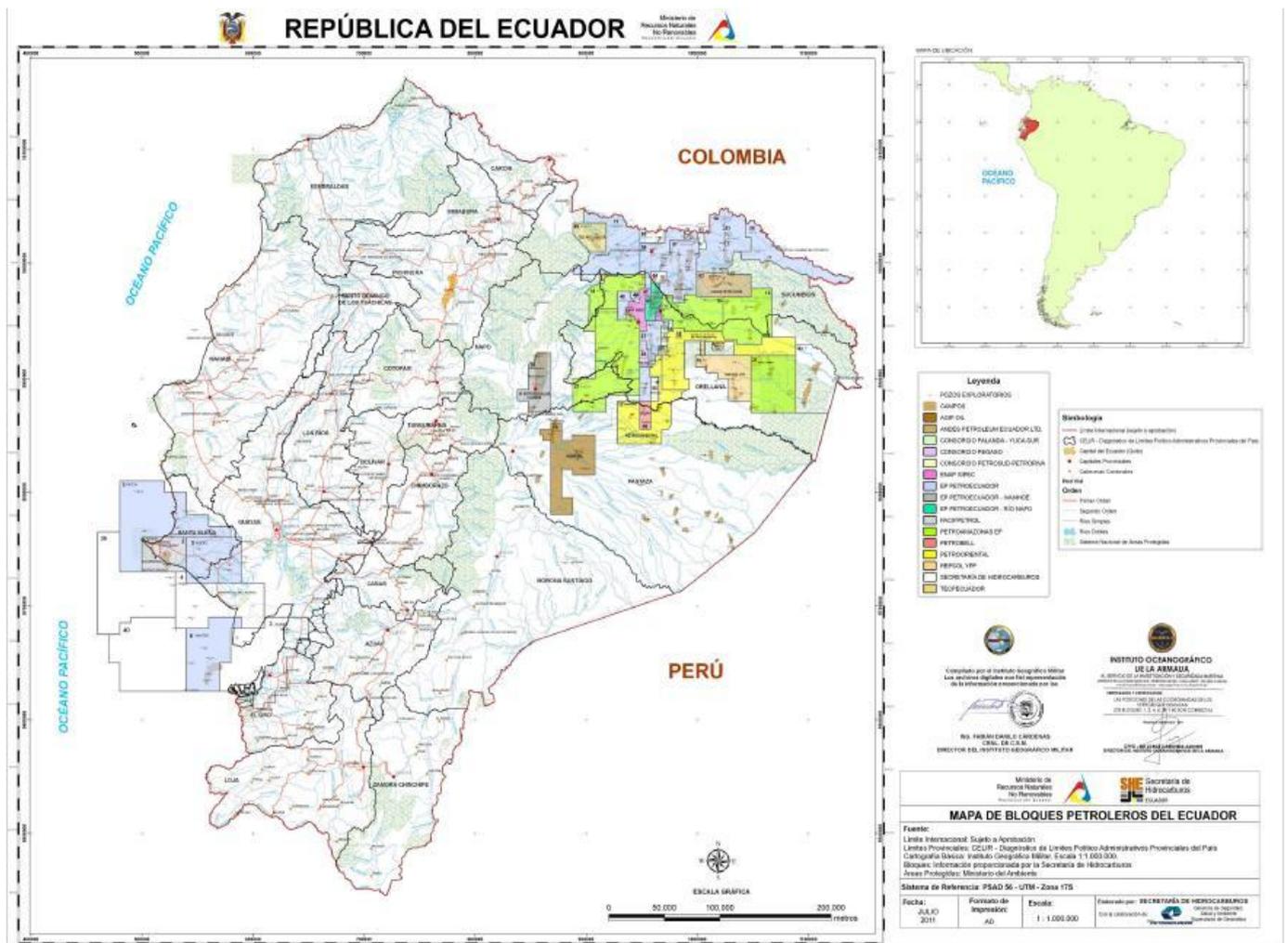


Figure n°1- Carte des blocs pétroliers en Equateur (Secretaria de Hidrocarburos, juillet 2011)

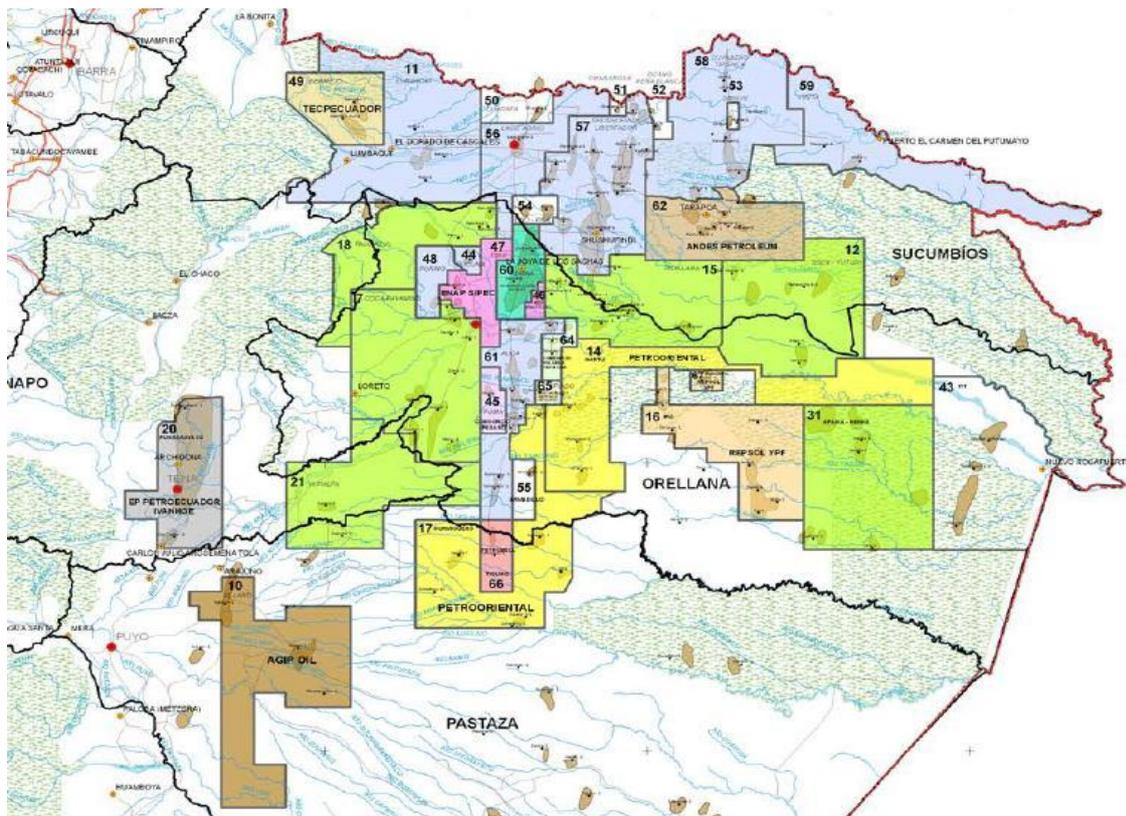


Figure n°2- Carte des blocs pétroliers en Amazonie équatorienne (adaptée de Secretaria de Hidrocarburos, juillet 2011)

## 2.2. De l'exploration à la commercialisation : les différentes étapes de l'activité pétrolière

La phase d'exploration correspond à de la prospection géologique, à la recherche de gisements pétroliers. Elle s'effectue par explosions sismiques : des explosifs sont placés à intervalles réguliers sous la surface du sol, leur détonation produit des tremblements artificiels, et les ondes sonores ainsi produites renseignent sur la composition du sol et la présence potentielle de réserves pétrolifères (Acción Ecológica, 2010).

Lorsque des gisements sont identifiés, des perforations sont réalisées afin de confirmer la présence de pétrole exploitable. Des trous de quelques kilomètres de profondeur sont alors creusés : ce sont les puits de pétrole, qui servent à l'extraction. En phase d'exploitation, le pétrole extrait des puits est acheminé vers une station, et fait l'objet d'une première opération visant à séparer le pétrole brut de l'eau et du gaz naturel (Fontaine, 2003).



*Photographies n°3 et 4, installations pétrolières dans la province d'Orellana, photographies de l'auteur, août 2011*

Une aire d'exploitation se caractérise ainsi par la structure suivante : chaque station de pompage peut comporter plusieurs puits, et chaque puits comporte au moins deux piscines. Les piscines servent à entreposer d'une part les eaux de formation très concentrées en métaux lourds, et d'autre part les eaux résiduelles à forte composition en hydrocarbures. Le gaz est brûlé directement sur le site : les torchères (cf. photos n° 3 et 5) sont présentes sur toutes les stations, mais pas nécessairement présentes pour chaque puits. L'ensemble des infrastructures est lié par un réseau de tuyaux. La phase d'exploitation dure en moyenne vingt ans. Les pratiques diffèrent d'une entreprise à l'autre, et diffèrent aussi dans le temps, au gré du développement de la technologie et des normes d'exploitation.

Le pétrole brut doit être raffiné avant de pouvoir être commercialisé. Il est donc transporté, par oléoducs (le SOTE-Système transéquatorien d'oléoduc et l'OCP-Oléoduc de Bruts lourds), jusqu'aux complexes industriels de raffinage. Il en existe actuellement trois : la raffinerie Amazonas à Shushufindi, la raffinerie La Libertad (province de Santa Elena) et la raffinerie Esmeraldas, la plus importante. Le processus de raffinage consiste à séparer les différents hydrocarbures contenus dans le pétrole brut, par des procédés de distillation, de désintégration ou de purification. Les produits pétroliers ainsi obtenus peuvent ensuite être commercialisés, sous forme de combustibles, d'huiles et de matières premières pour l'industrie pétrochimique (Acción Ecológica, 2010).

### **3. Les impacts recensés des activités pétrolières**

#### **3.1 Les impacts environnementaux**

L'Amazonie équatorienne est presque entièrement constituée de forêts tropicales primaires. Elle présente des écosystèmes caractérisés par une biodiversité très riche (Dangles, 2009), mais fragile. Les principaux impacts environnementaux directs des activités pétrolières qui ont cours dans la RAE depuis quarante ans sont : la déforestation, l'altération des cycles écosystémiques, et les pollutions chimique et sonore. Les principaux impacts indirects sont la constitution d'un front de colonisation occasionnant une pression démographique sur l'environnement, ainsi que l'érosion des sols, la perte de biodiversité et la fuite des gibiers.

Ces impacts affectent à la fois les communautés indigènes et de colons (Bravo, 2007 ; Fontaine, 2003).

La déforestation débute dès la phase de prospection géologique : des lignes d'études sismiques sont tracées, des zones d'atterrissage sont mises en place pour recevoir les hélicoptères et les avionnettes. Les zones présentant un potentiel d'extraction sont déboisées, des héliports et des campements sont construits. Le bruit, généré par les détonations de dynamite et le transit des hélicoptères, entraîne la fuite d'animaux sauvages.

Pendant la phase de perforation des puits d'exploration, la pression sur l'environnement augmente autour des plateformes et des campements de travailleurs. Des boues de perforation sont générées : elles sont composées de roches hétérogènes, de métaux lourds<sup>1</sup>, d'hydrocarbures, de substances radioactives, entre autres contaminants. Ces résidus contiennent aussi à de grandes quantités de produits chimiques<sup>2</sup> utilisés pour les opérations de perforation, des eaux de formation et du gaz.

Durant la phase d'exploitation, les puits rentables deviennent des pôles de développement de l'activité pétrolière. La construction d'oléoducs et de routes l'accompagnant implique de nouveau un déboisement. L'établissement d'habitations le long des voies génère une occupation permanente des zones déboisées, empêchant ainsi la reconstitution progressive de l'écosystème. L'activité des torchères, visant à brûler les gaz<sup>3</sup> issus de l'extraction, produit une pollution atmosphérique constante, qui se répercute entre autres sous forme de pluies acides (Bravo, 2007).



*Photographies n°5 et 6, torchères et piscines de stockage, Pacayacu - photographies de l'auteur, août 2011*

---

<sup>1</sup> Ces métaux comprennent : cadmium, plomb, mercure, arsenic, cuivre, chrome, etc.

<sup>2</sup> Ces produits chimiques comprennent : lubrifiants, réfrigérants, anticorrosifs, biocides, émulsifiants, etc.

<sup>3</sup> Ces gaz comprennent : dioxyde de carbone, méthane, butane, propane, hydrogène, hélium, hydrocarbures aromatiques volatiles, oxyde de nitrogène, dioxyde de soufre, ozone, monoxyde de carbone, etc.

Les eaux toxiques stockées dans les piscines à ciel ouvert empoisonnent les animaux qui viennent s’y aventurer. Les eaux résiduelles se répandent lorsque les pluies sont suffisamment abondantes pour faire monter le niveau des piscines et faire déborder leur contenu dans la nature. Elles peuvent également s’infiltrer dans le sol et contaminer les nappes phréatiques, ou encore rejoindre les cours d’eau avoisinants.

La pollution des sols et des eaux est ainsi diffuse, pas toujours visible, et bouleverse les écosystèmes qui y sont liés. Les espèces animales, notamment les poissons, sont fortement impactées par cette contamination, soit qu’elles s’intoxiquent et meurent, soit qu’elles perdent leur capacité de reproduction, ce qui peut avoir des effets en chaîne sur les relations d’équilibre avec d’autres espèces (Bravo, 2007 ; Fontaine, 2003). La crémation des piscines, parfois pratiquée pour éliminer les hydrocarbures contenus à l’intérieur, est une autre source de pollution atmosphérique.



*Photographies n°7 et 8, piscine brûlée, Pacayacu – photographies de l’auteur, août 2011*

A cette **pollution chronique** s’ajoute les dommages écologiques occasionnés par les **accidents** (principalement fuites de puits et ruptures d’oléoducs) : ceux-ci sont essentiellement le fait d’un défaut de maintenance, d’erreurs de manipulations des installations, ou plus rarement de malveillance. Certaines pratiques d’entreprises sont aussi directement sources de pollution : la pratique de Texaco de déverser du pétrole sur les routes et les chemins (considérée comme du maintien de voies) en est une illustration.

Des conséquences environnementales découlent en cascade de l’ensemble de ces impacts. La déforestation favorise l’érosion des sols, la destruction de biotopes, ainsi que la perte de services écologiques associés aux forêts primaires notamment la séquestration de carbone, qui pose un problème à l’échelle planétaire (Acción Ecológica, 2010). La contamination chimique provoque la stérilité des terres, la mort d’espèces animales suite à l’accumulation de contaminants dans la chaîne alimentaire et plus généralement, des bouleversements parfois irréversibles d’écosystèmes.

## 3.2. Les impacts sanitaires

### ○ **Les impacts sanitaires liés à la contamination pétrolière**

Plusieurs études (UPPSAE, 1993 ; San Sebastian et al., 2001 ; Hurtig et San Sebastian, 2002, Hurtig et al., 2002 ; Hurtig et San Sebastian, 2004, Maldonado et Narvaez, 2005) ; permettent de caractériser les impacts des activités pétrolières sur la santé des populations vivant à proximité des installations. Un grand nombre d'entre elles ont été menées dans une perspective comparative, par rapport à des zones non affectées par l'exploitation. Elles concluent à une incidence plus forte de certaines maladies dans les régions pétrolières. L'exposition au pétrole brut, ainsi qu'aux contaminants chimiques issus de la production, résulte de la contamination ambiante, de l'absence de connaissance sur la nocivité de ces substances, et en général sur l'impossibilité de s'y soustraire.

Quand bien même les populations auraient toutes les informations nécessaires pour évaluer les risques liés à l'exposition qu'elles subissent, elles n'ont que peu de prises sur la contamination : comment ne pas respirer l'air qui les entoure ? Ne pas boire l'eau récupérée dans la nature alors que l'on ne dispose pas d'un système d'eau potable ? Ne pas consommer les végétaux et les animaux qui composent notre diète et qui représentent une de nos principales ressources ?

Sans compter les accidents, la gravité et les caractéristiques des impacts sanitaires dépendent généralement du degré d'exposition qui se traduit par la distance vis-à-vis des installations pétrolières et autres sources de pollution liée : puits, piscines, torchères, eaux de formation, dépôts de résidus (Fontaine, 2003) mais qui est aussi lié à la nature des produits toxiques auxquels les individus sont exposés et aux voies de contamination (digestive, dermique, aérienne). En outre, les différents cycles naturels (particulièrement celui de l'eau) impliquent un déplacement des substances toxiques, contribuant ainsi à une pollution extensive, plus diffuse dans l'espace. Ainsi, des communautés vivant proches des installations peuvent être affectées par des contaminants qui proviennent d'autres stations pétrolières. De même, des communautés ne vivant pas à proximité d'installations peuvent être également exposées.

Parmi les pathologies recensées, on retrouve des maladies de la peau, des troubles respiratoires, des infections des voies urinaires, de l'anémie, des céphalées, des problèmes rénaux, des troubles neurologiques, et des dysfonctionnements digestifs graves (UPPSAE, 1993 ; San Sebastian et al., 2001 ; Maldonado et Narvaez, 2005). Les études épidémiologiques existantes concluent que les femmes enceintes sont spécifiquement touchées : elles connaissent un taux important de fausses-couches (Hurtig et San Sebastian, 2002). Leurs nouveau-nés viennent parfois au monde avec diverses malformations, et/ou présentent par la suite des retards de développement. Les enfants seraient aussi surexposés au risque, notamment du fait que leurs activités sont très liées aux cours d'eau (baignades, pêche), qui peuvent être très contaminés par les eaux de formation et les fuites de pétrole (Beristain et al, 2009) et du fait des pratiques « main-bouche » facilitant l'incorporation de contaminants présents dans l'environnement. L'incidence de cancers est également plus élevée dans les populations vivant à proximité d'installations (San Sebastian et al., 2001).

Elle l'est dans des proportions moindres chez les groupes Cofan, Siona et Secoya. En revanche, les cas de cancer sont plus fréquents chez les Kichwas et beaucoup plus encore dans les communautés de colons métisses. Cela s'explique par la plus grande proximité de ces derniers aux infrastructures pétrolières. Parmi les types de cancer les fréquemment recensés figure le cancer de l'estomac, de l'utérus et la leucémie.

Dans les premiers temps de l'exploitation pétrolière dans la RAE, il n'existait aucune information ni aucun moyen de prévention sur les risques liés à l'exposition au pétrole. La population était susceptible d'utiliser le pétrole ayant fuit pour la construction des maisons, de récupérer l'eau de pluie dans d'anciens barils contaminés, et plus généralement de réutiliser les matériaux jetés par l'entreprise et qui pouvaient leur être utiles : bidons servant à la récupération des eaux de pluie, boues résiduelles servant à l'isolation des toits, etc.

#### ○ **Les impacts sanitaires non liés à la contamination pétrolière**

Il convient de mentionner d'autres problèmes sanitaires, qui ne sont pas liés à l'exposition à des substances dangereuses. Certaines maladies se présentent avec une incidence plus importante en Amazonie que dans le reste du pays (UPPSAE, 1993) : tuberculose, dénutrition. Les populations amazoniennes y sont plus vulnérables compte tenu des mauvaises conditions socio-économiques et de l'absence de services de santé de qualité (Bustamante, 2007). En effet, en Amazonie les infrastructures médicales sont éparses et faiblement dotées. Dans ce contexte, le diagnostic et le traitement des pathologies sont difficiles à réaliser, ce qui renforce la vulnérabilité sanitaire des populations locales. Aujourd'hui encore, les centres de santé dans la RAE ne dispensent pas de traitement pour les pathologies cancéreuses, et les familles doivent se rendre jusqu'à Quito.

L'arrivée des entreprises, le contact des populations indigènes et métisses avec les travailleurs, ont par ailleurs conduit au développement d'autres problèmes sanitaires. L'introduction de l'alcool a été dramatique pour les populations indigènes, notamment en ce qu'il les rendait particulièrement vulnérables à divers abus, et occasionnait de la violence communautaire et familiale. Le développement de la prostitution a conduit à une propagation de maladies sexuellement transmissibles dans les populations métisses et indigènes (Moya, 2000).

### 3.3. Les impacts socio-culturels

Dans cette section, il convient de bien faire la distinction entre les populations indigènes et les paysans colons. Alors que les premiers ont toujours habité l'Amazonie, les seconds se sont établis relativement récemment (à partir des années soixante) dans la région, et leurs cultures sont au départ fort différentes.

Pour les **communautés indigènes**, l'impact premier des activités pétrolières est l'invasion de territoires vitaux et la perte de terres ancestrales. Il s'agit d'une grave atteinte au lien à la terre, qui est une composante fondamentale de la culture collective. Au fur et à mesure de l'exploration et de l'exploitation, le gibier traditionnellement chassé déserte la zone : or, l'activité de la chasse constitue une base de la culture et du mode d'alimentation. Certains

éléments culturels avaient déjà disparus lorsque les activités pétrolières ont commencé dans la région : au sein des communautés très marquées par la présence de missionnaires, la structure familiale avait déjà évolué, les vêtements occidentaux déjà adoptés, le pouvoir du shaman déjà grandement diminué, etc. Moya (2000) affirme que l'exploitation pétrolière dans la région a grandement aggravé le processus d'acculturation déjà entamé, et plus encore, qu'il s'agit de l'épisode historique le plus dévastateur pour les indigènes de la RAE. Cela s'est traduit par la destruction d'héritages culturels ancestraux, par l'appauvrissement des processus identitaires, par la perte d'influence de la cosmovision indigène et par la disparition d'un groupe ethnique, les Tetetes.

Rappelons que les processus d'invasion et de métissage culturel sont aussi causés par la politique de colonisation agricole : l'Etat a distribué des terres aux colons, en agissant comme si ces dernières n'appartenaient à personne.

En outre, les communautés indigènes se sont presque d'emblée situées dans une position de subordination vis-à-vis des entreprises pétrolières, entre autres avec le développement de relations clientélistes et/ou paternalistes. Par exemple, les dons de nourritures extérieures, de vêtements, de petits objets et d'équipements divers relèvent de stratégies de pacification et de cohabitation. Cela est particulièrement vrai à l'égard des Huaoranis, car ce groupe ethnique se caractérisait par une réputation de grande agressivité. Mais ces stratégies de pacification tendent à instaurer des relations de dépendance, menaçant à terme l'autosuffisance des populations (Moya, 2000).

Un autre impact consiste en la division des communautés, alimentée par les négociations avec les entreprises. Cette augmentation des divisions et de la conflictualité interne est d'autant plus importante que chez les indigènes, l'identité individuelle est très liée au bien-être et à la cohésion communautaire. Parfois, les organisations sociales de base sont instrumentalisées : ainsi l'ONAHE (*Organización de Nacionalidades Huaorani del Ecuador*) s'est constituée dans un esprit très éloigné du fonctionnement traditionnel des clans Huaorani entre eux. En effet, ces derniers évoluaient cloisonnés les uns par rapport aux autres et bien souvent, n'entraient en contact que dans le cadre d'affrontements entre clans rivaux. Or, le modèle posé par la création de l'ONHAE impose la création d'un pouvoir central et l'union entre les différents clans. Pour Moya (2000), la naissance de cette structure a suscité davantage d'enthousiasme chez les compagnies pétrolières, qui y voyait un moyen de traiter les problèmes générés par les activités pétrolières en « négociant » directement avec les communautés.

Pour les **communautés de paysans colons**, les effets de l'activité pétrolière sont principalement liés à la précarité des conditions de vie. Ces populations proviennent d'autres régions de l'Equateur et ne sont pas habituées à vivre dans l'environnement amazonien. Comme nous l'avons vu précédemment, leur situation économique est précaire. La pollution des eaux, des sols et de l'air entraîne des pertes dans les récoltes, ainsi que dans les cheptels. Cela a un impact fort sur les ressources alimentaires et les revenus des familles. Elles dépendent ainsi en partie des entreprises pétrolières pour gagner de l'argent et acquérir certains produits de base et/ou des biens de consommation durable. Les communautés se

divisent entre les personnes favorables aux compagnies pétrolières, en raison des bénéfices socio-économiques entrevus, et les personnes qui refusent de transiger avec celles-ci. L'économie familiale est aussi transformée, lorsqu'un ou plusieurs membres travaillent pour les pétrolières : le travail paysan est abandonné et les revenus dépendent de l'entreprise. Les postes de travail sont souvent peu qualifiés, irréguliers et mal payés.

# CHAPITRE 1 – PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE

Une question de départ guide ce travail de recherche : Comment, par qui, et dans quels contextes les impacts environnementaux, sanitaires et socioculturels des activités pétrolières ont-ils été dénoncés et exposés sur la scène publique?

Ce mémoire propose une analyse des dynamiques sociales à l'œuvre face aux impacts des activités pétrolières qui ont cours en Amazonie équatorienne depuis quarante ans.

## 1. Problématiques de recherche

La réponse à notre question suppose d'apporter un éclairage à différentes autres questions : Qui sont ces acteurs de l'alerte et de la mobilisation? Dans quels termes parlent-ils du problème sur lequel ils se mobilisent ? Avec quels objectifs, selon quelles stratégies et au travers de quels registres d'action ? Quelles sont leurs positions dans l'espace social ? Quelles sont pour eux les conditions d'une prise de parole publique ?

La perspective est ici constructiviste, c'est-à-dire que nous considérerons le problème public lié à l'alerte comme une construction sociale, résultant de mobilisations et d'investissements de différents acteurs/groupes sociaux. Il s'agira ainsi d'appréhender les modalités et stratégies mises en œuvre par les organisations et acteurs engagés dans cette mobilisation. Il conviendra d'évaluer les capacités d'action de ces acteurs, les contraintes auxquelles ils sont soumis (qu'elles soient matérielles, financières, symboliques, voire législatives, etc.), les ressources sur lesquelles ils s'appuient (matérielles, immatérielles, humaines, etc.), ou encore les arbitrages qu'ils ont pu être amenés à faire au regard de ces deux dimensions.

Autant que faire se peut, il s'agira de restituer les mobilisations dans les contextes qui leur sont propres. Ces contextes s'analyseront à la fois sur le plan thématique (contexte politique, économique, idéologique, etc.) et sur des échelles qui pourront varier (situation internationale, nationale, locale, voire contextes organisationnels). L'étude de ces contextes permettra d'éclairer la façon dont ils ont pu peser sur le déroulement de l'alerte et des mobilisations. Les modalités, contraintes et impacts de la publicisation et médiatisation de l'alerte seront également à traiter.

Un travail de fond devra parallèlement permettre d'appréhender la façon dont ses acteurs présentent dans leurs discours et pratiques les problématiques propres aux impacts des activités pétrolières, les représentations en vigueur dans les univers de sens qu'ils véhiculent à travers ces discours et pratiques. Nous essayerons de caractériser les registres mobilisés (sanitaire, environnemental, social, juridique, etc.) dans leurs discours et actions, et de comprendre la façon dont ses registres s'articulent entre eux.

## 2. Cadre théorique

Nous proposons d'investiguer cette question du point de vue de l'alerte, telle que définie par Chateauraynaud et Torny (1999) : une démarche collective et/ou individuelle visant à mobiliser des instances supposées capables d'agir, et pour le moins, d'informer le public

d'un danger imminent, certain ou même incertain. Il s'agira notamment d'identifier les différentes configurations de l'alerte lancée sur les impacts des activités pétrolières depuis l'installation des compagnies pétrolières dans les années 60.

## 2.1 L'alerte : cadre théorique et questions de recherche

Le cadre d'analyse de Chateauraynaud distingue sept grandes configurations dans le processus de l'alerte : la vigilance, l'alerte, la controverse, la polémique, le procès, la crise et la normalisation (Chateauraynaud et Torny, 1999). Chacune de ces configurations s'exprime par des paramètres particuliers, mais aucune n'est incompatible avec les autres. Ces configurations ne représentent pas forcément les étapes nécessaires d'un processus uniforme, et ne suivent pas forcément l'ordre dans lequel nous allons les décrire.

L'alerte commence par l'exercice d'une **vigilance**, qui n'est souvent rien de plus qu'un usage ordinaire des facultés perceptuelles (ouïe, goût, odorat, vue, toucher). Les observations de faits sortant de l'ordinaire, de la routine, interpellent les individus, qui les interprètent selon leurs représentations propres. Ces événements et ces signes sont gardés en mémoire, ce qui permet d'opérer leur mise en série, et d'aboutir à des rapprochements et des recoupements entre des indices potentiellement hétérogènes. Ces signes peuvent être mis à l'épreuve par des instruments et des métrologies (analyses biochimiques par exemple). Chateauraynaud indique que la durée est ici indéterminée, puisqu'elle dépend du déroulement du processus lui-même.

La configuration de l'**alerte** à proprement parler commence lorsque les indices mis en évidence sont devenus lisibles et pertinents, et lorsqu'ils sont jugés comme étant signifiants d'un danger. Chateauraynaud précise que la temporalité est ici celle d'un *futur proche, déjà là*, et que *les victimes sont encore potentielles*. Le signal d'alerte est ainsi l'expression d'une forme d'impuissance à maîtriser un phénomène. L'alerte donne généralement lieu à des vérifications : visites des lieux ou des personnes, enquêtes de terrain, études appuyées sur l'usage d'outils de mesure des phénomènes, etc.

Une **controverse** peut se déclencher lorsque des experts confrontent leurs arguments, leurs méthodes et autres dispositifs d'établissement de la preuve permettant de rendre compte du phénomène. Le nombre d'acteurs intervenant dans cette configuration est limité, de même que la nature de ces acteurs (essentiellement des scientifiques et des chercheurs). Théoriquement, une controverse n'est pas interminable : elle produit, à terme, un espace d'entendement, des points d'arrêt, un consensus entre les participants. Elle vide aussi le problème de ses velléités idéologiques.

Toutefois, lorsque le problème ainsi posé n'est pas résolu rapidement, cela peut constituer une « affaire » et déboucher sur une **polémique**. Cette configuration se distingue de la précédente par l'élargissement des acteurs intervenant dans le débat sur le phénomène observé. Celle-ci suppose une intense participation des médias, l'expression de dénonciations et/ou de révélations, mais aussi la confrontation de doctrines, de visions du monde. La temporalité de la polémique est marquée par une forme d'élasticité, en ce qu'elle évolue au gré de l'apparition de nouveaux éléments au dossier. La polémique ouvre la voie

à des dérives, telle que la diffamation. Chateauraynaud indique que cela tient au fait que la polémique est souvent lancée par des acteurs pour des raisons extrinsèques au problème (intérêts économiques, idéologiques, etc.).

La configuration du **procès** marque la constitution de victimes, le recours aux instances judiciaires et le passage à l'imputation de responsabilités. Des investigations sont lancées, des témoins appelés, des preuves produites. La temporalité est marquée par une durée longue et par un recours au passé, puisque le procès vise à retracer l'enchaînement des événements et des actions constitutifs des dommages et préjudices subis par les plaignants. Chateauraynaud souligne toutefois que le procès est aussi orienté vers l'avenir : en effet, le verdict qu'il produit est susceptible de créer un précédent judiciaire, qui deviendra mobilisable par d'autres juges pour d'autres affaires semblables.

La **crise** se caractérise par une forte politisation des éléments du dossier, qui deviennent des enjeux sociétaux. Des collectifs émergent, des porte-paroles occupent la scène publique, des alliances stratégiques se forment, dans le but d'établir un nouveau rapport de force. Le passage à la crise *dépend des capacités de mobilisation des acteurs*. La contestation du rapport de force existant passe par des actions publiques : compte tenu du potentiel de trouble à l'ordre public de telles actions, la crise s'inscrit *a priori* dans une durée courte.

La configuration de la **normalisation** s'exprime par l'élaboration de règlements, de lois, par la création d'instances d'application. Il s'agit ici d'établir des instruments d'action publique qui détermineront une gestion collective des objets en cause. Cela peut supposer l'arrêt de la progression du mal, la suppression de ses causes ou l'amélioration de certaines conditions générales. Dans cette configuration, « *le rapport au temps est celui de l'agenda et de l'échéancier* » (Chateauraynaud et Torny, 1999).

Le processus d'alerte peut prendre plusieurs chemins, il ne suit pas ces différentes étapes de manière linéaire et peut même en mêler plusieurs. Le processus d'alerte est aussi façonné par diverses contraintes, chacune pouvant être propre aux différentes figures de ce processus. Ces contraintes peuvent être identifiées en partie par l'analyse des argumentaires et des stratégies déployées par les acteurs. Certaines de ces contraintes sont aussi déterminées par les contextes dans lesquels le processus d'alerte va évoluer.

Les alertes sur les impacts des activités pétrolières dans la RAE ont pris des cheminements différents, déterminés en partie par les caractéristiques mêmes de ces impacts, et les contextes qui leur sont propres. Parfois, comme c'est notamment le cas pour leurs impacts socioculturels, l'alerte ne permet de rendre compte qu'imparfaitement des réalités.

Nous verrons dans quelles mesures ce cadre théorique permet de renseigner les dynamiques sociales identifiées. *A priori*, on retrouve les différentes étapes classiques du cheminement de l'alerte telle que définie par Chateauraynaud.

(I)- Les impacts de l'activité pétrolière ont dans un premier temps généré des inquiétudes localisées autour de phénomènes sortant de l'ordinaire.

(II)- Ensuite, ils ont été l'objet d'investissements militants, puis intellectuels, de plus en plus nombreux, et qui ont contribué à la confirmation des hypothèses de départ.

(III)- Dans un troisième temps, ces impacts, et les mobilisations ont été médiatisés, et sont entrés dans la sphère publique. Le procès Texaco a constitué ici un moment paroxystique de cette temporalité.

(IV)- Enfin, le problème tend à faire l'objet de politiques spécifiques. Chateauraynaud indique que la répétition des alertes est nécessaire pour que les dispositifs publics prennent durablement en charge le dossier. Il s'agira ici d'analyser comment ces alertes se sont répétées, voire surajoutées, et comment cela a pu aboutir (ou non) à une prise en charge publique.

Nous verrons en quoi la temporalité de ce cheminement n'est pas linéaire et comment les étapes peuvent se recouper. L'émergence d'inquiétudes localisées recouvre une période allant du début de l'exploitation pétrolière jusqu'au milieu des années 1980. Les investissements militants et intellectuels commencent à la fin des années 1980, connaissent une intensité particulière autour de l'année 1993, puis se poursuivent jusqu'au début des années 2000, où ils tendent à se renforcer. Le peu d'informations recueillies sur la médiatisation des impacts du développement pétrolier ne permet pas de bien délimiter l'entrée de ce thème dans la sphère publique. Il semble toutefois que des pics de médiatisation ont été atteints en 1993 avec le début du procès Texaco et en 2003 avec le renvoi du procès en Equateur. Enfin, nous verrons que des premières politiques pertinentes peuvent être identifiées dans les réformes législatives entourant la Constitution de 1998, mais qu'il faut attendre le début des années 2000, et surtout la Constitution de 2008, pour identifier des politiques publiques plus spécifiques aux impacts des activités pétrolières.

Le cadre théorique de l'alerte ne permet d'éclairer que partiellement les informations recueillies sur le terrain. Parfois, il nous a semblé peu adaptable, peu transférable aux réalités de la situation équatorienne. La notion 'd'alerte' n'était pas spontanément employée et ne semblait pas faire sens outre mesure pour la quasi-totalité des personnes interrogées. Ces dernières utilisaient davantage les termes de 'mobilisation', de 'dénonciation', voire de 'lutte' pour parler des dynamiques autour des impacts pétroliers.

D'autres conceptualisations, propres à la sociologie des mouvements sociaux et à celle des causes publique, sont donc apparues complémentaires. Ainsi le lancement d'alerte peut s'analyser comme l'une facette du processus plus large de mobilisation face aux impacts. En qualifiant une situation comme risquée, sur laquelle il est nécessaire d'intervenir, l'alerte peut porter des mobilisations.

## 2.2 L'apport de la sociologie des mouvements sociaux

Une mobilisation sociale est une action collective, intentionnelle, concertée et orientée vers un but (Lecomte, 2005). La participation y est libre et volontaire, et les acteurs sont liés par une foi commune, attachée à une cause morale (défense de l'environnement) ou à un intérêt matériel (réclamation d'infrastructures) qu'ils entendent défendre ou promouvoir en agissant

ensemble. La mobilisation peut ainsi exiger un changement ou au contraire s'y opposer, ne concerner qu'un enjeu localisé (dédommagement d'une ferme contaminée par le pétrole) ou viser un changement de société (sortie du modèle économique extractiviste).

Comprendre pourquoi, dans un contexte donné, un groupe choisit la voie de l'action collective, suppose de tenir compte aussi de ce contexte. Car, si des individus choisissent une action de ce type, c'est d'abord parce qu'elle est possible, ce qui n'est pas le cas dans toutes les sociétés. L'influence du contexte ne pèse pas seulement sur le caractère plausible de la mobilisation, elle contribue aussi à en définir les formes. Même dans un cadre historique et géographique restreint, les formes d'action collective se caractérisent d'abord par leur diversité comme c'est le cas pour les mobilisations sociales à l'encontre des impacts des activités pétrolières: manifestations, colloques, pétitions, boycott, saccages de locaux, etc. se distinguent autant par le nombre d'acteurs impliqués, que par leur durée et la place qu'y occupe éventuellement la violence comme nous le montrons dans les chapitres qui suivent.

On tentera aussi de comprendre en quoi les actions mises en œuvre par les groupes aspirant à la mobilisation résultent en partie de choix limités. En effet, les différents groupes ne disposent pas tous des mêmes marges de manœuvre, et ne peuvent pas nécessairement mettre en œuvre toutes les actions théoriquement possibles. Le choix est essentiellement contraint par les ressources du groupe, c'est-à-dire l'ensemble des moyens mobilisables par un acteur en vue d'augmenter ses chances d'atteindre un objectif. Toute connaissance, capacité, qualité, propriété, etc. est susceptible, dans une configuration particulière, d'être convertie en ressources politiques (Lecomte, 2005). Parmi ces ressources, on retrouve évidemment l'argent et les capacités financières, mais aussi l'expertise reconnue dans un domaine donné, le contrôle de certains médias ou un accès facilité à certains médias, la notoriété, la capacité à mobiliser des soutiens en nombre ou le soutien de personnalités connues, etc. Ces différentes ressources peuvent évidemment être cumulatives.

La ressource de l'expertise mérite que l'on s'y attarde : la mobilisation de savoirs peut être utilisée par des groupes ne pouvant s'appuyer sur le nombre des participants à la mobilisation. C'est ici la compétence des membres du groupe ou leur capacité à mobiliser des personnalités compétentes qui seront décisives. Il s'agit fondamentalement de tentatives de persuasion, visant à convaincre de la nécessité (ou de l'inopportunité) d'une décision, soit directement auprès des responsables politiques pertinents (si le groupe a la capacité d'entrer en contact avec eux), soit auprès d'un public plus large (conférences, réunions publiques, publications).

Outre la sociologie des mouvements sociaux, la **sociologie des causes et de problèmes publics** est également intéressante, en ce qu'elle permet de déconstruire la « naturalité », l'objectivité, l'évidence d'un problème. De manière générale, la carrière d'un problème public se définit comme dépendante de l'investissement d'un certain nombre d'entrepreneurs de cause, à travers des arènes publiques, politiques, administratives ou judiciaires (Gilbert, 2012). Elle dépend des capacités de mobilisation de personnes et/ou de

collectifs à engager des débats publics, à enclencher des polémiques, à constituer des affaires.

Cette sociologie permet de poser la question des modalités de définition du problème. En effet, les problèmes font constamment l'objet de luttes définitionnelles de la part des acteurs impliqués, qui souhaitent « *conserver la maîtrise de la définition pour pouvoir contrôler l'orientation donnée aux formes d'action collective correspondantes* » (Gilbert, 2012). On peut penser ici aux travaux de Goffman portant sur la « *frame analysis* » : son approche en termes de cadrage permet de souligner les dimensions se trouvant privilégiées dans tel ou tel type de cadrage, mais surtout de pointer les dimensions qui en sont exclues ou rendues périphériques.

Comment le problème des impacts des activités pétrolières se présente-t-il sur la scène publique? Nous verrons qu'il s'agit pour certains d'une question de pratiques d'entreprises et de gouvernance, quand d'autres y voient un enjeu systémique relevant du choix de modèle économique (capitalisme, extraction des ressources naturelles, économie de libre marché, etc.). Ces définitions génèrent chacune des oppositions et des exclusions, attribuent des responsabilités, mobilisent des valeurs et des instruments particuliers, et déterminent les solutions proposées ou non. Claude Gilbert et Emmanuel Henry (2012) rappellent ainsi que « *la forme donnée à un problème détermine les types de solutions ou de réponses qui devront lui être apportées, les acteurs ou groupes d'acteurs qui devront intervenir dans leur mise en œuvre, ainsi que les valeurs au nom desquelles l'action publique doit être engagée* ».

### **3. Méthodologie**

Les données sur lesquelles reposent les analyses proviennent d'une revue de littérature, articulée ensuite avec la réalisation d'une enquête de terrain visant à recueillir le propos des acteurs impliqués dans l'alerte et la mobilisation contre les impacts des activités pétrolières.

#### **3.1 Recherche bibliographique**

Dans un premier temps, un travail bibliographique général a été mené pour connaître « l'état de la question ». La lecture des principaux textes théoriques de Chateauraynaud sur l'alerte a permis la familiarisation avec une grille d'analyse, jusque-là seulement rapidement traitée en séminaire à l'IEP. Le partage de documentation avec les autres personnes impliquées dans le projet a permis la maîtrise de connaissances sur les activités pétrolières en Amazonie équatorienne et leurs impacts. Des recherches Internet ont permis d'identifier, au fur et à mesure du travail d'enquête, les acteurs de la mobilisation, leurs discours, les documents d'information, articles et autres rapports disponibles sur leurs sites respectifs. De fil en aiguille, ces informations renvoyaient à d'autres sources et d'autres pistes d'analyse.

Pendant la phase de préparation du terrain, le travail bibliographique a consisté à restituer les données sous forme de fiches de lecture. Des ouvrages inaccessibles en France ont été identifiés, souvent par l'intermédiaire des bibliographies des documents consultés.

Des difficultés ont été éprouvées pour déterminer des critères de sélection des corpus : si chaque lecture supposait un enrichissement de connaissances, la masse de documents

recueillie a été triée car finalement certains étaient peu pertinents pour analyser et comprendre le sujet ici traité.

### 3.2 Enquête de terrain

L'enquête de terrain a été menée entre le 8 août et le 8 septembre 2011 en collaboration avec Guilhem Juteau, un autre étudiant de master de l'IEP impliqué dans le projet MONOIL. Elle s'est déroulée à Quito pendant les deux premières semaines. Nous avons quitté la capitale nationale pour l'Amazonie le dimanche 21 août : arrivée à Coca, où nous sommes restés basés jusqu'au 26, jour où nous avons repris la route pour nous rendre à Shushufindi, en nous arrêtant à Sachas. Le 27 en après-midi nous repartions de Shushufindi pour nous rendre à Lago Agrio, en passant par la zone de Cuyabeno. Le 31 août, nous faisons le voyage de retour à Quito.

L'Observatoire Midi-Pyrénées (OMP), la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Toulouse (MSHS-T) et l'Université Paul Sabatier (UPS) ont pris en charge les frais généraux liés à la mission de recherche. L'IRD-Equateur a mis à notre disposition un chauffeur et un véhicule.

Cette enquête de terrain m'a permis de réaliser une quarantaine d'entretiens semi-directifs. Les personnes interrogées (cf. liste complète en annexe) se divisent en différentes catégories : universitaires, fonctionnaires, militants dans des organisations de défense de l'environnement et/ou des droits humains, personnalités impliqués dans le mouvement indigène, individus d'organismes communautaires et personnalités religieuses. Les recherches bibliographiques avaient permis d'établir une liste de départ de personnes à interroger.

La liste de départ a évolué au fur et à mesure de l'avancement du terrain : de nouvelles personnes à contacter nous ont été indiquées par les personnes interrogées, dont certaines nous ont apporté des informations et points de vue essentiels (notamment Adolfo Maldonado, Alicia Garcès, Pablo Ortiz, Wilson Suarez, José Miguel Goldáraz). La liste des personnes interrogées s'est donc également construite de proche en proche.

Certains entretiens n'ont malheureusement pas pu avoir lieu, faute de temps et/ou de concordance avec les agendas des personnes contactées. Comme beaucoup d'entretiens n'avaient pu être programmés à l'avance, nous n'avons pas pu les faire dans l'ordre le plus pertinent pour notre recherche. Il eut en effet été préférable de rencontrer un maximum de personnes ressources au début du séjour à Quito, afin d'avoir le recul nécessaire lors des entretiens proprement dits sur les sites pétroliers.

La grille d'entretien (cf. Annexe n°3) était basée sur les interrogations de départ et était structurée autour des cinq paramètres d'investigation suivants : la dimension temporelle, la dimension territoriale, les lanceurs d'alerte, les conditions de l'alerte et les destinataires de l'alerte. J'ai ensuite adapté cette grille pour chaque entretien, selon le profil de mon interlocuteur, son champ d'activité et les informations déjà connues. Cette grille a évolué au

cours de l'enquête : certaines questions qui s'étaient révélées non pertinentes ont été supprimées, d'autres ont été ajoutées selon les nouveaux thèmes d'intérêt développés.

A la fin de la mission de terrain, j'ai pris connaissance du centre documentaire géré par la Comisión Ecuémica de Derechos Humanos à Quito. Il regroupe toutes les archives des dossiers traités de près ou de loin par la CEDHU depuis sa création en 1978, dont certains traitent du thème pétrolier en Amazonie. Ces dossiers contiennent de nombreuses traces de dénonciations adressées et/ou relayées par la CEDHU par rapport aux activités pétrolières, qui recensent à chaque fois les faits, les droits violés, les suites apportées au dossier, etc. Les dénonciations les plus vieilles remontent au début des années 80. Il y a également des articles de journaux, des correspondances entre les différentes organisations qui luttent dans le même sens, des copies de lettres envoyées à des instances de l'Etat. Malgré le peu de temps qu'il me restait, et grâce à l'aide précieuse du personnel, j'ai pu extraire un certain nombre de données, notamment sur la temporalité de l'alerte et la nature des premières requêtes liées aux impacts pétroliers.

#### **4. Limites**

Ce travail de recherche comporte des limites à différents niveaux. La plus importante, dont découlent plusieurs autres, tient au temps limité que nous avons pour réaliser l'enquête de terrain. Dans les premières formulations du projet, des temps plus longs d'enquête étaient prévus et deux déplacements sur le terrain avaient été évoqués. Cependant, plusieurs difficultés et facteurs externes ont pesé sur le financement accordé au projet, rendant ces scénarios invalides.

Une dimension n'a pas pu être abordée en profondeur lors de l'enquête de terrain : celle de la convergence entre les mouvements indigènes nationaux et les mouvements écologistes. Cet aspect a été souligné par Fontaine (2003). Plus largement, la place et le rôle des mouvements indigènes dans l'alerte et la mobilisation n'ont pu être investigués de manière satisfaisante durant l'enquête de terrain : obtenir un entretien de personnes relevant des organisations indigènes s'est révélé difficile et les rendez-vous manqués n'ont pu être rattrapés faute de temps.

Il eut aussi été pertinent de pouvoir analyser plus en profondeur le passif médiatique du dossier, notamment à travers l'étude d'archives de presse. Cela nous aurait permis d'appréhender le degré de visibilité de la question dans l'espace public, d'apprécier le niveau d'information disponible au grand public (ainsi que la qualité de cette information).

## CHAPITRE 2 – SOCIO-HISTOIRE DE L'ALERTE ET DE LA MOBILISATION SUR LES IMPACTS DES ACTIVITES PETROLIERES EN AMAZONIE EQUATORIENNE

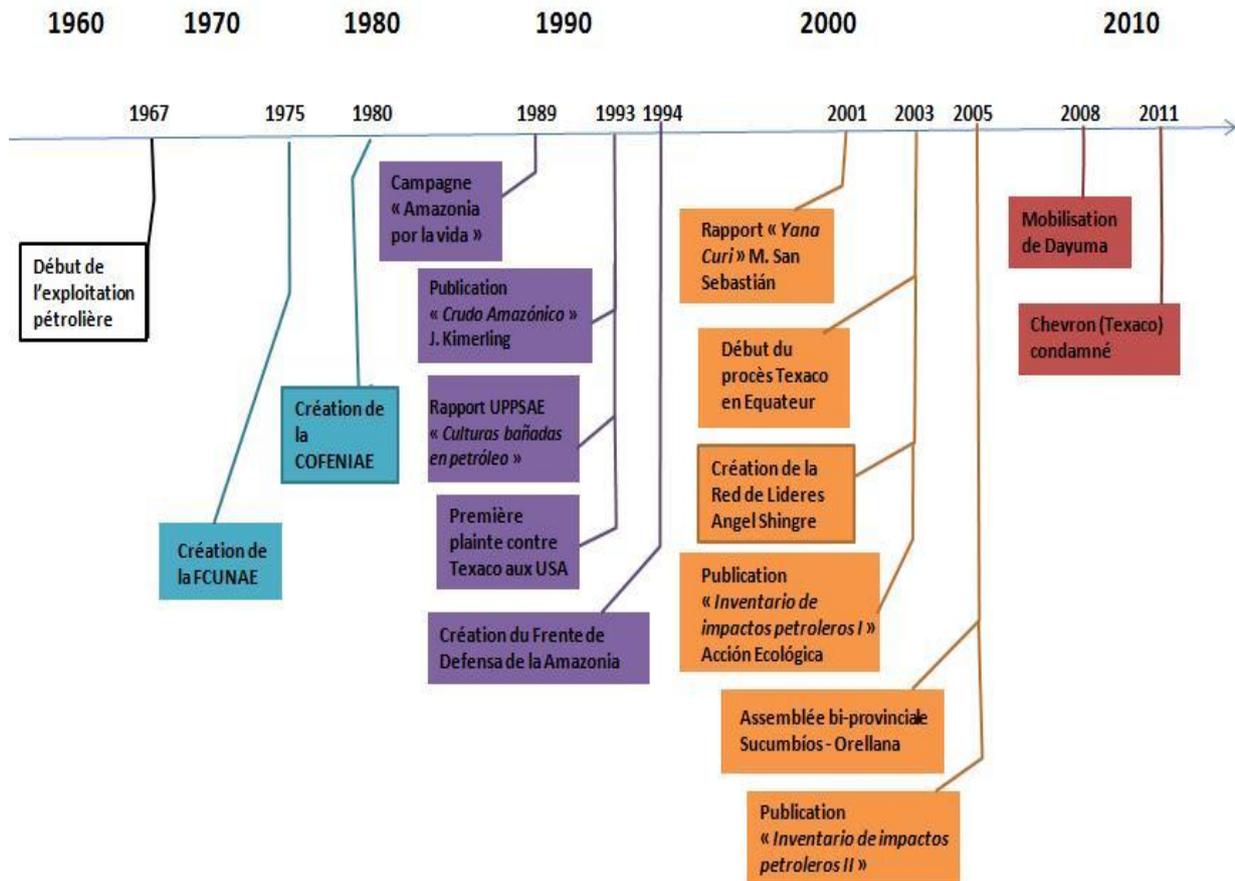


Figure n°3, Schéma des événements marquants des processus d'alerte et de mobilisation, source : propre

Notre analyse a permis de dégager trois grandes séquences temporelles. Il n'a pas été pas aisé de catégoriser des périodes dans le sujet ici traité. Il s'agit parfois de faire cohabiter des réalités différentes sous une même étiquette. Les séparations que nous avons effectuées ici se veulent malgré tout le reflet des grandes séquences caractérisant, certes imparfaitement, le cheminement de l'alerte et de la mobilisation.

## Séquence 1 – Des années 60 à la fin des années 80 : l’inertie

L’arrivée de Texaco dans la Région (1967) constitue pour un certain nombre de communautés indigènes un premier contact avec le monde occidental, compte tenu de leur situation d’isolement géographique. Pour d’autres par contre, des premiers contacts avaient déjà eu lieu lors de la période d’exploitation du caoutchouc (communautés Kichwas principalement), mais aussi du fait de la présence de plusieurs missions religieuses. Cette époque est marquée par plusieurs formes de précarité des populations : marginalité géographique, conditions socio-économiques défavorables, carences dans l’organisation collective, asymétries de pouvoir. Du point de vue de l’alerte et la mobilisation, cet état de fait explique que cette séquence soit marquée par l’inertie des populations.

### 1.1 La présence des missions religieuses dans la région

La présence des missionnaires dans la zone est un élément important pour comprendre certaines dynamiques à l’œuvre dans les processus d’alerte et de mobilisation. À partir de la colonisation espagnole, les missions religieuses se sont succédées au fil des années, dans un but d’évangélisation des populations selon les dogmes et l’organisation catholiques. La région qui nous occupe a été principalement concernée à partir du XX<sup>e</sup> siècle. Elle était jusqu’alors plutôt protégée par ses caractéristiques géographiques rendant l’accès difficile. Les missionnaires Joséphiens italiens s’installent dans le Napo en 1921, les Carmélites espagnols dans Sucumbíos en 1924, et les Capucins espagnols dans la région d’Aguarico en 1953. Les circonscriptions ecclésiastiques ainsi formées prennent le nom de « *Vicariatos Apostolicos* » (Cabrejas, 1997).



Photographie n°9, Vicariato de Aguarico – Misión Capuchina, El Coca - photographies de l’auteur, août 2011

Compte tenu de la position marginale qu’occupait l’Amazonie pour les autorités nationales, les missions représentaient les principales – si ce n’est les uniques – institutions présentes dans la région (Ibarra Illanez, 1984). Ainsi le président Velasco Ibarra déclara dans un décret, à l’occasion de l’ouverture d’un centre missionnaire à Nuevo Rocafuerte par les

Joséphiens en 1944 que s'établissait « *una estrecha colaboración entre el Estado y sus instituciones de colonización, el ejército y la misión, para cumplir con los objetivos de colonización, evangelización, defensa e incorporación de todos los grupos humanos a la vida socio-económica del país* » (Fontaine, 2003). Les missions catholiques, en addition à l'enseignement religieux, ont développé des programmes de promotion de la santé : création de dispensaires et d'hôpitaux (exemple de l'hôpital Franklin Tello situé à Nuevo Rocafuerte), formation de personnel médical et de « *promotores de salud* ».

D'autres missions religieuses sont arrivées des Etats-Unis dans les années cinquante, d'obédience évangéliste. La communauté de Limoncocha, dans la province d'Orellana, a été l'un des sièges de ces missionnaires évangélistes. Pour ceux-ci, les croyances et coutumes indigènes relevaient de l'œuvre du démon et représentaient des formes d'idolâtrie et de superstition condamnables. Leur travail d'évangélisation était sensiblement différent de celui des missions catholiques, plus ethnocentré et se revendiquant « civilisateur » (Cabrejas, 1997). La mission évangéliste la plus connue est l'*Instituto Lingüístico de Verano* (ILV), d'orientation fondamentaliste (Kimerling, 1996), mentionnée dans la plupart des ouvrages évoquant l'histoire de la région au XX<sup>e</sup> siècle.

L'ILV a développé son action dans d'autres pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie. Sa mission proclamée est d'étudier les langues minoritaires et de parvenir à une traduction de la Bible pour diffuser l'enseignement évangéliste. Son action demeure aujourd'hui très controversée : dans l'enquête psychosociale menée par l'équipe de Beristain (2009) un témoignage recueilli dans la communauté Secoya de San Pablo indique que la perte de patrimoine culturel a commencé avec l'arrivée de l'ILV. Mais le témoignage dénonce aussi le fait que l'action de l'ILV aurait facilité l'arrivée des compagnies pétrolières dans la région : les missionnaires étaient certes venus évangéliser, mais ils seraient aussi venus paver la voie aux pétrolières. Kimerling (1996) raconte pour sa part que les missionnaires travaillaient à déplacer les Huaoranis vivant sur les terres convoitées par Texaco, en utilisant des avionnettes fournies par la compagnie. Pablo Ortiz (*Centro de Investigaciones interculturales*, interrogé le 1<sup>er</sup> septembre 2011 à Quito) et Alicia Garcès (*Centro Para el Desarrollo y la Investigacion Sobre Movimientos Sociales*, interrogée le 5 septembre 2011 à Quito), identifient l'ILV comme l'instigateur du changement de mode d'organisation des Huaoranis en regroupements nucléarisés. Son action est spontanément reliée à une facilitation de l'implantation des entreprises pétrolières.

## 1.2. L'époque Texaco

Pour la quasi-totalité des personnes interrogées, la période (1967-1992) durant laquelle Texaco a opéré dans la région se distingue des autres. Elle est souvent spontanément référée comme « *la época de Texaco* ». Elle se caractérise par un ensemble de mauvaises pratiques: les eaux de formation étaient rejetées dans les cours d'eau, les piscines perméables étaient laissées à ciel ouvert, le pétrole brut était brûlé lorsqu'il avait fuit dans la nature, et même répandu sur les chemins et les routes, etc.

Durant les premiers temps, les populations vivant à proximité des installations ne dénonçaient pas cette pollution au pétrole, car elles ne savaient pas que ce dernier était toxique. Ainsi que nous l'avons exposé, les populations consommaient de l'eau contaminée, s'y baignaient : elles avaient toujours fait ainsi, surtout les indigènes. Si parfois l'eau était odorante et/ou semblait huileuse, les individus étaient dans l'ignorance, les habitudes prévalaient et l'eau ne cessait pas d'être utilisée (Beristain et al, 2009). Plus encore : des témoins au procès Texaco indiquent que les travailleurs de compagnie affirmaient aux populations que les eaux de formation étaient potables, que leur consommation était même bénéfique, et que le pétrole avait des effets positifs sur les cultures, ainsi que sur la peau et pour la santé.

Adolfo Maldonado, médecin espagnol interrogé le 7 septembre 2011 à Quito, indique ainsi que les compagnies portent pourtant une très lourde responsabilité dans les dommages causés aux populations civiles. Les employés de la compagnie ne les ont pas avertis des dangers encourus, voir ils auraient augmenté le risque d'exposition en affirmant que l'eau des piscines de formation, qui contient entre 10 et 30% de brut, était chargée en vitamines, en argumentant que sa forte salinité en était la preuve.

Un témoignage recueilli par Beristain et al. (2009) dans la communauté Cofan de Dureno indique que c'est à partir de 1969 que des animaux de la jungle commencèrent à mourir de la contamination. Ce jugement est certes rétrospectif, et ne permet pas de savoir si les communautés associaient alors ces morts à la contamination pétrolière. Il indique toutefois une conscience de l'existence d'un problème. C'est sans doute de cette manière que commence la « vigilance » au sens de Chateauraynaud. Dans le cadre de cette même étude, un groupe de métisses de Shushufindi indique que les individus ne soupçonnaient pas la toxicité du pétrole brut pour les animaux, car il n'y avait pas de vétérinaires dans la région.

Cette période Texaco se distingue également par une certaine violence, à la fois directe et symbolique. Beristain et al. 2009 évoquent les menaces directes et violences exercées contre les personnes et les communautés qui tentaient de résister à l'occupation de leurs terres par la compagnie. L'étude fait état d'un climat général d'irrespect vis-à-vis des populations, particulièrement des groupes indigènes. Des témoignages recueillis dans le cadre de ce travail relatent de nombreux épisodes de violences sexuelles à l'égard des femmes, de la part des travailleurs pétroliers. Sont aussi mentionnées des entrées brusques sans permission sur les fermes et dans les maisons, ainsi que le pillage de produits alimentaires. Des agressions armées et des assassinats dans certaines communautés ont également été évoqués. La mort d'un shaman Cofan dans un épisode d'ivresse, aurait été orchestrée selon certains témoignages par des travailleurs de Texaco, ce qui nous a été confirmé par Fidel Aguinda, de la communauté Cofan de Dureno lors de l'enquête de terrain.

Les témoignages recueillis reflètent un sentiment d'insécurité, qui n'est toutefois pas généralisé à l'ensemble des sites d'opération de la compagnie. Ce facteur de peur, objective ou subjective, n'incite pas à donner l'alerte ou à se mobiliser. La dénonciation était d'autant moins envisageable que les autorités étaient soit absentes, soit corrompues (Beristain et al., 2009). Il convient de rappeler ici qu'une présence militaire accompagnait les activités de

l'entreprise, dès le début de l'exploitation. Si cette présence militaire différait selon les endroits et n'était pas généralisée à l'ensemble des sites d'exploitation de Texaco, elle n'en fut pas moins significative dans ses effets. Le sentiment que la compagnie était protégée dans ses agissements par les militaires suppose clairement un conditionnement des populations dans la représentation qu'elles se font de leur capacité à protester.

### **1.3. Les prémisses de la mobilisation, des années 70 aux années 80**

#### 1.3.1. Les premières organisations

Le courant chrétien de la Théologie de la Libération, à son apogée dans les années 70, marque une évolution idéologique et un tournant dans l'attitude des missions catholiques vis-à-vis des populations auprès desquelles elles évoluent. Ancré dans les réalités de l'Amérique latine de l'époque, le mouvement vise à redonner leur dignité aux plus démunis, à les « libérer » de leur condition. Les missionnaires insistent sur le fait que ce sont les hommes et femmes natifs de la région qui doivent être les propres protagonistes de leur libération. Les missions ne peuvent qu'accompagner le « *camino histórico* »<sup>4</sup> de ces peuples (Cabrejas, 1997). L'inspiration marxiste est ici bien visible, avec une perspective ancrée dans un certain matérialisme historique, mais aussi une critique du capitalisme jugé aliénant et source de misère. Ce mouvement s'inscrit dans la tradition de la doctrine sociale de l'Eglise, élaborée dans l'encyclique *Rerum Novarum* de 1891, qui met en exergue les idéaux de dignité humaine, de progrès social et de solidarité.

Dans les faits, les missionnaires inspirés de ce courant ont mené une action éducative axée sur les valeurs citées plus haut. Comme le souligne Cabrejas (1997), la grande majorité des leaders indigènes dans les organisations qui verront progressivement le jour, ont étudié au sein d'écoles tenues par les missionnaires. Cet état de fait a été confirmé par Victor Hugo Jijón (Pachakutik, interrogé le 13 août) et Alicia Garcès (CEDIME, interrogée le 5 septembre) lors de l'enquête de terrain. Avec la colonisation de la région, ces enseignements ont également été dispensés aux enfants de communautés métisses. Parfois, ces jeunes écoliers, indigènes comme métisses, ont pu accéder à des études supérieures, grâce à l'obtention de bourses.

Au-delà, les missions ont joué un rôle parfois très direct dans la constitution d'organisations indigènes en Amazonie. Il est cependant essentiel de souligner que les premières expériences de ce type ont eu lieu dans des zones de la RAE non affectées par le développement des activités pétrolières (Pablo Ortiz, *Centro de Investigaciones interculturales*, interrogé le 1<sup>er</sup> septembre à Quito). Ainsi, le mouvement indigène amazonien s'est d'abord structuré autour des groupes ethniques Shuar: la *Federación Indígena de los Centros Shuar* (FICSH) est créée en 1964 sous l'égide de la mission salésienne et regroupe les Shuar des provinces de Zamora, Morona Santiago et Pastaza. Par la suite, La *Federación de Comunas Unión de Nativos de la Amazonia Ecuatoriana* (FCUNAE) naît en 1975 à San José de Coca, avec le soutien des missionnaires capucins : fruit d'une alliance entre vingt communautés

---

<sup>4</sup> « cheminement historique »

Kichwas, la FCUNAE se donne comme objectifs principaux la défense des territoires indigènes, menacés tant par le développement de l'exploitation du pétrole que par les processus de réforme agraire et de colonisation.

Les Sionas et les Secoyas ne se regroupent qu'en 1977 au sein de l'*Organización Indígena Siona-Secoya del Ecuador* (OISSE). La *Confederación de las Nacionalidades Indígenas de la Amazonia Ecuatoriana* (CONFENIAE) est créée en 1980 à Puyo (Pastaza) dans le but de faire face aux « invasions » des terres indigènes par les colons cultivateurs, les entreprises agroindustrielles et les entreprises pétrolières, ainsi que pour défendre les droits fondamentaux des populations indigènes de la région. Les premiers membres demandèrent l'abrogation de la *Ley de Colonización y Reforma Agraria* et la suspension des concessions accordées aux compagnies pétrolières. En 1982, la CONFENIAE commença à se préoccuper de la situation des peuples les plus vulnérables de l'Amazonie : les Sionas, les Secoyas, les Cofanes et les Huaoranis. Elle aida les groupes Huaorani et Cofanes à s'organiser, en appuyant la création de la ONAHE (*Organización de la Nacionalidad Huaorani del Ecuador*) et de la OINCE (*Organización Indígena Nacionalidad Cofán del Ecuador*). Elle appuya leurs demandes territoriales et intensifia la pression sur l'*Instituto Ecuatoriano de Reforma Agraria y Colonización* (IERAC) pour légaliser leurs terres (Fontaine, 2003).

On retiendra que l'exploitation pétrolière a débuté avant que les communautés indigènes avoisinantes ne soient organisées, un facteur qui a indéniablement constitué une vulnérabilité accrue de ces dernières pendant les premiers temps de l'exploitation. On notera également que la défense du territoire est la base première de constitution de ces organisations : elle s'inscrit en réaction à la colonisation du territoire, réalisée sous l'effet de la Réforme Agraire et du développement pétrolier.

Parallèlement, les communautés paysannes constituées par les colons métisses commencèrent à s'organiser : en 1968, six organisations de base furent créées, et se regroupèrent l'année suivante pour former la *Federación Provincial de Organizaciones Campesinas del Napo* (FEPOCAN). D'autres organisations sont nées autour de l'obligation posée par l'IERAC de constituer des « pré-coopératives » pour obtenir la reconnaissance légale des propriétés (Alicia Garcés, CEDIME, interrogé le 5 septembre).

En 1978, la *Comisión Ecuménica de Derechos Humanos* (CEDHU) est créée à Quito, suite au massacre d'une centaine de travailleurs dans la Costa. Centrée au départ sur les droits des travailleurs et les droits sociaux, elle élargit son spectre d'action à l'ensemble des droits humains reconnus par la législation équatorienne. C'est en ce sens qu'elle va s'intéresser au thème du pétrole en Amazonie, vers la fin des années 80, parmi d'autres sujets (narcotrafic, violences faites aux femmes, etc.).

La CEDHU va effectuer des dénonciations publiques, des lettres de réclamation à diverses autorités, et l'accompagnement des victimes de violations de droits humains. Elle offre une présence dissuasive dans les zones conflictuelles, ainsi que divers appuis matériels et logistiques aux victimes ou aux collectifs locaux qui les défendent. La fondatrice et actuelle présidente de la CEDHU, la Sœur Elsie Monge, indique que la CEDHU s'est impliqué dans

le thème pétrolier en collaboration avec une avocate américaine présente dans les zones affectées, Judith Kimerling, ainsi qu'avec les missionnaires de la Mission Capucine.

En 1987 à Quito est créée l'organisation à but non lucratif *Acción Ecológica*. Fondée par un groupe d'étudiants en biologie disposant déjà d'un background de militants de gauche (Ivonne Yanez, *Acción Ecológica*, interrogée le 16 août à Quito), l'organisation était initialement vouée à la défense des forêts. Le thème pétrolier est cependant rapidement devenu l'axe principal de l'action de l'ONG. *Acción Ecológica* se targue d'être la première organisation en Equateur à effectuer un certain type de travail, qui diffère de celui mené habituellement par d'autres organisations de défense de l'environnement. Elle se démarque de la ligne conservacionniste, environnementaliste de quelques unes de ces organisations pour se positionner sur un crédo véritablement écologiste (Alexandra Almeida, *Acción Ecológica*, interrogée le 11 août à Quito). En d'autres termes, sa logique d'action est davantage activiste qu'institutionnelle. Dès les débuts, des contacts sont établis avec des organisations en Amazonie : la CONFENIAE (*Confederación de las Nacionalidades Indígenas de la Amazonia Ecuatoriana*), avec qui les liens demeurent étroits, ainsi que la FCUNAE (*Federación de Comunas Unión de Nativos de la Amazonia Ecuatoriana*), et d'autres organisations plus modestes, indigènes et paysannes. En partenariat avec celles-ci, *Acción Ecológica* réalise des analyses des impacts environnementaux de l'activité pétrolière : « Avec cela nous pouvions extraire toute l'information qui nous servait ensuite pour faire une dénonciation publique » (Alexandra Almeida, *Acción Ecológica*, interrogée le 11 août à Quito).

### 1.3.2. Plaintes et requêtes isolées

L'enquête réalisée par l'équipe de Beristain (2009) fait état de requêtes adressées aux autorités de santé concernant des cas de contaminations. Ainsi, une lettre datant du 30 mars 1976, adressée au gérant de Texaco par le *Jefe Provincial de Salud del Napo*, relate la pollution du Rio Huamayacu par du pétrole brut, indique que ce n'est pas la première fois que cela se produit, et informe l'entreprise qu'elle a enfreint l'article 12, chapitre 1 du Code de Santé. La pollution des eaux a occasionné quelques sanctions de la part d'autorités. Cela a été le cas lorsque des analyses ont été conduites dans la zone de Shushufindi, en octobre 1985, puis analysées par la *Universidad Central del Ecuador* et la *Unidad de Control de la Contaminación de la Armada de Ecuador*. Les résultats indiquaient un haut niveau de pollution de l'eau, interprété comme le résultat d'une fuite de produits toxiques, et constituant un danger pour les habitants de la zone. Une lettre du Ministère des Hydrocarbures datée du 19 mars 1976 et adressée au gérant de Texaco informe que la compagnie est condamnée à verser une amende pour ne pas avoir adopté les mesures nécessaires à la prévention de la pollution des eaux, ce qui figure dans ses obligations légales. Ce cas pose un premier jalon dans l'analyse de la place de l'expertise dans la dénonciation : la preuve scientifique vient établir une nécessité d'intervenir, ici en condamnant la compagnie pétrolière.

Par ailleurs, l'enquête de Beristain indique que quelques documents émanant des autorités civiles de l'époque confirment les plaintes répétées de l'impact de la pollution sur la perte d'animaux et de biodiversité. Une lettre adressée par le député du Napo au gérant de Texaco le 3 juin 1985 raconte :

« En permanence sont déposées dans mon bureau des plaintes liées à l'utilisation indiscriminée des fleuves et des lagunes, dans la province de Napo, dans lesquels sont jetés tous les résidus et les déchets provenant de l'exploitation pétrolière, provoquant de cette manière une pollution grave, de laquelle découle l'extinction radicale de toute vie animale. Compte tenu de ces précédents, je vous demande très respectueusement de bien vouloir prendre les mesures propices à freiner cet outrage qui implique un grave problème pour les indigènes et les colons, qui ont pour base primordiale d'alimentation l'utilisation rationnelle de la faune existante dans la province de Napo, celle-la même qui, en raison des faits énoncés, est en risque d'extinction »<sup>5</sup>.

Extrait, Beristain et al. (2009)

Les pertes d'animaux ont également fait l'objet de fréquentes requêtes auprès de l'entreprise. Ainsi dans les actes juridiques produits à l'occasion du procès Texaco, l'équipe de Beristain mentionne le témoignage d'un paysan métisse (recueilli en 2006, mais sans indication sur la date des faits) expliquant qu'une investigation avait été menée par des personnes du Ministère de l'Agriculture sur les animaux morts, décelant du pétrole brut dans les entrailles. Il indique ensuite: « *mais nous n'avons pas trouvé d'autorité qui nous fasse justice* »<sup>6</sup>.

L'analyse de documents d'origine, provenant des archives de la CEDHU (cf. Méthodologie, Enquête de terrain) révèle d'autres initiatives de dénonciation. Une plainte, enregistrée par la CEDHU en janvier 1983, a pour objet des destructions de biens suite à l'ouverture d'un puits de pétrole (Guarumo I) et d'une route à Pacayacu. Les victimes sont deux paysans métis, qui ont vu huit hectares de terres cultivées détruites sans avoir reçu le moindre avis.

L'ensemble de ces plaintes et requêtes, émanant d'acteurs isolés, indique que certains impacts de l'activité pétrolière sont bien identifiés comme tels. Mais la situation n'est alors pas encore telle qu'elle permettrait de véritablement lancer l'alerte, ni de constituer une affaire. Pablo Fajardo, du *Frente de Defensa de la Amazonia* (interrogé le 30 août à Lago Agrio) retraduit bien le contexte lorsqu'il dit: « *Où pouvaient-ils dénoncer ? Il n'y avait aucun espace pour cela* »<sup>7</sup>.

### 1.3.3 Premières mobilisations

Dans les archives de la CEDHU, une lettre de la communauté Shuar de Pacayacu, datant de mars 1990 et destinée à la *Comisión de derechos humanos* de Lago Agrio fait état de pratiques de gestion irresponsable, de destructions de cultures agricoles, de contamination des eaux, de maladies, de pertes de cheptel. La communauté explique qu'elle s'est déjà

---

<sup>5</sup> "Permanentemente se presentan en mi despacho denuncias relacionadas con la indiscriminada utilización de los ríos y lagunas, en la provincia de Napo, a los cuales se arrojan todos los residuos y desperdicios provenientes de la explotación petrolera, ocasionando de esta manera una grave contaminación, derivándose de ella la extinción radical de toda clase de vida animal. Con estos antecedentes, muy comedidamente solicito a usted se digné arbitrar las medidas conducentes a frenar este desafuero que implica a la vez un grave problema para los nativos y colonos, que tienen una base primordial para su sustento, con la utilización racional de la fauna existente en la provincia de Napo, la misma que por el hecho anteriormente anotado, corre el riesgo de extinguirse"

<sup>6</sup> "pero no encontramos una autoridad que nos haga justicia"

<sup>7</sup> "¿A dónde pudieron denunciar? No había ningún espacio para eso."

adressée à la compagnie pour l'informer de ces faits et faire valoir son droit : « *Ils nous en reçû très en colère, et avec une suite de moqueries* »<sup>8</sup> est-il écrit dans la lettre. La communauté exige l'indemnisation pour les dommages et préjudices subis, équivalente au prix de chaque plante de café détruite, ainsi qu'aux dépenses médicales liées aux maladies. Elle demande également que lui soit remis trois bidons vides pour pouvoir collecter l'eau de pluie. La lettre vise à obtenir le soutien de la *Comisión de derechos humanos* de Lago Agrio pour faire parvenir la plainte aux autorités compétentes et suivre le dossier.

Un document d'analyse, réalisé par l'OPIP, la COFENIAE et la CONAIE et datant de mai 1989, concerne l'impact environnemental de l'exploration sismique dans le bloc 10 (Sarayaku). Le document parle d'impact sur l'écologie et d'impact socioculturel (ce qui comprend le travail et les droits des peuples indigènes). Des mécanismes biophysiques y sont décrits : les superficies déboisées sont exposées à l'action érosive des pluies tropicales, au vent, au durcissement, à l'action directe des rayons solaires. Le document parle de pertes de forêt primaire et de « *sites magiques et sacrés de la forêt* »<sup>9</sup>, essentiels au maintien de la culture des Huaoranis occupant la zone. Il fait aussi état de la « *disparition des ressources de la chasse, de la pêche et de la cueillette* »<sup>10</sup>, du bruit généré par les machineries. Les conditions des travailleurs pétroliers sont aussi dénoncées comme mauvaises, de même que leurs conditions d'alimentation, d'hygiène et de logement. Le document dénonce enfin une dépendance accrue de la communauté et de son économie aux mécanismes marchands, en soulignant que les possibilités d'obtenir des revenus monétaires dans la zone se limitent à l'emploi par les compagnies pétrolières.

Une dénonciation enregistrée par la CEDHU en décembre 1989 traite de la pollution générée par Petroecuador dans un camp Shuar. Cette dénonciation a été faite par l'*Asociación de Comité Populares de Salud de Sucumbíos* (ACOPSAS). Elle critique une exploration et une exploitation pétrolière qui seraient réalisées de manière incontrôlée, et sans considération des mesures de sécurité en vigueur pour ce type d'opérations : mention est faite des piscines non imperméabilisées, des déversements et autres fuites de brut qui provoquent des infiltrations souterraines ayant pour effet de contaminer les eaux profondes. D'après le document, des plaintes ont été réalisées à Texaco et Petroecuador, sans suites.

#### 1.3.4. Les débuts d'une conflictivité visible

D'après Fontaine et Narvaez (2006), les conflits liés au pétrole se multiplient dans la RAE à partir des années 1980. Les premiers signes de l'opposition des mouvements écologistes à l'exploitation pétrolière apparurent autour de la mise en vente de plusieurs blocs situés dans le parc national Yasuni (Orellana et Pastaza) et la Réserve de production animalière Cuyabeno (Sucumbíos), comme l'illustre également un document provenant des archives de la CEDHU : une plainte d'auteur inconnu, reçue à la CEDHU en janvier 1990 dénonce des destructions de ressources naturelles dans le Parc Yasuni et la Réserve Cuyabeno,

<sup>8</sup> "Nos recibieron muy enojados y con una serie de burlas".

<sup>9</sup> "sitios mágicos y sagrados de la selva"

<sup>10</sup> "desaparición de los recursos de caza, pesca y recolección"

occasionnées par la licitation de nouveaux blocs pétrolifères dans ces zones. La plainte fait valoir qu'il s'agit d'une violation de la *Ley forestal* et souligne aussi qu'il s'agit d'aires fragiles, où vivent des Huaoranis et qui concentrent une biodiversité riche et reconnue.

En 1987, plusieurs organisations écologistes et environnementalistes s'allient dans une association : la *Corporación de Defensa de la Vida* (CORDAVI). Il s'agit de porter plainte devant le *Tribunal de Garantías Constitucionales* (TGC), contre CEPE et les Ministères de l'Énergie et de l'Agriculture, en vertu de la *Ley forestal* et de la Constitution, dans le but d'empêcher l'exploration et l'exploitation de pétrole dans le Parc Yasuní (motif d'inconstitutionnalité de la licitation). La plainte échoue : les juges avouent avoir été victimes de pressions de la part de l'industrie pétrolière, celle-ci menaçant de paralyser tous les projets d'investissements dans la RAE.

Deux articles de presse issus des archives de la CEDHU, datant de janvier 1990 et publiés dans le journal HOY, relaient les discours des organisations. Le premier accuse Petroecuador d'avoir violé la *Ley forestal* [contexte d'avancée du front pétrolier dans les réserves protégées], et cite Roque Sevilla (Fundación Natura) sur la richesse naturelle et génétique propre à Yasuni et Cuyabeno. Le deuxième article titre « *Llaman a defender el Yasuni* » et parle de l'action en ce sens du CEDENMA (Comité ecuatoriano de Defensa de la Naturaleza y del Medio Ambiente).

## **Séquence 2 – De la fin des années 80 au début des années 2000 : agitation et politisation**

Pour Fontaine (2003), les impacts néfastes des activités pétrolières sont restés méconnus de la population équatorienne jusqu'au début des années 90. Cette période commence avec la finalisation du contrat faisant de Petroecuador le nouvel opérateur des blocs pétrolifères laissés par Texaco. Par ailleurs, ces années sont aussi le théâtre de la radicalisation et la politisation de certaines mobilisations : c'est le cas concernant les luttes pour la défense de l'environnement menées par Acción Ecológica. C'est aussi une période qui commence par la publication des premières études réalisées sur le dossier. Enfin, c'est le début du procès Texaco aux Etats-Unis. A ces égards, 1993 est une année riche en événements marquants.

### **2.1. Le contexte international**

Il convient d'abord de caractériser la toile de fonds de ces événements. Ainsi que l'indique Fontaine (2003), vers la fin des années 80 et le début des années 90, l'Amazonie devient un point de convergence de politiques, de communautés scientifiques et des mouvements écologistes internationaux. La déforestation est le thème suscitant le plus de préoccupation, mais la pollution et les conflits liés aux industries extractives sont aussi sources d'inquiétude.

Le droit international va connaître des développements majeurs, et tout particulièrement dans les domaines de l'environnement et des droits humains. La reprise d'une partie de ce droit dans la législation équatorienne va offrir une base juridique aux arguments portés par les organisations de la société civile nationale. La Déclaration de Rio, issue du Sommet de la Terre de 1992, reconnaît le « *droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature* » (principe 1), et affirme que « *la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement et ne peut être considérée isolément* » (principe 4). Ce texte énonce par ailleurs le principe de « pollueur payeur », le droit à la participation de la population dans la prise de décisions relatives à l'environnement, et le devoir pour l'Etat de mettre l'information environnementale à disposition de tous.

Les mouvements sociaux qui disposaient de ressources limitées trouvent dans ce développement du droit international des opportunités de grandir en influence. L'alliance avec des organisations internationales renforce le pouvoir des activistes. Toutefois, ainsi que le souligne Fontaine (2003), ce nouveau cadre légal n'est pas suffisamment clair : il existe trop de contradictions entre la législation pétrolière et la législation environnementale et celle portant sur les droits des indigènes. Ainsi le gouvernement équatorien prend des mesures visant à « mettre sous cloche » des territoires amazoniens particulièrement riches en biodiversité en les transformant en parcs nationaux ou en réserves fauniques ; il met en place des politiques de protection des groupes ethniques les plus menacées en procédant à la légalisation de terres ; mais dans le même temps, il lance de nouveaux appels d'offre pour des concessions pétrolières dans la RAE.

Au niveau régional latino-américain, un mouvement regroupant les nationalités indigènes du continent se forme au début des années 90, autour de la « *Campaña 500 años* ». Les peuples indigènes de l'Amérique latine se retrouvent pour revendiquer une spécificité et un destin historique commun, et réclamer leurs droits à l'autodétermination et à la participation aux décisions politiques (Ibarra Illanez, 1984 ; Fontaine, 2003). Ce mouvement met en avant l'idée d'une dette historique et morale des Etats-nations à l'égard des peuples indigènes, du fait des processus ethnocides à l'œuvre depuis la Conquête espagnole. Le colonialisme et le néocolonialisme sont dénoncés comme systèmes de domination injustes, caractérisés par un pillage récurrent des ressources naturelles. Plus largement, le mouvement rejette le modèle de développement néolibéral pour lui préférer des aspirations à un développement durable « autogestionnaire ». La conception économiste de la Terre comme ressource exploitable s'oppose à une volonté de rétablir des équilibres entre l'homme et la nature. L'homme indigène est décrit comme étant le meilleur défenseur et gardien de la forêt. Les cultures traditionnelles, dans leur subsistance, respectent les mécanismes de reproduction des ressources naturelles. Elles n'exercent pas de pression excessive sur chaque ressource, ni ne dépendent trop de l'une (Ibarra, Illanez, 1984). La défense du territoire vital s'articule ainsi avec le paradigme écologiste d'une exploitation durable des ressources (Fontaine 2003). Le mouvement appelle à la reconnaissance de la culture traditionnelle des peuples indigènes, de leurs arts, de leurs langues, de leurs valeurs sociales, de leurs conceptions propres (Ibarra Illanez, 1984). Parmi les droits mis en avant figurent le droit prioritaire des indigènes sur les territoires qu'ils occupent de manière ancestrale, ainsi que le droit de s'organiser librement et de prendre leurs propres décisions (Ibarra Illanez, 1984).

Dans ce contexte, le développement de l'activité pétrolière est perçu comme un facteur d'aliénation, de dépossession et de destruction supplémentaire.

## **2.2. La campagne « Amazonia por la vida »**

L'année 1989 marque le début de la campagne « *Amazonia por la vida* », orchestrée par Acción Ecológica. La campagne est exclusivement centrée sur le thème pétrolier dans la RAE. Elle se donne pour objectif de rendre publics les problèmes écologiques posés par les activités pétrolières, et d'élaborer des stratégies qui permettraient de mettre un frein à la destruction de l'environnement amazonien. D'autres organisations participent au déroulement de la campagne: Gaia, la CORDAVI, le *Centro de Estudios e Investigaciones sobre Movimientos Sociales Ecuatorianos* (CEDIME), *Arco Iris*, la *Fundación Conservación Semilla de la Vida*. La CONFENIAE et la CONAIE apportent leur soutien. Cette convergence, notamment entre écologisme et ethnicité<sup>11</sup> (Fontaine, 2009) repose sur le rejet commun d'une activité pétrolière incontrôlée dans la RAE, sur la défense de l'environnement et sur le souhait d'aboutir à la reconnaissance des droits humains et culturels des communautés indigènes.

---

<sup>11</sup> La convergence dans le cadre de la campagne se fait aussi entre des organisations non gouvernementales (écologistes et de défense des droits humains) et des organisations représentatives (indigènes).

Dans les faits, cette campagne se traduit par une multiplication des marches et des manifestations, par l'occupation d'édifices publics à Quito (celui de Petroecuador et du Ministère de l'Energie notamment), mais aussi par des appels au boycott de la marque Texaco (Fontaine et Narvaez, 2007).

Un point de rupture idéologique dans le mouvement écologiste se produit, entre les organisations institutionnelles comme la *Fundación Natura*, et les organisations activistes comme *Acción Ecológica*. Ces dernières s'éloignent de la seule stratégie conservationniste pour devenir plus politisées. Elles ne visent plus seulement la protection de zones riches en biodiversité, mais s'engagent dans la mobilisation de l'opinion publique contre l'exploitation pétrolière en Amazonie. C'est jusqu'au modèle de développement basé sur l'exploitation des ressources naturelles qui est remis en cause, les structures de pouvoir qui lui sont inhérentes, l'exclusion des populations dans les processus de prise de décision, et plus largement, la rationalité économique qui fait prévaloir les intérêts du capital sur les considérations écologiques (Araujo Pozo, 2009).



Photographie n°10, Logo d'Acción Ecológica, Quito - photographies de l'auteur, août 2011

Les divergences entre les sensibilités radicales et institutionnelles ont été particulièrement aiguës au moment du Septième appel d'offre pour la concession de blocs pétroliers, lancé en 1994 par le gouvernement. Les écologistes radicaux, *Acción Ecológica* en tête, et certaines organisations indigènes organisent des actions directes (manifestation à Quito, occupation du Ministère de l'Energie) et refusent de transiger sur leur idée de non-exploitation du pétrole (Fontaine, 2003). A l'inverse, les environnementalistes, symbolisés par la *Fundación Natura* adoptent une position d'ouverture au dialogue et à la négociation, voir d'assistance technique aux entreprises et au Ministère de l'Energie dans l'élaboration des termes des contrats d'appels d'offres.

Au même moment, les organisations écologistes et environnementalistes sont regroupées au sein du *Comité Ecuatoriano por la Defensa de la Naturaleza y del Medio Ambiente* (CEDENMA),

composé au départ d'une quarantaine d'ONG. Ce comité fonctionne au travers de neuf commissions spéciales, dont l'une porte spécifiquement sur « *Amazonia y Petróleo* » et intègre une douzaine d'organisations. Fontaine (2003) note que le CEDENMA lui-même était soumis aux luttes d'influence entre la Fundación Natura et Acción Ecológica, aux rivalités entre les deux visions différentes de la situation portées par ces organismes. La première se situe en effet sur une ligne environnementaliste et plutôt apolitique, ce qui ne correspond pas aux velléités de transformation sociétale portées par la seconde. Dans la réalité, la commission « *Amazonia y Petróleo* » fonctionne sous le contrôle d'Acción Ecológica, empêchant de fait une quelconque collaboration avec les entreprises ou l'Etat.

La campagne « *Amazonia por la vida* » se termine en 1994. Elle aura reçu un appui important de la communauté scientifique internationale et des ONGs internationales (Fontaine, 2009). Si la campagne n'a pas réussi à arrêter l'avancement de l'industrie pétrolière sur le Parc Yasuni et sur le territoire huaorani, elle aura eu pour résultat la mise en visibilité des impacts néfastes de l'activité pétrolière dans la RAE.

### 2.3. Les premières publications expertes

En 1992, l'UNICEF publie une analyse de la situation de l'Amazonie équatorienne en termes de démographie, d'éducation et de soins<sup>12</sup>. Elle écrit que dans la zone de Shushufindi, le niveau de mortalité infantile est très élevé : 47,4% des familles interrogées ont connu la mort d'au moins un de leurs enfants. L'UNICEF relie spécifiquement la pollution causée par l'exploitation pétrolière à l'augmentation de diverses maladies (notamment de la peau), aux difficultés économiques des familles (du fait de la perte des cultures et des animaux), la perte de biodiversité, la dénutrition des populations, et notamment des enfants (Beristain et al, 2009).

En outre, l'année 1993 marque l'aboutissement et la publication d'une enquête sur les impacts sanitaires de l'activité pétrolière. Il s'agit du rapport « *Culturas bañadas en petróleo* », publié au nom de la *Unión de Promotores Populares de Salud de la Amazonia Ecuatoriana*. Cette association, aujourd'hui dissoute, était basée à Pacayacu dans la province de Sucumbíos (Wilson Suarez, interrogé le 28 août 2011 à Pacayacu). Elle a travaillé à la réalisation de cette étude en collaboration avec le médecin espagnol Adolfo Maldonado et la biochimiste Alexandra Almeida. Ces deux personnes travaillent aujourd'hui pour Acción Ecológica (ce qui n'était pas le cas à l'époque). Adolfo Maldonado, interrogé le 7 septembre 2011 à Quito, indique qu'il s'agit de la première étude proprement *scientifique* réalisée sur les impacts sanitaires de l'activité pétrolière. Des analyses biomédicales (notamment d'urine et de sang) et des entretiens ont été réalisés auprès de 1465 personnes dans 10 communautés, dans une perspective comparatiste entre les habitants de zones pétrolières (7 communautés, 1077 individus) ou non pétrolières (3 communautés, 388 individus). Cette étude était financée par

---

<sup>12</sup> UNICEF (1992). Situación de las madres y los niños en la Amazonia ecuatoriana. Análisis de situación e indicadores de subsistemas: demografía, educación; cuidado y protección en la Amazonia ecuatoriana. UNICEF. Quito.

l'organisme de coopération internationale Medicus Mundi, et appuyée par la Mission Carmélite, qui a mis des locaux à disposition de l'équipe.

Il a été impossible de retrouver un exemplaire de cette étude. Elle n'a été éditée qu'à quelques 1000 exemplaires, et distribuée en priorité aux communautés. Il n'en existe pas de version numérique.

Toutefois, Maldonado lui-même nous a retranscrit les grands résultats : dans les communautés avec présence de l'activité pétrolière, l'incidence d'infection de la peau est trois fois plus élevée, et l'incidence de mycoses, d'anémie, d'infection des voies urinaires et de tuberculose est deux fois plus élevée. Dans ces mêmes communautés, la dénutrition touche deux fois plus d'enfants que dans les communautés non affectées par l'exploitation pétrolière. D'autres types d'affections ont également été recensés avec un taux d'incidence plus élevé : céphalées, problèmes respiratoires, réactions allergiques, problèmes rénaux, avortements spontanés. Les personnes qui réalisaient des tâches de nettoyage du brut présentaient des problèmes de peau, des troubles neurologiques, des intoxications respiratoires, des dysfonctionnements digestifs et articulaires. Si ces problèmes sanitaires auraient pu être attribués à d'autres causes, comme le manque d'hygiène ou les mauvaises conditions socio-économiques des populations, la comparaison entre des communautés similaires non affectées par l'exploitation pétrolière rend ces thèses inopérantes. L'étude souligne que les communautés affectées elles-mêmes différencient le type de problèmes de santé selon leur expérience antérieure et leurs pratiques dans le soin des problèmes de santé infantiles (Maldonado, interrogé le 7 septembre 2011 à Quito).

L'année 1993 est aussi marquée par la publication en Equateur de « *Crudo Amazónico* » de l'avocate américaine Judith Kimerling, en collaboration avec la FCUNAE (*Federacion de Comunas Union de Nativos de la Amazonia Ecuatoriana*). Pour Fontaine (2003), il s'agit de la toute première investigation systématique réalisée sur les impacts des activités pétrolières. Dans le cadre de son enquête, Kimerling a effectué de nombreuses visites dans les communautés du nord-est de l'Amazonie, en combinant ses observations et ses entretiens avec des recherches sur les aspects techniques et légaux des activités pétrolières (Kimerling, 1993). Elle a été appuyée dans sa recherche par l'organisation Kichwa FCUNAE et par la Mission capucine : elles lui fournissaient de l'information de première main en la mettant en relations avec les communautés, mais lui apportaient aussi de l'aide logistique (transports, hébergement).

Le livre « *Crudo Amazónico* » indique que les trente fuites les plus graves du Système d'Oléoducs TransEquatorien (SOTE) auraient occasionné la perte de 403.200 barils de pétrole. A cela s'ajoutent 456.000 barils de brut et 450 millions de barils d'eaux de formation déversés dans l'environnement, ainsi que 6.667 millions de mètres cubes de gaz brûlé à l'air libre, dans le cadre des activités routinières de Texaco. Cette recherche souligne aussi que les excédents commerciaux issus de l'exportation du pétrole n'ont pas été réinvestis dans la diversification de l'économie, ni dans le développement des territoires exploités (Herrera, 1996). Une première version de cette enquête avait été publiée en anglais aux Etats-Unis, un an plus tôt, par le *Natural Resources Defense Council* (NRDC) ; elle est le

point de départ du dépôt de la première plainte contre Texaco (voir plus loin), ce qui nous indique une nouvelle fois le rôle crucial de la production d'expertise dans le processus de dénonciation.

Une lettre retrouvée dans les archives de la CEDHU indique que l'avocate ne se contentait pas de faire de la recherche, mais qu'elle était active auprès des communautés touchées. La lettre, rédigée par Judith Kimerling en août 1990, au nom du *Natural Resources Defense Council*, est adressée au chef de l'unité de protection environnementale de Petroecuador, ainsi qu'au secrétaire à l'environnement du Ministère de l'Energie et des Mines. Elle fait état de crises environnementales et sanitaires dans les zones d'exploitation pétrolière de la RAE. Elle demande des modifications opérationnelles et des nettoyages. Kimerling appuie ses dires sur différentes visites de terrain, effectuées avec l'*Asociación de Comité Populares de Salud de Sucumbíos* (ACOPSAS) et le *Comité de derechos humanos del Nororiente*. Elle mentionne les piscines à ciel ouvert, les déversements de pétrole, les résidus toxiques dans la nature, et plaide pour une collaboration entre les destinataires de la lettre et les deux organisations citées.

En mars 1994, une étude vient se superposer à l'ouvrage de Judith Kimerling, publiée par une ONG basée à New York, le *Center for Economic and Social Rights* (CESR). Dirigée par Chris Jochnick, l'étude a cela de particulier qu'elle étudie la situation selon une perspective de droits humains. La contamination de l'environnement et ses effets sur la santé constituent selon le CESR une violation des droits humains, du droit international reconnu par l'Equateur (Déclaration de Stockholm de 1972, Déclaration de Rio de 1992, notamment). Le rapport pointe la responsabilité du gouvernement équatorien pour son échec à assurer le droit à un environnement sain, et particulièrement son incapacité à réguler les acteurs privés et à fournir aux victimes potentielles des solutions juridiques.

La responsabilité de l'Etat est aussi dénoncée par l'étude de Jochnick à travers les activités de Petroecuador, qui allié en consortium avec Texaco, n'a pas empêché la contamination de l'environnement à l'époque et continue à user des mêmes pratiques. En effet, le rapport indique que Petroecuador n'a toujours pas amélioré l'équipement utilisé, ni adopté certaines mesures de prévention (réinjection des eaux de formation, gestion sécuritaire des résidus toxiques, maintenance appropriée des installations, etc.). Pour parvenir à ce constat, l'équipe de recherche dirigée par Jochnick s'appuie sur des entretiens avec des experts de l'environnement et de l'industrie et des visites de terrain sur des plateformes pétrolières gérées par Petroecuador en collaboration avec des observateurs indépendants.

Cependant, le degré de publicisation des premières études réalisées est faible : les résultats ne sont pas appropriés par l'ensemble des communautés, sont peu relayés dans le monde médiatique et sont peu repris dans la sphère politique.

*« La portée des études réalisées avant les années 2000 n'était pas très grande. Elles n'ont pas non plus été bien diffusées. Elles ont été remises à très peu de gens. Elles n'ont pas été socialisées. »*

*C'est littérature ne sert pas si elle n'est pas socialisée* »<sup>13</sup> (extrait d'entretien avec Enrique Morales, Gobierno provincial de Orellana, 25 août 2011, Coca).

## 2.4. Le procès Texaco

L'année 1993 marque le début du procès Texaco aux Etats-Unis. Cristobal Bonifaz, un avocat équatorien vivant et exerçant aux Etats-Unis, dépose une première plainte auprès du Tribunal Supérieur du District Sud de New York. Ce qu'il est important de souligner, c'est qu'il a entrepris cette action suite à la lecture de l'ouvrage de Judith Kimerling, *Amazon Crude*. Ceci nous renseigne une fois de plus sur les liens entre la production d'expertise et son utilisation pour faire avancer les causes de la mobilisation. Le recours collectif étant permis aux Etats-Unis, Bonifaz se rend ensuite dans la RAE pour rallier des plaignants : il en réunira 30 000, en majorité des paysans métisses (dont Maria Aguinda, originaire de Dayuma, dont la plainte porte le nom) mais aussi des indigènes.

Les motifs de plainte sont : dommages corporels et dommages à la propriété, occasionnés par les opérations du consortium depuis 1972. Les plaignants invoquent la négligence et l'offense internationale par action et par omission (Fontaine et Narvaez, 2006). Le fait que le siège de Texaco soit situé à New York est un argument décisif pour que le jugement ait lieu aux Etats-Unis. Il faut par ailleurs souligner que la législation américaine en termes de protection environnementale était (et demeure) plus stricte qu'en Equateur. Texaco a ainsi profité de vides juridiques dans la réglementation équatorienne pour réduire ses coûts de production : équipements non actualisés, mesures de précaution inexistantes, etc. (Kimerling, 1996 ; Fontaine, 2003).

Dès les débuts du processus judiciaire, Texaco tente de nier toute responsabilité dans ce dossier, arguant que sa filiale en Equateur, Texpet, était minoritaire dans le consortium formé avec CEPE. Elle argumente aussi que la zone affectée par ses activités ne couvrait que 3,8% de la RAE. D'après l'entreprise, l'élimination des résidus de la phase d'exploitation s'est faite en conformité avec la législation équatorienne de l'époque – qui était presque inexistante. Texaco a aussi affirmé qu'il n'existait pas de preuves scientifiques des allégations des plaignants concernant les risques de cancer dans la région. Les avocats de la multinationale produisent quelques 71.000 pages de documents et un argumentaire de 140 pages, en réponse aux 81 documents demandés et aux 134 interrogatoires réalisées dans le cadre de l'instruction (Fontaine, 2003).

En janvier 1996, Texaco demande l'annulation de la plainte, profitant de la démission en fonction du juge alors en charge du dossier, et de son remplacement par un autre juge. Ce dernier accède à la demande de Texaco en novembre. Au terme de quelques autres revirements judiciaires, le juge renvoie la plainte à l'Equateur en mai 2001, jugement confirmé en appel en août 2002. Entre temps, Texaco avait terminé un programme de

---

<sup>13</sup> “El alcance de los estudios realizados antes de los años 2000 no era muy grande. Tampoco han sido bien divulgados. Han sido entregados a muy poca gente. No fueron socializados. Esta literatura no sirve si no se socializa”.

réhabilitation d'une durée de trois ans, et se voyait libre de toute obligation devant le gouvernement équatorien. En effet, le *Ministerio de Energía y Minas*, Petroecuador et Texpet avaient signé en 1995 un contrat de réhabilitation de l'aire Texaco, qui une fois terminé libérerait l'entreprise de toute responsabilité. Les opérations se réalisèrent avec la collaboration des municipalités de Lago Agrio, Shushufindi, Joya de los Sachas et Coca, ainsi qu'avec le Conseil provincial de Sucumbíos, pour un coût total de 40 millions de dollars. Une somme ridicule si comparée au montant des réparations réclamées par les plaignants – environ 1.500 millions de dollars (Fontaine, 2003).

Les plaignants devront attendre huit ans avant qu'un verdict soit rendu. Chevron-Texaco aura utilisé toutes les manœuvres pour faire repousser le jugement : menaces, harcèlement, intimidations envers l'équipe d'avocats et leurs familles, remise en cause de l'intégrité des juges et de la Cour (Amazon Defense Coalition, 2011). Au total, six juges se seront succédés entre le retour du procès en Equateur et le verdict. Le 14 février 2011, Chevron est condamné à verser 9,5 milliards de dollars au titre de réparations (dépollution des sols et des nappes phréatiques, restauration de la faune et de la flore, traitement des problèmes de santé causés par l'exposition à la contamination) et 9,5 milliards au titre des dommages et intérêts (que la compagnie peut éviter de payer si elle présente des excuses publiques aux plaignants). Chevron fait appel, mais le jugement est confirmé en janvier 2012.

Le procès Texaco est le conflit lié aux impacts des activités pétrolières qui a été le plus médiatisé de tous. Pour Fontaine (2009), cet événement a eu un effet démonstratif fort de la contamination qui continue d'affecter la région marquée par l'activité de l'entreprise. Ce procès marque aussi un précédent dans la lutte pour la défense de l'environnement et des droits humains face à une entreprise multinationale. Plus encore que ses implications judiciaires, ce procès va avoir des effets sur l'organisation des communautés amazoniennes.

## **2.5. Le Frente de Defensa de la Amazonia**

L'année suivant le début du procès Texaco, des organisations de paysans, d'indigènes et d'écologistes se fédèrent dans une alliance, le *Frente de Defensa de la Amazonia*, qui voit le jour le 15 mai 1994. Le FDA se donne comme objectif d'appuyer la plainte contre Texaco et de sensibiliser la population équatorienne à ce cas. Parmi les organisations fondatrices du FDA se trouve le *Comité de derechos humanos de Shushufindi*, créé en 1992 à l'initiative de la présidente de la CEDHU, Sœur Elsie Monge. Le Comité est alors dirigé par Pablo Fajardo, un métis natif de la région, éduqué par des missionnaires Capucins.

Les plaintes déposées par les populations victimes de la pollution se multiplient au fur et à mesure qu'un mouvement social se constitue autour du FDA, marquant la convergence entre les mouvements écologistes, indigènes et paysans (Fontaine, 2003). Si le Frente s'était au départ essentiellement constitué autour du procès, ses activités se sont peu à peu diversifiées. Le mouvement offre de l'assistance aux communautés affectées par d'autres entreprises, pour les aider à obtenir des indemnisations et une protection légale. Dans la majorité des cas, il s'agit de plaintes relatives à des déversements de pétrole et leurs

conséquences sur l'environnement, l'agriculture et la santé, qui visent à obtenir une remédiation environnementale et des indemnisations (Araujo Pozo, 2009).

Parallèlement, le Frente développe aussi des activités d'information et de capacitation auprès de populations qui ne sont pas (encore) touchées les activités pétrolières. Ces ateliers de capacitation visent à guider les communautés dans la connaissance de leurs droits, des impacts des activités pétrolières, des stratégies de négociation et/ou de résistance face aux entreprises (Pablo Fajardo, FDA, interrogé le 30 août à Lago Agrio). Enfin, depuis la fin des années 90, le Frente assure un suivi des cas en cours. Fontaine (2003) note que l'action de l'organisation et sa reconnaissance progressive ont eu pour effet de modifier le comportement des populations affectées : celles-ci seraient passées d'une posture fataliste et dépendante face aux entreprises, à une attitude de résistance et de lutte pour le respect de leurs droits.

Ainsi que le résume Araujo Pozo (2009), on assiste au long des années 90 à un réveil des tissus sociaux de la partie Nord de la RAE, qui s'expriment contre le modèle extractiviste au travers d'actions sociales comme des grèves et des occupations de sites, mais aussi au travers de réclamations, de dénonciations, de plaintes et de procès. Pour Fontaine (2003), la logique des conflits socio-environnementaux change à partir de la seconde moitié des années 90 et concerne l'accès des populations à l'information et à la conquête de leurs droits. Il cite Luis Yanza, un des avocats du FDA au procès Texaco :

*« Au temps où opérait Texaco [...] la population paysanne ou indigène de base, la population locale, ne dénonçait presque rien. Aujourd'hui, elle a changé sa mentalité et sa façon d'agir. Elle sait que s'ils sont en train de contaminer un fleuve, ou s'ils détruisent une culture en provoquant une fuite de pétrole, ils sont en train de violer plusieurs de ses droits, et ainsi elle sait qu'elle doit poser une réclamation. C'est un processus qui a commencé il y a quatre ans, quand le Frente s'est créé, et ça doit changer petit à petit, en créant de la confiance en eux-mêmes et en sachant que ses droits ne doivent pas être violés et qu'il faut exiger qu'ils soient respectés. Ainsi aujourd'hui, ce sont les mêmes paysans et indigènes qui font des dénonciations dans les médias de communication ou directement aux entreprises »<sup>14</sup> (extrait d'entretien avec Luis Yanza, interrogé par Guillaume Fontaine – 2003).*

Herrera (1996) indique que les revendications autour du thème pétrolier ont évolué dans leur forme. Au départ souvent exprimées au travers d'actions de fait, elles sont désormais l'objet de stratégies de négociation. Cela s'explique notamment par le renforcement des organisations locales.

---

<sup>14</sup> “En el tiempo que operó Texaco [...] la gente campesina o indígena de base, la gente local, casi nada denunciaba. Hoy ha cambiado su mentalidad y su actuación. Sabe que si están contaminando un río o destruyen un cultivo por provoco de un derrame, están violando muchos de sus derechos, por lo tanto saben que tienen que reclamar. Es un proceso que se inició hace cuatro años, cuando se creó el Frente, y eso tiene que cambiar poco a poco, creando confianza en ellos mismo y sabiendo que sus derechos no tienen que ser violados y que hay que exigir que se respeten. Por lo tanto, ahora son los mismos campesinos e indígenas quienes le denuncian por los medios de comunicación o directamente a las empresas”

## **Séquence 3 – Du début des années 2000 à aujourd’hui : vers une institutionnalisation ?**

Pour de nombreux auteurs et personnes interrogées, la période 2000 jusqu’à nos jours se caractérise par la consolidation d’acteurs et de mobilisations déjà existants, par la naissance de nouveaux acteurs, et *in fine* par la constitution d’un mouvement régional amazonien, avec une identité collective et un projet commun (Fontaine 2003). Araujo Pozo (2009) parle d’un véritable processus d’organisation des tissus sociaux locaux : il s’agit pour eux de dépasser leur situation de marginalité politique, d’être en mesure de dialoguer et de coopérer. Cette séquence qui semble donc être celle de l’institutionnalisation de la contestation est aussi marquée par une évolution de la nature des conflits dans la RAE : de revendications environnementales, les conflits glissent vers des revendications sociales.

### **3.1. Acteurs et mobilisations**

Au cours de l’an 2000, des mouvements écologistes et indigènes convergent pour s’opposer à la construction de l’oléoduc de bruts lourds (OCP). Si la mobilisation n’a pas empêché la réalisation du projet, terminée en 2003, la couverture médiatique reçue a permis à la contestation de toucher l’opinion publique. Les décisions du gouvernement ont été rendues publiques et le public a eu accès à l’étude d’impact environnemental ainsi qu’au plan de gestion environnemental des travaux (Fontaine et Narvaez, 2007). Ainsi, malgré son aspect technocratique, le dossier sur les impacts des activités pétrolières s’est converti en thème de discussion médiatique.

En 2002, le dossier juridique du procès Texaco est renvoyé devant le Tribunal Supérieur de Lago Agrio. Le procès débute réellement en 2003, suscite une intensification des mobilisations et bénéficie d’une très importante visibilité.

En 2003 naît la *Red de Lideres Angel Shingre*, basée à El Coca. Créée suite à l’assassinat d’Angel Shingre, alors coordonateur de la *Oficina de Derecho Ambiental de Orellana*, le 4 novembre 2002. La Red se donne comme objectif l’unification des communautés, leur « capacitation », et leur accompagnement dans les négociations et la signature d’accords, entre autres. Ils organisent des présentations publiques, des ateliers. La Red est appuyée par la *Fundación Regional de Asesoría en Derechos Humanos* (INREDH), qui lui offre une assistance juridique et légale.

### **3.2. Nouvelles publications et développement de l’expertise médicale**

En 2001 le médecin épidémiologiste espagnol Miguel San Sebastián et l’*Instituto de Epidemiologia y Salud Comunitaria Manuel Amunarriz* (organe de la Mission Capucine) publient un rapport, “*Yana Curi: Impactos de la actividad petrolera en poblaciones rurales de la Amazonia Ecuatoriana*”. Ce travail fait directement suite à l’étude menée par l’UPPSAE en 1993 : après le départ d’Adolfo Maldonado au Mexique, l’organisation Medicus Mundi (qui avait financé l’étude de l’UPPSAE) charge l’épidémiologiste espagnol San Sebastián de poursuivre la recherche initiée. Une partie de l’étude Yana Curi a été menée auprès de 365

femmes habitant des zones polluées, et de 282 autres femmes habitant loin de ces zones. L'étude montre que le taux d'avortements spontanés est supérieur dans la zone contaminée (9,8% contre 4,4%) et le taux de grossesses arrivées à terme est inférieur dans cette même zone (88,4% contre 93,5%). L'équipe s'est aussi attachée à mettre en évidence la corrélation entre le risque de cancer et la pollution pétrolière, en étudiant le cas de la population de San Carlos (Sachas, Sucumbíos). Dans cette communauté de 1000 habitants, située près de la principale station pétrolière de la région, 10 cas de cancers de différents types (estomac, vésicule, larynx, sang, peau, etc.) ont été enregistrés entre 1989 et 1998. Le taux élevé de mortalité chez les personnes touchées indiquait une forte agressivité de ces cancers. Cette étude a été critiquée, particulièrement par les experts mandatés par Chevron-Texaco (cf. Chapitre 5) pour son manque de représentativité, dû à l'échantillon réduit de population étudiée. La compagnie pétrolière a considéré que cette étude, invoquée dans le cadre du procès, était exagérément alarmiste et sans valeur scientifique car extrapolée à partir de résultats non représentatifs.

Au début des années 2000, San Sebastian publie une série d'articles scientifiques dans des revues spécialisées internationales, en collaboration avec Anna Karin Hurtig et d'autres médecins (San Sebastian et al., 2001 ; San Sebastian et al., 2002 ; San Sebastian et Hurtig, 2004 ; San Sebastian et Hurtig, 2005). Dans ces articles, ils s'intéressent à la santé (notamment reproductive) des femmes, à l'incidence de leucémie infantile et à l'incidence de cancers dans les zones pétrolières. Les résultats de leur recherche soulèvent des chiffres accablants : l'incidence d'avortements spontanés est 2,5 fois plus élevée dans les zones de développement pétrolier, le taux de leucémie chez les enfants de 0 à 4 ans est trois fois plus élevée qu'ailleurs dans le pays ; l'incidence de cancer chez les personnes vivant à proximité d'installations pétrolières est 150% plus importante que chez les personnes vivant dans des zones sans activités pétrolières.

En 2003, l'organisation Acción Ecológica publie le rapport "*Ecuador ni es ni será mas país amazónico. Inventario de impactos petroleros I*", réalisé par Adolfo Maldonado et Alberto Narváez, lui aussi médecin. Ce rapport se donnait pour objectif de faire la lumière sur le drame vécu par les indigènes et les paysans-colons habitant près des installations pétrolières. A partir d'un échantillon de 1520 personnes et de 324 visites d'installations pétrolières, le rapport indique que 60% des puits et 100% des stations pétrolières sont situés à moins de 500 mètres d'habitations familiales, et que 42% des familles vivent à moins de 50 mètres d'infrastructures pétrolières. Le rapport indique aussi que 82,4% de la population a déjà été malade à cause de la pollution, que 96% des malades souffrent de problèmes de peau, 75% de problèmes respiratoires, 64% de problèmes digestifs, et 42% de problèmes oculaires. Le taux de mortalité pour cause de cancer sur la population étudiée est deux fois plus élevée que celui de la Sierra, et trois fois plus élevé que celui de la Costa – particulièrement l'incidence de leucémie, de cancer de l'estomac, du foie, de l'intestin, de l'utérus et des os.

En 2006, un rapport est publié par Acción Ecológica, intitulé "*Atlas Amazónico. Agresiones y resistencias. Inventario de impactos petroleros II*". Il fait suite au rapport "*Ecuador ni es ni será mas país amazónico. Inventario de impactos petroleros I*". Le rapport, réalisé par Adolfo Maldonado et Alexandra Almeida, a été en partie financé par la CONAIE. Plusieurs acteurs

appartenant à la *Red de Lideres Angel Shingre* ont participé à son élaboration. Cet atlas recense les « lutttes de résistance » menées par les communautés indigènes et paysannes, son objectif étant de dénoncer les pratiques des entreprises pétrolières, bloc par bloc. Contrairement au premier rapport « *Impactos petroleros I* », l'analyse dépasse ici le seul cadre des impacts sanitaires pour mettre en avant les détériorations environnementales, les violations de droits humains, les processus de corruption et de division des communautés, etc. Par ailleurs, le premier inventaire ne concernait que les blocs pétroliers gérés par Petroecuador, alors que dans l'Atlas Amazonico, tous les blocs et toutes les entreprises sont passés au crible, y compris d'un point de vue historique (Alexandra Almeida, extrait d'entretien ?).

En 2010, Acción Ecológica publie des Manuels de surveillance environnementale communautaire<sup>15</sup>. Ces manuels visent à donner aux communautés de la RAE la capacité de surveiller et contrôler les activités pétrolières. Réalisés par Alexandra Almeida, Adolfo Maldonado, Esperanza Martinez et Pablo Fajardo, ces manuels se divisent en quatre :

- Le premier revient sur l'histoire pétrolière de l'Equateur, les phases de l'exploitation et leurs impacts.
- Le deuxième manuel expose des méthodologies de surveillance environnementale à réaliser par les communautés elles-mêmes : indicateurs de mesure, utilisation de biomarqueurs, inspection de sites, étapes de surveillance, rédaction de rapports, formulation de dénonciations, données nécessaires, institutions à qui s'adresser, etc.
- Le troisième manuel traite plus en détail les indicateurs physiques et chimiques, et les indicateurs sanitaires.
- Le dernier manuel se concentre d'abord sur les systèmes de gestion environnementale internes aux entreprises : planification des risques, management environnemental, études d'impacts, audits, etc. Le manuel explique ce qu'ils contiennent, et comment en faire une lecture critique. La seconde partie de ce dernier manuel traite des droits environnementaux et humains des populations affectées, reconnus par des textes internationaux, des lois nationales, et surtout par la Constitution de l'Equateur.

La surveillance environnementale communautaire se veut un instrument de la conscientisation et de la capacitation des populations, ainsi qu'un vecteur de pression sociale. La surveillance n'est en réalité pas seulement environnementale, car les dommages causés à la santé sont également rapportés, ainsi que les impacts culturels, les violations de droits, les cas de menaces/manques de respect de la part des entreprises.

### **3.3. Evolution des conflits et constitution d'un mouvement régional**

Araujo Pozo (2009) comptabilise soixante-dix actions collectives réalisées dans le nord de la RAE à travers l'analyse de la presse écrite publiée entre janvier 1990 et janvier 2009. Ces actions se présentent de manière continue, avec une très nette intensification entre 2005 et

---

<sup>15</sup> Manuales de monitoreo ambiental comunitario

2008 (47 actions collectives rien que sur ces quatre années). Sa typologie des thèmes de la protestation sociale distingue trois axes : le développement de la couverture de services sociaux, le respect de la législation, l'opposition à l'activité pétrolière. Il observe ainsi que 80% des actions collectives menées dans la RAE se réfèrent à des exigences dans la couverture des services sociaux (infrastructures, eau, électricité, etc.). Ensuite, 16% des actions visent le respect de la législation en vigueur (consultation préliminaire, indemnisations des externalités, etc.). Enfin, seulement 3,4% des actions collectives expriment une opposition au développement des activités pétrolières.

Ces données montrent que la grande majorité des tissus sociaux locaux ne s'opposent pas à l'activité pétrolière en soi. Les revendications sont davantage celles d'un droit au développement : les communautés de la RAE exigent que les entreprises et l'Etat assument leurs responsabilités de développement du territoire, de façon à favoriser la justice sociale et environnementale pour le territoire extractiviste. Ainsi, les actions collectives menées par les acteurs de terrain (organisations indigènes, associations communautaires, comités locaux, autorités décentralisées) portent avec plus de force d'autres thématiques : refus de la marginalité et de la pauvreté, luttes pour l'installation de réseaux d'eau potable, d'électricité, de télécommunications, dénonciations de la corruption, revendications d'amélioration des infrastructures routières, critiques du pillage et de l'injustice dont ils sont victimes.

Cette analyse est partagée par Fontaine (2009). Il explique que depuis la construction de l'OCP, les organisations sociales de la RAE s'orientèrent vers des revendications différentes. Il s'agit moins d'obtenir la conservation de la biodiversité ou la protection de l'environnement, que de rechercher le paiement de compensations sociales et la construction d'infrastructures publiques pour satisfaire aux besoins en services de base. A partir de ce moment-là, les revendications ont connu un processus d'institutionnalisation, qui se traduit en particulier par la mise à l'agenda des impacts pétroliers au sein de l'Assemblée bi-provinciale, créée en 1998 entre les deux provinces pétrolières de Sucumbíos et d'Orellana. Au sein de cette Assemblée convergent les organisations indigènes et paysannes, les juntas paroissiales, les missions catholiques, des partis politiques de gauche et des élus locaux (municipalités et conseils provinciaux) des deux provinces (Ortiz, 2005).

En 2005, l'Assemblée bi-provinciale de Sucumbíos et Orellana appelle à une mobilisation massive pour obtenir la reconnaissance d'un accord obtenu le 9 juin 2004 avec le gouvernement, qui comprenait la réalisation d'investissements publics dans l'éducation, des infrastructures routières et la remédiation environnementale dans les provinces les plus affectées par les activités pétrolières. Après deux semaines de négociations, l'Assemblée parvient à un accord avec le gouvernement, qui porte seulement sur des investissements dans l'éducation et la construction de routes. En juillet, des représentants de l'Assemblée réunis en comité adoptent la résolution suivante : ils exigent des entreprises multinationales présentes dans la région qu'elles investissent dans le développement des infrastructures, qu'elles engagent la main d'œuvre locale et qu'elles achètent en priorité les matières premières locales.

Devant le refus des entreprises, une nouvelle grève est organisée en août. Le blocage devient une arme de pression : les aéroports de Lago Agrio et de Coca sont occupés, les routes d'accès des pétrolières bloquées, les puits fermés (Araujo Pozo, 2009). Trente mille personnes se mobilisent pendant neuf jours consécutifs. Les compagnies pétrolières se voient ainsi obligées de paralyser l'extraction du brut, et l'Etat de suspendre les exportations de pétrole. L'état d'urgence est décrété après une tentative de sabotage du SOTE. De toutes les formes d'action collective (menaces de grève, manifestations, blocages de voies aux pétrolières, prise d'installations), le blocage des voies et la prise d'installations pétrolières sont les formes d'action les plus réprimées en raison des coûts élevés que cette paralysie du processus d'extraction représentent pour l'Etat et les pétrolières. Ces formes de protestation sont aussi coûteuses pour les communautés : suspension des activités quotidiennes, risques sur les revenus, mise en danger de l'intégrité physique.

La violence répressive du mouvement bi-provincial d'août 2005 dans les provinces de Sucumbios et Orellana a laissé cinquante manifestants blessés, dont quatre graves (touchés par balle). La stratégie de pression de l'Assemblée bi-provinciale oblige l'Etat et les entreprises à négocier. Ils arrivent à un accord sur des constructions de routes et pour la priorité d'embauche de la main d'œuvre locale dans les entreprises pétrolières (Fontaine et Narvaez, 2007).

Mais la mobilisation se réactive en novembre 2007 à Dayuma, face au constat de l'absence de mise en œuvre de l'accord signé en 2005. La Via Auca est bloquée, ce qui entraîne le déploiement de la force militaire et aboutit à l'emprisonnement de la préfète d'Orellana et présidente de l'Assemblée bi-provinciale, Guadalupe Llori Abarca (Fontaine, 2009). Cette dernière est accusée de terrorisme et de sabotage. Pour Araujo Pozo (2009), Dayuma représente un des excès de la pénalisation du recours à la grève : huit militaires et plus de cinquante manifestants ont été blessés, environ quarante manifestants ont été emprisonnés dont 25 dans des conditions violentes. Le gouvernement justifie ce recours à la violence militaire, en accusant les prisonniers de subversion et en condamnant les populations du nord de la RAE pour leurs protestations.

La répression mise en œuvre à Dayuma a eu pour effet de décourager les velléités revendicatrices des communautés. Depuis 2008, il n'y aurait plus cette force de mouvement : les communautés ont peur, et préfèrent généralement négocier directement avec l'entreprise, voir plus rarement porter le conflit au plan judiciaire, que de passer par la protestation sociale (Rodrigo Varela, INREDH, interrogé le 18 août 2011 ; Alicia Granda, CEDHU, interrogée le 2 septembre 2011).

Si les revendications ont évolué, la contamination et la protection de l'environnement restent malgré tout des thèmes importants pour les organisations sociales de la RAE. Ainsi, l'Assemblée bi-provinciale a mis sur pied une commission de l'environnement dès sa création en 1998, qui a maintenu un dialogue avec le Ministère de l'Environnement tout au long de la grève civique de 2005 (Fontaine, 2009). Le dialogue a porté sur les mécanismes de financement des aires protégées, le Règlement de consultation préliminaire pour la Loi

de Gestion Environnementale, ainsi que les audiences environnementales prioritaires pour les Ministères de l'Environnement et de l'Energie et des Mines.

Il n'en reste pas moins que l'objectif principal des mobilisations de 2005 et 2008 consistait à forcer les entreprises multinationales, Petroecuador et le gouvernement à négocier des compensations sociales, à respecter les accords passés pour la construction d'infrastructures.

## CHAPITRE 3 – ANALYSE STRATEGIQUE DU JEU D'ACTEURS DE L'ALERTE ET DE LA MOBILISATION

En guise d'introduction à cette partie, il convient de souligner que les acteurs de l'alerte et de la mobilisation se caractérisent par une forte hétérogénéité, ce qui est aussi le cas pour les entreprises pétrolières et différents appareils d'Etat.

### 1. Les acteurs et leurs thèmes d'action

#### 1.1. Les lanceurs d'alerte

Notre lecture du processus d'alerte face aux impacts des activités pétrolières distingue deux lanceurs d'alerte : Judith Kimerling, l'auteur de *Crudo Amazónico* (1993) et Adolfo Maldonado, coordonateur de l'étude de l'UPPSAE (1993)<sup>16</sup>.

- **Adolfo Maldonado** est arrivé en Equateur en 1987 comme médecin espagnol en mission humanitaire, et travaillait dans un centre de santé de la mission Carmélite à Pacayacu (Vicariato de Sucumbíos). Spécialiste en médecine tropicale, il ne savait pas avant d'arriver que la RAE était une zone d'exploitation pétrolière. C'est au travers de ses activités routinières que Maldonado commence à soupçonner un lien entre l'exploitation pétrolière et les pathologies observées chez les patients (voir Chapitre 5). En collaboration avec des promoteurs de santé locaux, regroupés sous le nom d'UPPSAE (*Union de Promotores Populares de Salud de la Amazonia Ecuatoriana*), il coordonne l'enquête médicale qui débouchera sur le rapport de 1993 « *Culturas bañadas en petróleo* », qui constitue la première étude véritablement scientifique sur les impacts sanitaires de l'activité pétrolière cf. Chapitre 2).

Après avoir travaillé avec les promoteurs de santé et la Mission Carmélite, Maldonado est parti travailler avec la Mission Capucine à Coca, notamment sur des ateliers de formation pour les promoteurs de santé. Miguel San Sebastian, un autre médecin espagnol, œuvrait déjà dans la région avec les missionnaires. Ils ont travaillé un temps ensemble, puis Maldonado est parti au Mexique, et Medicus Mundi (qui avait financé l'étude de l'UPPSAE) charge San Sebastian de continuer la recherche sur les impacts sanitaires des activités pétrolières. Sa recherche aboutira au rapport Yana Curi, publié en 2001, ainsi qu'à une série d'articles scientifiques sur le même thème (cf. Chapitre 2).

Depuis 2000, Maldonado travaille à Acción Ecológica. Il participe aux recherches coordonnées par l'organisation, sur le thème pétrolier entre autres.

---

<sup>16</sup> L'ensemble des informations contenues dans cette partie provient d'entretiens :  
Adolfo Maldonado, interrogé le 7 septembre 2011 à Quito  
Judith Kimerling, interrogée le 6 juillet 2012 par téléphone  
José Miguel Goldaraz, interrogé le 24 août 2011 à Coca  
Pablo Ortiz, interrogé le 1<sup>er</sup> septembre 2011 à Quito

- **Judith Kimerling**, avocate américaine, s'est rendue en Equateur en 1989, après la lecture d'un ouvrage sur la déforestation de la forêt amazonienne. A Quito, elle apprend que la RAE est une zone d'exploitation pétrolière. Elle entre en contact avec la COFENIAE, ainsi qu'avec un ingénieur consultant pour l'entreprise pétrolière CONOCO, qui lui fournit de la documentation sur les processus d'exploitation du brut. Après avoir partagé ces documents avec la COFENIAE, cette dernière l'emmène à Coca et la présente à la FCUNAE, une organisation indigène Kichwa. La FCUNAE assiste Kimerling dans son travail de terrain, afin de comprendre davantage l'exploitation pétrolière, ses infrastructures, ses intrants et extrants, etc. Kimerling produit un rapport d'enquête, non publié, qu'elle remet à la COFENIAE. De retour aux Etats-Unis, Kimerling mobilise ses contacts au sein du NRDC (*Natural Resources Defense Council*) pour financer une enquête plus approfondie, pour aboutir à un ouvrage complet.

*Crudo Amazonico* est d'abord publié en 1992 aux Etats-Unis, par le NRDC, puis en 1993 en Equateur, par la FCUNAE et Abya Yala. Il donnera lieu au dépôt d'une première plainte à New York contre Texaco (cf. Chapitre 2). Par la suite, Kimerling continue son implication en tant qu'assistante juridique auprès de la FCUNAE, et d'autres organisations indigènes (Cofan et Huaorani). Elle collabore avec les Comités de défense des droits humains dans la RAE, et avec la CEDHU pour relayer des plaintes auprès des autorités compétentes (cf. Chapitre 2).

En 1996, Judith Kimerling publie *El derecho del tambor: Derechos humanos y ambientales en los campos petroleros de la Amazonia ecuatoriana*. L'ouvrage est réalisé en collaboration avec la FCUNAE, la OINCE (Organización Indígena Nacionalidad Cofán del Ecuador) et l'ONAHE (Organización de la Nacionalidad Huaorani del Ecuador), et préfacé par Elsie Monge, la presidente de la CEDHU. Il se veut une tentative de « *démystifier la loi et de la rendre accessible au peuple* », en offrant au public des connaissances sur ses droits, sur les obligations de l'Etat à son égard, et sur les instruments juridiques nationaux et internationaux sur lesquels il est susceptible de s'appuyer. Le livre est très critique de l'action du gouvernement, qui malgré l'abondance de règles de droit sensées protéger l'environnement et les droits humains, n'a pas permis d'assurer leur effectivité.

Aujourd'hui, Kimerling réside aux Etats-Unis, où elle enseigne le droit. Elle revient chaque année en Equateur et continue de s'investir dans le dossier, notamment auprès de communautés Huaoranis évoluant dans le parc Yasuni.

Maldonado et Kimerling présentent plusieurs points communs. Les deux ne sont pas natifs de la RAE ni même de l'Equateur, mais viennent de pays occidentaux. Ils ont tous deux des compétences spécifiques acquises avant leur arrivée, respectivement en médecine et en droit. Ils ont tous les deux collaboré avec des organisations locales : les Missions catholiques Carmélite et Capucine, l'UPPSAE, certaines organisations indigènes. Maldonado et Kimerling étaient tous les deux financés par des organisations non gouvernementales

internationales dans la réalisation de leurs travaux (*Medicus Mundi* et *Natural Resources Defense Council*, respectivement).

## 1.2. Les missions catholiques

Ainsi que nous l'avons exposé au Chapitre 2, la présence des missions catholiques dans la région constitue un élément important pour comprendre certaines dynamiques des processus d'alerte et de mobilisation. Les missions espagnoles Carmélite et Capucine sont présentes respectivement dans la province de Sucumbios et d'Orellana. Jusque vers la fin du XX<sup>e</sup> siècle, l'absence de l'Etat dans cette région positionne les missions comme les seules institutions présentes. Parallèlement à l'évangélisation, les missionnaires Carmélites et Capucins, influencés par la Théologie de la Libération, développent des programmes d'éducation et de santé, créent des dispensaires et forment des « *promotores de salud* ».

Ainsi, c'est particulièrement en matière de santé que l'action des missions dans le processus d'alerte est intéressante. L'action de la mission Carmélite a ici précédé l'action de la mission Capucine, en faisant venir des médecins en mission humanitaire (par l'intermédiaire de l'organisation non-gouvernementale *Medicus Mundi*) dès la fin des années 80. C'est dans ce contexte qu'Adolfo Maldonado a pu, en collaboration avec le dispensaire de la mission à Pacayacu et les promoteurs de santé locaux, lancer la première étude scientifique sur les impacts sanitaires de l'activité pétrolière (UPPSAE, 1993). L'épidémiologiste espagnol Miguel San Sebastian, ami d'un missionnaire capucin lui aussi médecin (Manuel Amunarriz), est venu pratiquer dans la mission au milieu des années 90. Après le départ de Maldonado, il poursuit le travail de recherche initié avec l'étude de l'UPPSAE. L'*Instituto de Epidemiologia y Salud Comunitaria Manuel Amunarriz* est créé peu après, sous l'égide de la mission Capucine. Les investigations menées par San Sebastian et son équipe aboutiront au rapport Yana Curi et à plusieurs articles scientifiques concernant les impacts sanitaires de l'activité pétrolière en Amazonie équatorienne. Toutefois, l'*Instituto Manuel Amunarriz* ne survivra pas au départ de San Sebastian pour la Suède au milieu des années 2000.

Outre cette implication dans la mise en lumière des impacts sanitaires, les missions Carmélite et Capucine ont eu un rôle fondamental dans les processus d'organisation des communautés locales. Nous avons déjà détaillé dans le Chapitre 2 comment elles avaient initié ou participé à la naissance des organisations indigènes, ainsi qu'à l'éducation de nombreux leaders métis et indigènes. Les missions ont aussi appuyé la création de comités de défense des droits humains (ci-après CDH) : le CDH del Noriente, le CDH de Shushufindi, le CDH de Sachas et le CDH de Orellana. Ces comités n'ont pas pour motivation spécifique de dénoncer les impacts des activités pétrolières sur les droits des communautés ; toutefois, il s'agit d'un thème inévitablement traité, au même titre que les droits des femmes, les droits des réfugiés colombiens, les droits des victimes de violences armées, etc. Ces efforts d'organisation des communautés locales a pour effet de doter ces dernières de dispositifs sur lesquels elles peuvent prendre appui pour se mobiliser.

Enfin, la mission Carmélite a créé en mai 1992 une station radiophonique, *Radio Sucumbios*, dans le but explicite de vaincre l'éloignement entre les communautés et de contribuer à

constituer la société civile de la province. La Radio appartient officiellement au Vicariato de Sucumbios et émet non seulement dans la province de Sucumbios, mais aussi dans presque toute la province d'Orellana. Dans les premières années de la Radio, existait un programme appelé « *Café y Petroleo* », créé en collaboration avec des organisations proches du thème environnemental. A l'époque, le café représentait l'économie de base pour la population, et le pétrole l'autre secteur économique fort de la région. Pour Amado Chavez (directeur de *Radio Sucumbios*, interrogé le 30 août 2011 à Lago Agrio), les programmes de la Radio se doivent de remplir cette mission de diffusion des thématiques environnementales que sont la contamination pétrolière et la déforestation. Il y a aussi des programmes religieux, qui parfois parlent du thème environnemental du point de vue de la parole chrétienne.



Photographie n°11, Panneau de Radio Sucumbios (Lago Agrio), photographie de l'auteur, août 2011

Selon son directeur, *Radio Sucumbios* serait la radio la plus écoutée dans la région, dans les communautés. Plusieurs personnes interrogées ont mentionné d'emblée *Radio Sucumbios* comme le principal médium de communication susceptible de relayer les enjeux liés à l'exploitation pétrolière (Alexandra Almeida, Accion Ecologica ; Alicia Grand, CEDHU ; Rodrigo Varela, INREDH ; Pablo Fajardo, FDA ; Edwin Valladolid, Red Angel Shingre).

### 1.3. Les organisations écologistes

Au travers des lectures préliminaires, l'ONG **Acción Ecológica** était clairement apparue comme un acteur majeur dans l'alerte vis-à-vis des impacts de l'activité pétrolière. Cela ne s'est pas démenti lors des entretiens menés, l'ONG étant presque systématiquement citée lorsque ce thème est abordé.

Ainsi que nous avons pu le voir, Acción Ecológica a été en mesure de réaliser de nombreuses études et de compiler un grand nombre de données sur les impacts des activités pétrolières en Amazonie équatorienne. Bien que basée à Quito, l'organisation possède une grande connaissance de toutes les zones amazoniennes, effectue de nombreux voyages sur le terrain et entretient des liens de collaboration avec un grand nombre d'organisations dans la

RAE. Acción Ecológica se démarque par son ton profondément écologiste, et très politisé. Dès le départ, l'organisation se place clairement sur le registre de l'activisme.

*« Nous sommes la première organisation en Equateur à apparaître avec ce type de travail : il y avait d'autres organisations, mais plus de type conservacioniste, environnementaliste » ; « Nous faisons des manifestations publiques, des protestations, des choses très vives comme ça. Par exemple un jour, dans le centre de Quito, nous avons distribué des papiers à tous les commerces, les magasins, etc. Des papiers qui disaient : « nous avons découvert qu'il y a dans cette zone du pétrole dans le sous-sol, vous devez quitter le site pour que nous puissions l'exploiter ». Parce que c'est ce qui se passe en Amazonie. Nous avons fait une grande tour pétrolière en carton, sur la plaza Grande »<sup>17</sup> (extrait d'entretien avec Alexandra Almeida, Accion Ecologica, le 11 août 2012 à Quito).*

L'ONG revendique une grande liberté de parole:

*« Accion Ecologica est une organisation qui a sa propre voix. Nous avons une position, et nous travaillons en fonction de cette position. Nous ne sommes les représentants de personne, sinon de nous-mêmes. Nous ne sommes le porte-parole de personne. Dans toutes nos publications, nos actions, il s'agit de ce que nous, nous croyons. Nous ne parlons par pour les communautés indigènes [...] nous ne parlons pas en leur nom, mais en notre nom. Parfois, nous sommes en accord avec des organisations ou des communautés locales qui ont la même position que nous, et nous pouvons travailler ensemble »<sup>18</sup> (extrait d'entretien avec Alexandra Almeida, Accion Ecologica, le 11 août 2012 à Quito).*

Au cours de nos entretiens, cette ONG a été autant louée que critiquée. Pour ses détracteurs, ce n'est pas une organisation « légitime », dans le sens où elle ne représenterait que certains secteurs des classes moyennes supérieures, urbaines et sensibilisées à la cause environnementale. Elle n'aurait pas de réelles assises dans la société (Matthieu Le Quang, FLACSO, interrogé le 18 août 2011 à Quito). L'ONG serait plus connue à l'international qu'au niveau national. Cette analyse peut être éclairée par le fait que la quasi-totalité des ressources financières de l'ONG provienne de l'étranger, nous y reviendrons. Pour Fontaine (2003), l'action de l'ONG manque d'une certaine forme de légitimité, en ce qu'elle ne découle pas d'un mandat donné par de larges secteurs de la population, et qu'elle n'est pas évalué sur ses résultats tangibles. Pour lui, la légitimité des activistes écologistes dépend essentiellement du succès de leurs campagnes de mobilisation et de leur capacité à obtenir

---

<sup>17</sup> “Somos la primera organización en Ecuador que apareció con este tipo de trabajo: había otras organizaciones, pero más de tipo conservacionista, ambientalista” ; “Hicimos demostraciones públicas, protestas, cosas así muy vivas. Por ejemplo un día, en el centro de Quito, hemos repartido papeles a todos los negocios, tiendas, etc. Papeles que decían: “nos hemos encontrado que en esta zona hay petróleo en el subsuelo, ustedes tienen que dejar el sitio para que podemos explotarlo”. Porque es lo que pasa en la Amazonia. Hicimos una gran torre petrolera de cartón, en la plaza Grande.”

<sup>18</sup> “Acción Ecológica es una organización que tiene su voz propia. Nosotros tenemos una posición, y trabajamos en función de esa posición. Nosotros no somos representantes de nadie, sino de nosotros mismos. No somos el portavoz de nadie. En todas nuestras publicaciones, acciones: se trata de lo que nosotros creemos. Nosotros no hablamos por comunidades indígenas. [...] nosotros no estamos hablando en nombre de ellos, pero en nombre nuestro. Unos momentos, coincidimos con organizaciones o comunidades locales que tienen la misma posición que nosotros, y podemos trabajar juntos.”

des ressources pour les financer. Enfin, les critiques portent parfois sur l'attitude de l'ONG vis-à-vis du développement pétrolier et de ses impacts. La posture radicale qui caractérise Accion Ecologica rendrait son action contre-productive, en ce qu'elle favoriserait la conflictivité et non l'ouverture au dialogue et la négociation.

Parmi les autres organisations écologistes ou environnementalistes, la *Fundacion Natura* est une autre entité bien connue. Comme nous l'avons indiqué, elle se caractérise par une position plus institutionnelle, moins critique, et plus proche du conservationnisme que de l'écologie politique. Par manque de temps durant l'enquête de terrain, son rôle n'a pas pu être investigué dans les processus d'alerte et de mobilisation. Elle est cependant beaucoup moins citée qu'Accion Ecologica, dans les ouvrages bibliographiques comme dans les entretiens.

Judith Kimerling, interrogée par téléphone le 6 juillet 2012, indique que la *Fundacion Natura* avait sponsorisé son visa pour venir enquêter en Equateur, mais qu'elle n'approuvait pas la façon dont Kimerling menait son travail d'investigation sur le terrain au début des années 90. Elle ajoute que la *Fundacion Natura* recevait à l'époque du financement de Texaco, pour son programme sur les parcs nationaux. Par ailleurs, le gérant de Texaco en Equateur était un très bon ami de la directrice de *Fundacion Natura* à l'époque. Kimerling affirme que pour la *Fundacion*, l'exploitation pétrolière ne génère pas de très gros problèmes environnementaux : « ils ont seulement survolé l'Amazonie en hélicoptère pour arriver à cette conclusion ».

Enfin, d'autres organisations environnementales, de taille et d'influence plus réduite, ont été identifiées : *Gaia*, *Pachamama*, *Cordavi*, *Arco Iris*, *Fundación Conservación Semilla de la Vida*. A l'instar de la *Fundacion Natura*, leur rôle dans l'alerte et la mobilisation sur le thème pétrolier semble plutôt résiduel : elles ont participé à des campagnes d'Accion Ecologica, mais n'ont pas publié d'études majeures, et leur visibilité sur ce dossier est réduite.

#### 1.4. Les organisations indigènes

Le rôle des organisations indigènes a été plus difficile à évaluer, en ce qui concerne les impacts de l'activité pétrolière. Il n'en a pas pour autant été mineur, bien au contraire. Ainsi Fontaine (2003), les organisations indigènes de la RAE ont joué un rôle de protagoniste dans les conflits pétroliers. Ce travail de recherche n'a malheureusement pas pu analyser cette question en profondeur, pour les raisons évoquées plus haut (cf. Chapitre 1).

Comme nous l'avons vu, les premières organisations indigènes en Amazonie sont nées dans des zones qui n'étaient pas touchées par le développement pétrolier et celui-ci a débuté avant que les communautés indigènes avoisinantes des installations ne soient organisées : un facteur qui a indéniablement constitué une vulnérabilité accrue de ces dernières pendant les premiers temps de l'exploitation (Pablo Ortiz, *Centro de investigaciones interculturales*, interrogé le 1<sup>er</sup> septembre à Quito). Les revendications des organisations amazoniennes concernent d'emblée essentiellement la défense du territoire : ici, le thème pétrolier n'apparaît que comme une des causes de l'invasion des terres indigènes, au même titre que

la Réforme Agraire et son lot de colons cultivateurs. Ainsi les premières demandes de la CONFENIAE concernaient la *Ley de Colonización y Reforma Agraria* et la suspension des concessions accordées aux pétrolières. La FCUNAE (*Federación de Comunas Unión de Nativos de la Amazonia Ecuatoriana*) adopte dès ses débuts les résolutions suivantes, en ce qui concerne le développement pétrolier: exiger du gouvernement national de ne pas vendre de concessions aux compagnies pétrolières, à demander que les compagnies pétrolières opérant sur des territoires indigènes produisent des programmes de santé, d'éducation, de développement communautaire, et que les compagnies pétrolières embauchent des indigènes pour le travail.

Araujo Pozo (2009) indique que les organisations indigènes ne cherchent pas à éradiquer l'activité pétrolière de leurs territoires. Elles exigent toutefois que les étapes se déroulent en respectant le territoire et ses écosystèmes. Un leader indigène de la communauté de Pañacocha, rencontré par Araujo Pozo, indique que les actions collectives visent d'abord à amener les entreprises et l'Etat à la table des négociations. Un leader kichwa interrogé par le journal *El Comercio* (cité par Araujo Pozo) en novembre 2008 abonde dans ce sens : les indigènes ne s'opposent pas à l'exploitation pétrolière étatique, mais veulent que cela se fasse dans le respect de la nature et des personnes. Un leader Shuar indique quant à lui au journaliste d'*El Comercio* que les actions menées (prise d'installations pétrolières, obstacles des routes d'accès aux puits) visent à ce que Petroecuador respecte la législation environnementale et réalise les indemnisations aux communautés locales.

*« Nous voulons vivre avec les entreprises pétrolières de la meilleure manière qui soit, parce qu'elles font partie de l'Etat. Nous ne nous opposons pas à l'exploitation du pétrole et nous dialoguons avec la compagnie sur la nécessité d'éviter les dommages écologiques sur notre territoire et de cette façon nous sommes arrivés à des accords, car nous ne pouvons pas nous fermer face à l'Etat [...]. Avec les accords nous avons pourvu de l'attention à l'éducation, la santé, l'eau potable, la viabilité, le transport ; avec les accords s'est résolue la distribution de l'énergie électrique, et en addition à ces services, nous avons obtenu de l'appui pour l'agriculture et l'embauche de main d'œuvre locale. [...] Mais ce processus n'a réussi à se concrétiser que cinq ans après les premiers blocages que nous avons organisé pour s'opposer aux abus de la compagnie »<sup>19</sup> (extrait d'entretien avec un leader Shuar - Araujo Pozo, 2009).*

Le COFENIAE réunit 880 communautés indigènes dans toute la RAE. D'après Pablo Ortiz (*Centro de investigaciones interculturales*, interrogé le 1<sup>er</sup> septembre 2011 à Quito), la COFENIAE n'a pas joué le rôle protagonique qui aurait pu être le sien dans le thème pétrolier, faute d'une stratégie déterminée. Fontaine (2003) abonde dans le même sens : la

---

<sup>19</sup> “Nosotros deseamos convivir de la mejor manera con las empresas petroleras ya que son parte del Estado. No nos oponemos a la explotación del petróleo y dialogamos con la compañía sobre la necesidad de evitar daños ecológicos en nuestro territorio y de esa forma hemos llegado a acuerdos, ya que no podemos cerrarnos ante el Estado [...]. Con los convenios hemos cubierto atención a la educación, salud, agua potable, viabilidad, transporte ; con los convenios se ha solucionado la distribución de energía eléctrica, además de estos servicios, hemos obtenido apoyo para el agro, contratación de mano de obra local. [...] Pero este proceso solo logro concretarse cinco años después de los primeros paros que organizamos en contra de los abusos de la compañía”

COFENIAE a rencontré des difficultés dans la définition d'un positionnement clair concernant les activités pétrolières, notamment en raison du fait que les communautés indigènes qu'elles représentent sont elles-mêmes divisées sur la question. Elle a hésité entre le rejet radical et l'acceptation conditionnelle des projets pétroliers. Ainsi, dans un premier temps (années 80), la COFENIAE s'est positionnée pour un moratoire de quinze ans sur les activités pétrolières dans la RAE. Elle a appuyé l'avocate Judith Kimerling dans sa recherche (cf. Chapitre 2). Au milieu des années 90, face à la pression politique et économique, l'organisation a abandonnée cette position et cherché des espaces de participation politique, en œuvrant pour intégrer les représentants indigènes dans les processus de prises de décision, pour obtenir le droit à la consultation préliminaire aux projets d'exploitation, pour le partage des bénéfices.

### 1.5. Les organisations de défense des droits humains

Les organisations de défense des droits humains sont relativement nombreuses, à Quito comme dans la RAE.

Pour les organisations d'envergure nationale, comme la CEDHU ou l'INREDH, le thème pétrolier n'est qu'un des nombreux objets d'action : il entre dans la catégorie des industries extractives, et coexiste avec les autres catégories comme le droit des femmes ou le droit du travail (Alicia Granda, CEDHU, interrogée à Quito le 2 septembre 2011).

Pour les organisations d'envergure régionale, comme les *Comités de derechos humanos* présents dans la RAE, les activités pétrolières représentent un thème d'action plus important – même si ces comités travaillent aussi sur d'autres thématiques.

Les organisations de droits humains n'organisent pas d'actions de fait, type manifestations ou occupations de sites. Elles jouent plutôt un rôle d'appui, de soutien aux personnes et organisations qui en ont l'initiative : elles veillent au respect des droits d'expression et de manifestation, entre autres, et réagissent en cas de violations de ces droits. Elles travaillent dans une perspective clairement juridique, et compte généralement des avocats dans leurs équipes.

A l'instar des organisations indigènes, les organisations de défense des droits humains sont parfois liées aux missions religieuses. Ainsi la CEDHU est d'orientation chrétienne, a été fondée et est toujours présidée par une religieuse. Dans la RAE, la plupart des *Comités de derechos humanos* ont été créés sous l'auspice de missionnaires. C'est le cas par exemple du *Comité de derechos humanos de Shushufindi*, né en 1992 à l'initiative de trente jeunes locaux qui travaillaient au catéchisme avec les missionnaires Capucins. La présidente de la CEDHU, Sœur Elsie Monge, a participé à la création du Comité. Ce dernier a reçu des financements du Pays Basque, au travers un projet de coopération internationale géré par les missionnaires Capucins.

## 1.6. Les organisations communautaires

Nous regrouperons ici les organisations qui correspondent aux communautés de base de la RAE. Nous y incluons aussi le *Frente de Defensa de la Amazonia*, dont nous avons déjà amplement décrit l'action, et qui regroupe plusieurs communautés de base, mais aussi des organisations indigènes, des organisations écologistes et des organisations de défense des droits humains.

Parmi les organisations communautaires les plus visibles sur le thème pétrolier, la *Red de Lideres Angel Shingre* se présente comme un acteur important du processus d'organisation des acteurs de base de la RAE. La Red se donne pour objectif d'unifier les communautés face aux compagnies pétrolières, d'offrir aux communautés une capacitation sur les différents enjeux de l'extraction, de proposer de l'accompagnement aux acteurs sociaux dans les négociations et la signature d'accords avec les compagnies (Edwin Valladolid, *Red Angel Shingre*, interrogé le 23 août 2011 à Coca). La Red fédère des leaders communautaires, qui deviennent des « camarades membres » de la Red : ils sont trente-cinq à l'heure actuelle, répartis dans trente communautés. Ces leaders sont des présidents de communautés, ou des personnes élus par la communauté pour les représenter auprès de la Red. Aujourd'hui, la *Red de Lideres* travaille essentiellement sur un projet en collaboration avec *Ingenieros Sin Fronteras* (ISF), qui se décline en trois thèmes : Santé et Pétrole, Droits environnementaux, Femme et Pétrole. Ces projets visent essentiellement la « *capacitación en el tema ambiental* », c'est-à-dire la formation des leaders communautaires sur les enjeux liés à l'environnement (dont la santé ou l'agriculture), dans un contexte d'exploitation pétrolière. Ces projets de capacitation se réalisent à travers l'organisation de présentations publiques et d'ateliers.

Les autorités locales (présidents de juntas paroissiales, maires, préfets) ont joué un rôle important dans les actions collectives, notamment par l'intermédiaire de l'Assemblée bi-provinciale (cf. Chapitre 2). Toutefois, selon Araujo Pozo (2009), la majorité des actions collectives ont été l'initiative de comités locaux de grève (31,7%). Les autorités locales ont organisé 28,5% des actions collectives. En troisième position on retrouve l'Assemblée bi-provinciale, articulée par des autorités locales, des organisations de base, des associations locales, des transporteurs, certaines églises et la communauté en général (19% des actions). Les organisations indigènes ont exécuté 14,3% des actions, les agriculteurs 1,6%.

## **2. Ressources des acteurs**

La totalité des organisations rencontrées fonctionnent grâce à des fonds de coopération internationale. Ces fonds peuvent provenir d'agences étatiques de coopération, de fondations ou d'autres organisations non gouvernementales, basées en Amérique du Nord ou en Europe de l'Ouest (principalement aux Etats-Unis, au Canada, en Espagne, en Belgique, aux Pays-Bas, et en Italie). Ainsi le *Frente de Defensa de la Amazonia* est aujourd'hui soutenu par Oxfam America, Amnesty international, Human Rights Watch et l'ONG américaine Amazon Watch.



- ▶ Les organisations écologistes et de défense des droits humains basées à Quito entretiennent toutes des liens avec des organisations basées dans la RAE. Acción Ecológica est en réseau de collaboration étroite avec plusieurs organisations indigènes, en particulier la CONFENIAE et la FCUNAE. Les études sur les impacts des activités pétrolières ont été réalisées avec leur coopération. Les personnes rencontrées à Acción Ecológica ont insistées sur les nombreux déplacements effectués sur le terrain dans le cadre de leur travail, leur présence sur place malgré la localisation des bureaux de l'ONG à Quito.
- ▶ Acción Ecológica collabore ponctuellement avec d'autres organisations basées à Quito, telles que la CEDHU ou l'INREDH. Ces trois organisations se sont en particulier associées pour porter des demandes d'amnistie devant l'Assemblée nationale constituante, en faveur d'individus défenseurs des droits de la nature, victimes de persécutions judiciaires pour s'être opposés à l'activité pétrolière (Alicia Granda, CEDHU, 2 septembre 2011, Quito).
- ▶ L'INREDH se déplace aussi régulièrement dans la RAE, et travaille essentiellement avec les organisations de terrain, puisque l'objectif est de leur fournir une assistance technique juridique. Dans la province d'Orellana, l'INREDH travaille principalement avec la Red de Lideres, et dans une moindre mesure avec les *Comités de derechos humanos* présents dans la RAE. A Quito, ils travaillent beaucoup en collaboration avec Acción Ecológica, et la CEDHU, notamment à travers l'élaboration de rapports d'information thématiques (Rodrigo Varela, INREDH, 18 août 2011, Quito).
- ▶ Le Frente de Defensa de la Amazonia regroupe plusieurs organisations de base de la RAE, principalement des organisations de paysans métis. Créé à l'origine pour constituer un front commun autour du procès Texaco, le Frente mène aussi plusieurs actions visant à sensibiliser les communautés de la RAE, à les informer sur leurs droits et à les assister dans leurs éventuelles démarches légales (cf. Chapitre 2).

Les acteurs mènent en collaboration certains travaux et projets (rapports, événements, actions judiciaires de grande ampleur, etc.), et développent des appuis mutuels et une stratégie de réseau (partage d'informations et d'expériences). On observe également des efforts d'articulation entre les travaux des différents acteurs. Ainsi la CEDHU a choisi dans les dernières années de concentrer son action sur d'autres thèmes que celui du pétrole, considérant que l'INREDH et Acción Ecológica travaillent déjà beaucoup sur ce thème et qu'il s'agissait de ne pas dupliquer des efforts. Toutefois la CEDHU collabore activement avec ces deux organisations lorsqu'il s'agit de porter plainte devant la Commission Interaméricaine des droits de l'Homme, pour la rédaction de rapports (Alicia Granda, CEDHU, 2 septembre 2011, Quito).

## **4. Discours et représentations**

### 4.1. Des visions globales des enjeux

Pour certaines personnes interrogées, les problèmes environnementaux sont liés à des problématiques socio-économiques plus larges, structurelles, au niveau national et international (Ivonne Yanez, Acción Ecológica ; Pablo Fajardo, FDA), Le système

économique est décrié, en ce qu'il est marqué par la domination de l'idéologie de mondialisation et de libre-marché, promues par les politiques du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale. Cette idéologie veut que les pays s'ouvrent aux échanges et aux investissements directs étrangers (IDE). La forte demande internationale pour le pétrole exerce de fortes pressions sur les réserves de brut équatorien. Cette pression, et de la forte dépendance de l'Etat équatorien au pétrole, rendraient presque inexorable l'intensification du front pétrolier et son élargissement à de nouveaux territoires aux écosystèmes fragiles et aux tissus sociaux vulnérables (Kimerling, 1996). Les multinationales sont souvent cibles de fortes dénonciations, en ce qu'elles représentent la rationalité économique basée sur la logique de marché et la maximisation des gains, au détriment de la considération des populations et de l'environnement.

*« Partout dans le monde il existe des problèmes comme ça. Les entreprises dominent le monde. Ni n'y a aucun gouvernement dans le monde avec les pantalons bien remontés pour exiger des entreprises qu'elles fassent ce qu'elles doivent faire »<sup>21</sup> (extrait d'entretien avec Pablo Fajardo, interrogé le 30 août 2011 à Lago Agrio).*

L'économie extractiviste, de laquelle veulent sortir les organisations radicales comme Acción Ecológica, se caractérise par :

- une dépendance marquée à la vente des ressources naturelles ;
- une soumission à des relations asymétriques d'échange entre les économies industrielles et les territoires extractivistes.

L'économie extractiviste est marquée par des atteintes aux écosystèmes, par un appauvrissement des tissus sociaux locaux. Alors même que les populations locales dépendent de leur environnement pour subvenir à leurs besoins et assurer leur reproduction. Une économie spécialisée dans l'extraction et l'exportation de ressources naturelles ne parvient pas à se développer de manière durable. La profusion du pétrole tend ainsi à déséquilibrer la structure et la destination du capital économique, mais elle tend aussi à redistribuer de manière régressive le revenu national et à concentrer la richesse dans quelques mains. Pendant ce temps, la pauvreté se généralise, des crises économiques récurrentes adviennent, et des mentalités rentières se consolident. Ces processus tendent à affaiblir les institutions et à générer de la corruption. Ce qui affaiblit la gouvernabilité (Araujo Pozo, 2009).

C'est parfois toute une vision du développement et de sa relation avec l'environnement qui est mise en cause : celle véhiculée par le modèle capitaliste occidental classique, qui ne voit l'environnement que comme passif et plastique (Araujo Pozo, 2009). Cette vision suppose une recherche de contrôle, d'appropriation et de domination de l'environnement par des technologies toujours plus complexes (machineries lourdes, etc.).

---

<sup>21</sup> "En todo el mundo existen problemas como esto. Las empresas dominan el mundo. No hay ningún gobierno en el mundo con los pantalones bien puestos para exigir de las empresas que hagan lo que deben hacer"

## 4.2. Les promesses déçues du développement de l'Amazonie équatorienne

L'exploitation des ressources naturelles dans l'Amazonie n'a pas tenue ses promesses de développement et d'intégration de la région à l'économie mondiale. Les dynamiques pétrolières ont influencé négativement les capacités des structures sociales à parvenir au développement (Kimerling, 1996). D'après une dirigeante d'un comité de lutte de Shushufindi, interrogée par Araujo Pozo (2009):

« *En fait nous ne nous opposons pas à l'exploitation pétrolière, car nous comprenons que l'Etat a investi et qu'il dépend de l'argent du pétrole [...] Ce à quoi nous nous opposons, c'est que la richesse soit livrée à d'autres villes et d'autres endroits, et que la région soit oubliée et en particulier ces provinces qui bien qu'elles soient les plus affectées, ont toujours été les plus abandonnées* »<sup>22</sup> (extrait d'entretien de Carmen Perez - Araujo Pozo, 2009).

L'Etat tire la plus grande partie de ses revenus de l'exploitation du pétrole, mais n'investit presque rien dans la RAE en termes de développement.

## 4.3. Le passif de l'Amazonie comme territoire d'extraction

Cette représentation est particulièrement présente dans le discours des organisations indigènes. Depuis la Conquête espagnole, refait souvent surface : les logiques d'extractivisme et de colonisation formeraient un destin inéluctable, une fatalité pour cette région. Le boom de l'or, puis le boom du caoutchouc, l'industrie forestière et l'industrie pétrolière pointent un mode semblable d'*occupation intéressée* du territoire, sans considération du milieu environnemental et humain préexistant.

## 4.4. La responsabilité de l'Etat

Le rôle attribué à l'Etat est essentiel dans les discours des acteurs de l'alerte et de la mobilisation. Ainsi au début des années 2000, des représentants de la société civile (dirigeants de *juntas parroquiales*, organisations communautaires, représentants municipaux) ont dénoncé la persistance de l'abandon de l'Etat, l'aggravation des problèmes créés par le manque d'infrastructures et les profondes déficiences dans la couverture des services sanitaires et sociaux.

Ces représentants critiquent sévèrement le fait que dans ces territoires riches en ressources naturelles persistent une mauvaise qualité de vie et un état de marginalité social (Araujo Pozo, 2009).

---

<sup>22</sup> “Finalmente nosotros no nos oponemos a la explotación petrolera, ya que entendemos que el Estado ha invertido y además depende del dinero del petróleo [...] A lo que si nos oponemos es a que se lleven la riqueza a otras ciudades a otros lados y que se olviden de la región y en especial de estas provincias que pese a ser las más afectadas siempre han sido las más abandonadas”

## 5. Registres d'action et interactions

L'analyse des mobilisations relatives aux impacts des activités pétrolières nous a permis de distinguer quatre grands registres d'action.

### 5.1. Les actions de faits

Les actions de faits correspondent à une grande diversité d'initiatives : manifestations, marches de protestation, blocages de voies, occupations de sites sensibles et/ou symboliques, séquestration d'individus, utilisation forcée de véhicules ou de machines des entreprises, paralysie des activités courantes, actes de sabotage, etc. Pour Herrera, il s'agit de mesures extrêmes, employées face à une situation qui les rend nécessaire. On peut aussi penser qu'il s'agit pour les groupes qui en sont l'auteur d'exercer un impact fort et immédiat. De même, si l'on considère que ces actions sont souvent le fait des communautés locales, qui sont en situation de précarité socio-économique, on peut déduire qu'il s'agit du registre d'action qui leur est le plus facilement accessible (à l'inverse du recours juridique et de la production d'expertise scientifique, détaillés plus bas).

Ces actions sont dotées d'un fort potentiel symbolique. Ainsi, Herrera (1996) souligne que lorsque des communautés indigènes utilisent ce genre de registre, elles le font parfois en mettant en valeur certains éléments culturels caractéristiques : emploi de lances et de sarbacanes, utilisation de tambours et des langues traditionnelles. Les actions seraient ainsi un vecteur de réaffirmation d'une identité, qui s'articule au contrôle de l'espace de sa reproduction.

Araujo Pozo (2009) indique que les dirigeants des organisations locales, indigènes comme colons, s'accordent à dire que les actions collectives constituent la meilleure stratégie à adopter pour être visibles et écoutés (tant par les compagnies pétrolières que par l'Etat). Ces dirigeants affirment que grâce aux luttes locales, les entreprises pétrolières ont amélioré leurs méthodes d'opération sur le territoire, et que grâce aux grèves l'Etat a commencé à fournir des services de base en termes d'infrastructure.

### 5.2. Le registre juridique

Les dispositifs juridiques peuvent être une ressource mobilisable par les acteurs de l'alerte et de la mobilisation. Le procès Texaco en est l'exemple le plus abouti. La judiciarisation de la situation repose sur la mobilisation du tribunal pour l'édiction de la vérité et de la sanction (voir aussi Chapitre 5). C'est en quelque sorte un usage militant du droit, c'est-à-dire un usage conscient, stratégique et réfléchi des normes juridiques. Le but d'une telle démarche est d'obtenir une reconnaissance symbolique et réelle du préjudice subi, et d'en obtenir les réparations conséquentes. Ici le droit a clairement servi de moyen de légitimation et de justification à la cause des victimes de l'activité de Texaco.

Toutefois, l'utilisation du registre juridique reste limitée. Kimerling (1996) explique que s'il existe en théorie plusieurs espaces juridiques disponibles aux communautés pour porter plainte, les opportunités réalistes d'obtenir des audiences sont très réduites, « *compte tenu des*

*conditions politiques, sociales et économiques actuelles* ». Faute d'éducation, les communautés méconnaissent la loi, et donc leurs droits, et l'accès au pouvoir judiciaire a longtemps été très limité en Amazonie. Ainsi, malgré la magnitude des dommages engendrés par les activités pétrolières, peu de démarches judiciaires ont été intentées contre les entreprises.

Par ailleurs, la lourdeur des procédures judiciaires n'agit pas comme un incitatif à déposer plainte. Vicente Castillo, du *Comité de derechos humanos de Sachas* (interrogé le 23 août à Coca) indique que lorsqu'un procès est intenté contre une entreprise, celle-ci va systématiquement faire appel et se rendre jusqu'à la troisième instance de jugement. Pour un dommage environnemental, il faut attendre des années avant qu'il puisse espérer une remédiation. Ainsi, même les communautés qui connaissent les procédures administratives et/ou judiciaires ne s'engagent pas dans un processus de plainte.



*Photographies n°12 et 13, Pièces du dossier judiciaire Texaco (bureau du FDA à Lago Agrio)  
photographies de l'auteur, août 2011*

Le coût que représente le processus de plainte peut s'avérer prohibitif. Les communautés, qui n'ont souvent pas l'expertise en interne, doivent se tourner vers des avocats et assumer les honoraires. L'asymétrie des forces vis-à-vis des entreprises pétrolières est ici flagrante. Durant l'instruction du cas Texaco, l'entreprise a ainsi utilisé de multiples stratégies pour allonger ou entraver le processus judiciaire : multiples contre-expertises, contestation de l'autorité des juges, pressions et intimidations sur les avocats et leurs familles, accusations de corruption, etc.

### 5.3. La recherche scientifique et l'expertise

La production de savoirs représente une ressource à laquelle les acteurs prêtent efficacité : elle assure une forme de crédibilité, et permet de convaincre le destinataire de la pertinence d'un positionnement et/ou d'une nécessité de décision.

Herrera (1996) parle du pouvoir exercé par le discours scientifique, et du fait qu'il est perçu comme légitime, qu'il ainsi une forme de pression par l'énonciation de faits ayant valeur de vérités. Pour Herrera, la science et le raisonnement scientifique sont les seules discours de vérité à notre époque : n'importe quelle explication doit être présentée de manière

scientifique pour gagner le crédit de la société. Herrera souligne aussi que de plus en plus de champs d'activités sont sujets à l'intervention de la médecine et qu'un nouveau modèle de société s'est imposé, articulé autour de l'idée et des valeurs du bien-être. Dans ce contexte, « *el deterioro ambiental integral resulta un objeto indiscutible de alarma médica* ».

Dans le dossier ici traité, l'expertise n'est pas produite de façon endogène par les communautés. C'est l'intervention de personnes extérieures (les lanceurs d'alerte), déjà professionnalisées, qui permet la production de savoirs sur les impacts. De manière générale, cette production dépend grandement d'acteurs étrangers dans le sujet ici traité : l'UPPSAE, Judith Kimerling, Acción Ecológica, Miguel San Sebastian, etc. ont tous pu produire du savoir scientifique car ils étaient appuyés financièrement par des organismes de coopération internationale, des fondations ou d'autres organisations non gouvernementales situées en Amérique du Nord et en Europe.

La limite à la production de science et d'expertise est qu'elle ne se suffit pas à elle-même. Une fois des preuves établies sur les différents impacts des activités pétrolières, elles doivent être reprises par les sphères politiques et juridiques.

#### 5.4. La capacitation

Ce registre correspond à l'orientation des efforts des acteurs engagés dans l'alerte et la mobilisation vers la formation et la consolidation des organisations sociales de base. Renforcer les capacités d'une communauté indigène et/ou paysanne passe par la conscientisation sur les enjeux liés à l'exploitation pétrolière, par l'apport d'information accessible et vulgarisée, pour lui donner les ressources nécessaires à la participation politique.

Parmi les initiatives marquantes de ce type de travail, les « *Manuales de monitoreos ambientales comunitarios* » élaborés par Acción Ecológica méritent que l'on s'y attarde. A destination des communautés, ils leur permettent de réaliser elles-mêmes une vigilance permanente, ce qui tend à les professionnaliser. Le manuel explique comment mener une recherche, y compris avec des biomarqueurs. Il explique comment prendre des échantillons, pour pouvoir ensuite les envoyer au laboratoire local. Les données recueillies dans le cadre de la surveillance communautaire peuvent permettre d'éprouver les impacts de l'activité pétrolière, de les rendre tangibles. Elles peuvent devenir des preuves dans un processus de plainte judiciaire. Elles peuvent aussi devenir des données sur lesquelles s'appuient des actions de pression. Le manuel élaboré par Acción Ecológica précise que les indicateurs choisis doivent être faciles à manipuler, doivent générer de l'information précise, doivent être compréhensibles par le plus grand nombre.

#### 5.5. Articulations entre les registres

Les différents registres d'action que nous venons d'évoquer ne sont pas cloisonnés entre eux, en fonction de leurs stratégies et de leurs ressources, les acteurs peuvent choisir d'en combiner plusieurs.

Les productions d'études et l'investissement dans l'expertise permettent aux acteurs de les réinjecter dans d'autres types d'action. Par exemple Acción Ecológica a réalisé de nombreuses études d'impacts sur le terrain, tant dans les domaines de la biologie que de l'écologie, de la santé, et des aspects sociaux et culturels des impacts pétroliers qui par la suite, ont été mobilisés dans le cadre d'activités de dénonciation et de sensibilisation (entretien avec Alexandra Almeida, Acción Ecológica, 11 août 2011, Quito).

Dans le même ordre d'idées, on peut citer des cas de figures dans lesquels la recherche scientifique, notamment concernant les impacts sanitaires de l'activité pétrolière, permet d'appuyer des démarches juridiques. A cet effet, on peut citer l'exemple du rapport Yana Curi et son utilisation comme pièce à charge dans le procès Texaco.

## **6. Les destinataires de l'alerte et de la mobilisation**

Les acteurs de la mobilisation au niveau local ont interpellé de préférence l'Etat (62% des actions), mais aussi les compagnies pétrolières (38% des actions) :

- Les demandes formulées divergent selon le destinataire : dans le cas des compagnies pétrolières, il s'agit du respect des procédures légales (réalisations de consultations préliminaires, indemnisations, remédiation environnementale, mais aussi embauche de main d'œuvre locale, dépôt d'impôts aux municipalités locales, etc.).
- Dans le cas de l'Etat, la majorité des demandes concernent la couverture en services divers : eau, électricité, santé, éducation, infrastructures (Araujo Pozo, 2009).

## CHAPITRE 4 – LES OBSTACLES A L'ALERTE ET A LA MOBILISATION

La prise en charge de l'alerte et des objets de mobilisation est soumise à des contraintes. Identifier ces contraintes, c'est se donner les moyens de comprendre les chemins pris par l'alerte et la mobilisation : comment se fait-il que l'alerte n'ait été donnée qu'au début des années 90 ? Pourquoi les lanceurs d'alerte sont-ils majoritairement des individus non natifs de la région ? Pourquoi les impacts de l'activité pétrolière n'ont été connus du grand public qu'à partir des années 90, voire des années 2000 ? Compte tenu de la gravité de ces impacts, comment expliquer qu'il n'existe toujours pas aujourd'hui de système institutionnalisé de vigilance environnementale et sanitaire dans la région ?

Les contraintes détaillées ci-dessous sont autant de pistes de réponse. Elles tendent à s'ajouter les unes aux autres et à se renforcer mutuellement mais ne s'expriment pas de la même façon selon les communautés, et ne s'équivalent pas en termes de force.

### 1. L'Amazonie : un espace marginalisé

L'Amazonie est géographiquement isolée, et historiquement marginalisée par le pouvoir politique. Jusque dans les années 60, l'Etat était quasiment absent dans la région, déléguant des prérogatives d'éducation et de santé aux missions religieuses. Andy (2005) indique que l'Etat et la société civile considèrent l'Amazonie comme une colonie interne, un territoire d'approvisionnement en matières premières. Cette représentation de la RAE et la méconnaissance des peuples indigènes ne facilitent pas la compréhension des enjeux soulevés par le développement pétrolier (Moya, 2000).

Kimerling écrit en 1996 que les routes et les services de transport sont déficients, et que « *la quasi-inexistence de lignes de radio et de téléphone augmentent la distance géographique* ». On peut penser que cette marginalité objective pèse sur les représentations des communautés amazoniennes, notamment sur l'idée qu'elles se font de leur capacité à s'organiser.

*« Dans les grandes villes, il n'y a pas de conscience du problème amazonien. L'Amazonie a toujours été vue comme un territoire d'extraction, et non pas de vie - pour le gouvernement comme la société. Ça a toujours été une relation utilitaire. Il n'y a pas de conscience sur l'importance écologique de la zone. Pendant longtemps, le territoire amazonien était considéré comme un territoire en friche, que le gouvernement pouvait distribuer. Aujourd'hui, il y a de meilleures voies de communication, il y a plus de contact. Il y a une meilleure connaissance, mais pas encore une connaissance profonde »<sup>23</sup> (extrait d'entretien avec Alicia Garcès, CEDIME, interrogée le 5 septembre 2011 à Quito).*

---

<sup>23</sup> «En las grandes ciudades, no hay consciencia del problema amazónico. Siempre la Amazonia ha sido vista como un territorio de extracción, y no de vida - por parte del Gobierno como la sociedad. Siempre ha sido una relación utilitaria. No conciencia sobre la importancia ecológica de la zona. Durante mucho tiempo, se consideraba el territorio amazónico como tierras baldías, que el gobierno podía repartir. Ahora, hay mejores vías de comunicación, hay mayor contacto. Hay un mayor conocimiento, pero todavía no un conocimiento profundo».

Evidemment, l'isolement d'un territoire n'explique pas en soi la faible capacité de mobilisation. Les communautés ne disposaient pas d'information sur la nocivité du brut, et étaient même désinformés par les compagnies pétrolières. Mais le faible contact avec l'extérieur ne permet pas de se confronter à d'autres réalités, de faire des liens propres à développer une conscience d'un problème ou d'une injustice.

## **2. La précarité socio-économique : une limite à l'action collective**

Les populations qui vivent dans les zones exploitées évoluent, nous l'avons vu, dans des conditions socio-économiques défavorables. Ces dernières peuvent s'analyser comme des obstacles à la mobilisation. Araujo Pozo (2009) montre ainsi que dans la RAE, les plus importantes incidences de pauvreté se trouvent précisément dans les deux provinces pétrolières de Sucumbíos et Orellana. Dans ces deux provinces, entre 80 et 86% de la population est pauvre ; la pauvreté étant entendue comme situation dans laquelle les nécessités primaires ne sont pas satisfaites. Araujo Pozo indique que la pauvreté correspond aussi à l'absence de capacités individuelles et collectives (éducation, emploi, accès aux ressources, stabilité, santé, participation démocratique, etc.).

Cette précarité socio-économique constitue un premier degré d'explication, mais elle n'est pas suffisante pour comprendre le décalage entre l'identification des problèmes soulevés par les impacts pétroliers et le lancement d'alerte par des acteurs extérieurs aux communautés. L'analyse doit inclure les représentations que les communautés se font de l'exploitation pétrolière : celle-ci, au travers des emplois qu'elle offre, devient une source de revenus.

Wilson Suarez, promoteur de santé à Pacayacu indique que 96% des membres de la paroisse ont un parent qui travaille pour les entreprises pétrolières : la loyauté et/ou la peur de perdre ces emplois limitent l'engagement (entretien réalisé le 28 août 2011). Le jour de notre entretien, Suarez animait une réunion visant à coordonner des actions pour obtenir un système d'eau potable et la remédiation environnementale des sites contaminés de la paroisse. Seulement trente personnes étaient venues, sur les dix mille résidants invités que compte la paroisse.

Ainsi, mues par la nécessité, les communautés tendent à devenir « captives » de l'exploitation pétrolière, et à hypothéquer leur capacité à dénoncer ses impacts. Cela s'illustre aussi dans les accords que les individus signent parfois avec les entreprises, dans lesquels ils s'engagent à ne pas entraver les activités pétrolières – en échange de quoi les entreprises opèrent des dons matériels ou monétaires.

En addition à la dépendance vis-à-vis de l'emploi, le processus de compensation/indemnisation des dommages environnementaux est lui aussi facteur d'effets pervers sur la propension à s'engager dans une action collective. En effet, ces indemnisations ont pour effet d'individualiser les relations entre les populations et les entreprises : la négociation s'effectue directement entre l'individu et l'entreprise, en court-circuitant la communauté.

Maria Isabel Perez, du Ministère de l'Environnement (interrogée le 1<sup>er</sup> septembre à Quito) affirme que les populations ne sont pas toujours d'accord pour que le Ministère effectue la

remédiation environnementale des zones contaminées, car elles préfèrent les compensations financières : « *Les communautés sont nos principaux opposants, car elles vivent de la pollution* ». Lorsqu'une fuite ou un déversement de pétrole a lieu, l'entreprise procède à de nouvelles embauches (des contrats de nettoyage de quelques mois), et indemnise les personnes affectées. Les populations, économiquement pauvres, trouvent là un moyen de subvenir à leurs besoins. De nombreux discours abondent dans ce sens :

*« Les gens ne viennent pas voir la mairie pour trouver de l'appui dans leurs problèmes avec les entreprises. Elles vont toujours directement voir l'entreprise pour réclamer des compensations. Ils réclament de l'argent, des objets matériels, mais pas des choses qui servent au développement. Les gens ne deviennent pas plus conscients. Il y a quelques citoyens militants, comme la Red Angel Shingre, qui commencent à construire une conscience sociale, mais c'est très difficile. Les gens continuent de signer des accords avec les entreprises dans lesquels ils s'engagent à ne pas se plaindre, à ne pas manifester, à ne pas provoquer de blocage »* (extrait d'entretien avec Galo Farinango, Municipio de Coca, interrogé le 22 août 2011).

*« Les communautés font un calcul entre ce que peut leur apporter la Red (la capacitation à travers des ateliers) et ce que peut leur apporter l'entreprise (du travail, des compensations). Lorsqu'un accident a lieu, occasionnant un déversement de pétrole, les gens font un calcul : soit dénoncer la situation, porter plainte, soit garder son travail. Sachant que si quelqu'un de la communauté choisit de porter plainte, tous les gens de la communauté employés par l'entreprise sont susceptibles d'être renvoyés - l'entreprise exerce des menaces en ce sens »* (extrait d'entretien avec Edwin Valladolid, Red Angel Shingre, interrogé à Coca le 23 août).

*« Les gens ne viennent pas en première instance ici, au bureau du Comité. Ils viennent seulement lorsqu'ils ont perdu la négociation avec l'entreprise »* (extrait d'entretien avec Ivonne Massillas, Comité de derechos humanos de Shushufindi, interrogée le 27 août).

*« Les gens cherchent une compensation économique. Parfois, ils utilisent la dénonciation publique ou la plainte judiciaire, mais seulement comme moyen de pression pour s'asseoir et négocier avec l'entreprise »* (extrait d'entretien avec Enrique Morales, Gobierno Provincial de Orellana, interrogé à Coca le 25 août).

### **3. Les stratégies déployées par les entreprises**

Les obstacles à l'alerte et à la mobilisation développés ici sont intimement liés au manque de régulation publique des problèmes socio-environnementaux. En l'absence de contrôle de l'Etat, les entreprises ont eu le champ libre pour développer des politiques de relations communautaires à leur avantage.

#### **3.1. Les politiques de relations communautaires : du contrat au conflit**

Ces stratégies sont utilisées dans les communautés indigènes comme métisses. Officiellement, il s'agit de rendre compatibles les activités des entreprises avec les intérêts des populations vivant dans la zone d'influence des opérations (Fontaine et Narvaez, 2007).

Dans la réalité, les relations communautaires sont bien souvent un instrument de manipulation.

Lorsqu'une entreprise souhaite s'installer sur le territoire d'une communauté, elle signe avec cette dernière un « accord de servitude volontaire » (Fontaine, 2003). Généralement, ces accords prévoient une indemnisation monétaire ou matérielle pour la communauté : ouverture d'une route, installation de lignes électriques ou encore construction d'équipements publics (écoles et équipements sportifs notamment). Parfois, les entreprises diffèrent la réalisation de ces travaux, ce qui constitue un levier de contrôle sur la communauté. Ivonne Massillas, du *Comité de derechos humanos de Shushufindi* (interrogée le 27 août 2011 à Shushufindi) parle de « *chantaje* » : les pétrolières menacent de ne pas terminer les travaux, ou de ne pas verser les montants promis, si les communautés protestent sur quelque sujet que ce soit.

Une pratique commune, lorsqu'une entreprise contamine l'environnement est de proposer à la communauté de signer un accord pour solutionner le problème. Dans ces accords, les entreprises ont pour coutume d'offrir la réalisation d'ouvrages communautaires, en échange de quoi la communauté doit faciliter les opérations de l'entreprise, ne pas y faire obstacle, et ne pas formuler de réclamation, de protestation ou de plainte légale contre l'entreprise. Les communautés, faute d'information, acceptent ces solutions (Acción Ecológica, 2010).

Parfois les stratégies des entreprises consistent simplement à faire des **cadeaux** aux populations locales (aliments extérieurs, biens manufacturés, matériaux divers<sup>24</sup>, etc.) ou à les doter d'ouvrages concrets tels que des maisons communales ou des terrains de sport (Luis Intriago, Mairie de Coca, interrogé le 22 août 2011). Herrera (1996) indique que l'objectif est alors de fournir des structures visibles. Il s'agit de dons matériels qui satisfont dans une certaine mesure des besoins ponctuels et encouragent le soutien des communautés aux activités pétrolières.

Certaines stratégies consistent à **générer des divisions** au sein des communautés : lancement de rumeurs de corruption sur les dirigeants, négociations individuelles et non collectives, tentatives d'achat de leaders par des voyages et/ou des invitations sur des sites luxueux (Acción Ecológica, 2010 ; Edwin Valladolid, Red Angel Shingre ; Vicente Castillo, Comité de droits humains de Sachas ; Galo Farinango, Mairie de Coca).

### 3.2. Les représailles

Acción Ecológica parle de représailles de la part des entreprises qu'elle dénonce dans le cadre de son travail. « *Les entreprises pétrolières ne nous aiment pas* » ; « *Il y a des personnes, dans les entreprises et au gouvernement, qui ont beaucoup d'intérêts et qui perçoivent le travail d'Accion Ecologica comme une menace* »<sup>25</sup> (Alexandra Almeida). L'intervention de l'armée dans certains

---

<sup>24</sup> Exemples les plus souvent cités : canots à moteurs, motos, récipients métalliques, équipements de cuisine, télévisions, ordinateurs.

<sup>25</sup> "Las empresas petroleras no nos quieren"; "Hay gente en las empresas y en el gobierno que tiene muchos intereses y que sienten el trabajo de AE como una amenaza"

cas est un obstacle à leurs travaux de recherche sur le terrain. Pour Alexandra Almeida, ce sont les entreprises privées qui posent le plus de problème, car elles se préoccuperaient davantage de leur image. La répression est un autre obstacle spontanément mentionné, ainsi que les menaces et l'intimidation.

La *Red de Lideres Angel Shingre* est aussi confrontée à ce problème : les leaders communautaires membres de la Red et ses employés font l'objet de menaces, tant du gouvernement que des entreprises pétrolières, mais aussi à l'intérieur même des communautés (Edwin Valladolid, Red Angel Shingre, interrogé le 23 août 2011 à Coca). En effet, les entreprises tissent des liens avec certaines personnes dans les communautés, qui deviennent des « *infiltrés* » dans les ateliers organisés par la Red. Pour Valladolid, les entreprises usent de « *stratégies sales* » pour maintenir leur domination : chantage, pots-de-vin et menaces en sont l'illustration.

#### **4. Le contexte politico-économique et l'asymétrie des rapports de force**

Notre enquête indique des rapports de forces très inégaux, sur les plans politique et économique, entre les groupes dénonçant les impacts du développement pétrolier, et ceux qui en sont les protagonistes (les pétrolières et l'Etat).

Les entreprises sont détentrices d'un capital économique tel qu'il leur permet bien souvent d'influencer grandement les règles du jeu dans le sens de leur intérêt. On peut illustrer cela notamment avec la corruption, maintes et maintes fois mentionnée par les interrogés et dans divers rapports déjà cités comme moyen pour les entreprises d'assurer leur domination. Certaines des personnes interrogées (Rodrigo Varela, INREDH ; Pablo Fajardo, FDA) ont même fait le lien entre le faible degré de visibilité des thèmes de fond du dossier et la collusion entre les grands intérêts économiques présents dans le pays et la sphère médiatique.

L'Etat est à la fois « juge et partie » dans cette question (José Miguel Goldaraz, Mission Capcuine ; Alicia Garcès, CEDIME). Fontaine (2003) parle d'une « *schizophrénie de l'Etat* ». D'un côté, il dépend des revenus de l'exploitation du pétrole, donc il contribue à défendre les intérêts des entreprises en leur fournissant par exemple l'appui de l'armée, ou en coupant court aux possibles rebellions ouvrières en interne à l'entreprise en ayant limogé l'ensemble des leaders syndicalistes de l'entreprise nationale en 2009. De l'autre, il est de sa responsabilité de protéger l'environnement, la santé, et les droits des populations, surtout depuis la constitution de 2008. La prise en charge des problèmes portés par l'alerte et la mobilisation n'est pas facilitée par le fait que l'Etat n'a pas une position claire, mais au contraire équivoque et ambiguë.

Le rapport du *Center for Economic and Social Rights* (Jochnick, 1994) permet d'illustrer cet état de fait. Le rapport met en lumière de façon plus précise les manquements de l'Etat équatorien sur le dossier des impacts de l'activité pétrolière. Il indique que les entités étatiques chargées de la protection de l'environnement ont manqué de moyens, d'expertise et de soutien politique dans l'exercice de leurs mandats. La première loi pétrolière de 1971

stipule que les compagnies pétrolières doivent prévenir la pollution de l'eau, de l'air et du sol, mais ne contient aucune norme spécifique permettant de l'opérationnaliser. La loi de 1976 sur la prévention et le contrôle de la contamination environnementale n'a pas eu plus d'impact sur les opérations pétrolières dans la RAE. La loi de 1981 sur les forêts et la conservation des aires naturelles visait à protéger certaines zones, désignées comme réserves naturelles ou parcs nationaux. Mais Petroecuador et des compagnies pétrolières privées ont contourné la loi, en l'interprétant comme si elle permettait l'exploitation du sous-sol.

Cet état de fait est repris par Fontaine et Narvaez (2007) et actualisé. Le Ministère de l'environnement agit sous l'autorité des institutions publiques de contrôle opérationnel du secteur pétrolier, qui ont un poids politique majeur (*Ministerio de Energía y Minas*, responsable de la politique de développement pétrolier). Ce dernier exécute directement les activités de contrôle environnemental, à travers le *Subsecretaria de Protección Ambiental* et la *Dirección Nacional de Protección Ambiental*. Sur le fond, le Ministère de l'Environnement n'a les prérogatives nécessaires pour exercer un réel contrôle: il révisé les déclarations d'impact environnemental des compagnies pétrolières, mais ne se déplace pas pour vérifier leur conformité sur le terrain.

En conclusion, nous formulons l'hypothèse suivante : l'alerte et la mobilisation face aux impacts négatifs des activités pétrolières ne sont pas la règle, mais l'exception. Autrement dit lorsqu'un problème est constaté (fuites de pétrole par exemple), la plupart des individus optent pour la négociation plutôt que le conflit : ils se dirigent d'abord vers les entreprises pétrolières pour tenter d'obtenir une indemnisation. L'alerte et la mobilisation sont essentiellement le fait de militants.

## CHAPITRE 5 – LES CONFIGURATIONS DE L’ALERTE ET DE LA MOBILISATION

Mobiliser le cadre théorique de l’alerte nous permet de mettre en perspective les dynamiques sociales que nous avons décrites jusqu’ici, de les replacer dans un processus plus large de mise en visibilité des impacts liées aux activités pétrolières dans la RAE. Pour rappel, l’alerte est « *une démarche collective et/ou individuelle visant à mobiliser des instances supposées capables d’agir, et pour le moins, d’informer le public d’un danger imminent, certain ou même incertain* » (Chateauraynaud et Torny, 1999).

Ainsi que nous l’avons exposé dans le Chapitre 1, le cadre d’analyse de Chateauraynaud distingue sept grandes configurations dans le processus de l’alerte : la vigilance, l’alerte, la controverse, la polémique, le procès, la crise et la normalisation. L’alerte peut prendre plusieurs chemins, elle ne suit pas nécessairement ces différentes étapes de manière linéaire. C’est le cas pour le sujet ici traité : les alertes sur les impacts des activités pétrolières dans la RAE témoignent de processus différents, déterminés en partie par les caractéristiques mêmes de ces impacts, et les contextes qui leur sont propres.

Pour davantage de lisibilité, nous reviendrons sur les descriptions de chacune de ses configurations, en prenant appui sur le tableau synthétique (cf. annexe n°4) figurant aux pages 74 et 75 de l’ouvrage *Les Sombres précurseurs* (Chateauraynaud et Torny, 1999). Ce tableau caractérise les configurations à l’aune de neuf éléments : un agent principal, une activité dominante, une modalité temporelle, une instance régulatrice, un mode d’existence des victimes, un travail interprétatif, un mode de preuve dominante, une forme d’appui sur les autres, un type de production.

Notons d’emblée que ces configurations, si elles se prêtent bien à l’analyse des alertes liées aux impacts environnementaux et sanitaires, ne sont pas pertinentes pour traiter des dynamiques entourant les impacts socio-culturels. En effet, la nature même de ces derniers ne s’y prête pas : ils ne sont pas quantifiables ni mesurables avec le type de protocoles employés pour caractériser les impacts environnementaux et sanitaires. Cela renvoie à la dichotomie épistémologique entre les sciences dites « dures » et les sciences humaines. Or, le modèle de Chateauraynaud est justement construit pour éclairer des dossiers qui font appel aux sciences « dures » : les trois dossiers développés dans *Sombres précurseurs* (1999) sont ceux de l’amiante, de la radioactivité et des maladies à prion.

## 1. La vigilance

<i>Agent</i>	Personne ordinaire
<i>Activité dominante</i>	Veille, perception
<i>Modalité temporelle</i>	Participation continue au cours des choses, temps indéterminé
<i>Instance régulatrice</i>	Confiance globale dans les dispositifs
<i>Mode d'existence des victimes</i>	Épreuves marquantes vécues ou racontées
<i>Travail interprétatif</i>	Rapprochements de sources d'information hétérogènes
<i>Preuve dominante</i>	Expérience sensible
<i>Appui sur les autres</i>	Evidences partagées, sens commun
<i>Production</i>	Présence régulatrice

Tableau n°1, La configuration de la vigilance, source : Chateauraynaud et Torny, 1999

Plusieurs aspects de la configuration « vigilance » sont pertinents pour illustrer les premiers signes, les premières inquiétudes localisées. Les agents de cette vigilance sont bien des personnes ordinaires, vivant dans les communautés indigènes ou métisses. Cette vigilance se caractérise par l'exercice routinier des sens : la vue, l'odorat, le toucher, le goût, l'ouïe. Dans le cas des activités pétrolières, cette sollicitation des sens est grande.

*« L'air est saturé d'odeurs d'hydrocarbures. Une torchère crache son poison dans un feulement de dragon. Les flammes dansent et se reflètent sur l'épais liquide bitumeux de la piscine de déchets du brut à ciel ouvert, tandis que le bourdonnement incessant de l'usine d'extraction voisine couvre le bruit de nos pas »* (extrait de « *Petroecuador et l'excrément du diable* » un reportage de P. Bard et M.-B. Ferrer pour MEDIAPART, 25 avril 2009)

A la question « Comment sont nées les premiers soupçons sur la nocivité du brut ? » un missionnaire capucin qui vit depuis quarante ans dans la province d'Orellana répond : « *Cela émane de la vie quotidienne. Parce que nous avons des yeux, des oreilles, un nez* » (extrait d'entretien, José Miguel Goldaraz, *Vicariato Apostolico de Aguarico*, interrogé le 24 août 2011 à Coca).

Les victimes connaissent des épreuves marquantes, vécues par elles-mêmes ou par des voisins/proches : développement de pathologies inconnues, fuite du gibier traditionnellement chassé, développement anormal des cultures, etc. Ainsi la preuve dominante est bien l'expérience sensible. En revanche, il n'est pas facile de déterminer si ces personnes témoignent d'une confiance globale dans les dispositifs de régulation, car il n'y en a pas. En effet, à l'époque des premiers soupçons sur la nocivité du brut, l'Etat était absent. Le travail interprétatif est difficilement caractérisable, car les sources d'information sont limitées et plutôt homogènes (communications avec les groupes de pairs).

La vigilance s'éprouve de différentes manières, selon la personne ou le groupe qui l'exerce. Elle dépend de leurs univers de représentations et de leurs pratiques. Elle prend une forme différente selon l'activité des individus concernés. Ainsi, on peut mettre en parallèle quelques exemples marquants de cet exercice de vigilance :

- La vigilance des indigènes lorsque ceux-ci entendent les premiers hélicoptères d'exploration, puis subissent les explosions sismiques.

- La vigilance des paysans lorsque la phase d'exploitation est engagée, paysans qui voient leurs cultures s'amenuiser, les fruits rapetisser et noircir.
- La vigilance des mères de familles, qui voient leurs enfants revenus de leur baignade dans le fleuve souffrant de maux de ventre, de vomissements, d'irritations dermiques, etc. Ou qui constatent la propriété collante du pétrole, qu'elles ne parviennent pas à enlever sur leur peau.
- La vigilance des médecins : le cas d'Adolfo Maldonado, entretenu au cours de la mission de terrain, est très parlant. Ce jeune médecin coopérant espagnol opérait dans un petit poste de santé tenu par les missionnaires Capucins. Au cours de ses activités médicales, il constatait que certains malades venaient de loin et présentaient des pathologies particulières. Il a recoupé les données sur la provenance des malades et avec son équipe ils se sont aperçus que ceux-ci venaient des zones pétrolières.

L'exercice de cette vigilance, que nous venons de décrire, ne permet pas cependant d'établir un lien de cause à effet direct entre les expériences négatives vécues et l'exposition aux produits de l'activité pétrolière. Rappelons en effet que les communautés n'ont pas été informées –ou mal informés - de la toxicité des substances issues des installations pétrolières (cf. Chapitre 2). Par ailleurs, dans ce modèle, la vigilance n'implique pas nécessairement le décodage des signaux d'alerte : en d'autres termes, **l'attention portée aux évènements ne suppose pas la formulation de jugements sur leurs causes**. Notons qu'il est difficile de situer l'apparition de ces premiers signaux dans le temps : les témoignages figurant dans les études citées au Chapitre 2 sont rétrospectifs, ils ont été recueillis dans les années 90 et 2000.

## 2. L'alerte

<i>Agent</i>	Lanceur d'alerte
<i>Activité dominante</i>	Demande d'action ou de vérification
<i>Modalité temporelle</i>	Orientation vers le futur, réversibilité, durée à géométrie variable
<i>Instance régulatrice</i>	Message vers une puissance d'action
<i>Mode d'existence des victimes</i>	Victimes potentielles
<i>Travail interprétatif</i>	Interprétation des états de choses
<i>Preuve dominante</i>	Saillance, discontinuité détachable
<i>Appui sur les autres</i>	Rôle décisif des experts et des administrateurs
<i>Production</i>	Outils de veille, de contrôle, de gestion des risques

Tableau n°2, La configuration de l'alerte, source : Chateauraynaud et Torny, 1999

Le récit du médecin Adolfo Maldonado éclaire bien cette configuration. Il travaillait alors dans un centre de santé géré par la Mission Carmélite, en collaboration avec les promoteurs de santé de la communauté (Wilson Suarez notamment).

*« Ce que l'on faisait au départ : nous tenions un registre de tous les malades qui venaient nous voir, en incluant les lieux où vivaient ces gens. Ainsi, nous faisons tout un historique clinique, en fonction des lieux de vie. Dans nos archives, il y avait beaucoup de fiches très volumineuses, et d'autres où il n'y avait presque personne. Alors, nous avons situé sur un plan les lieux d'où venaient le plus de personnes. Il y avait beaucoup de gens qui avaient fait plus de 100*

*kilomètres, et il y avait d'autres gens qui vivaient à proximité et qui ne venaient jamais. Toutes ces zones d'où venaient le plus de gens étaient des zones pétrolières<sup>26</sup> » (extrait d'entretien avec Adolfo Maldonado, interrogé le 7 septembre 2011 à Quito).*

La découverte du lien entre le type de maladie et la provenance géographique des individus, faite à partir d'un exercice routinier de vigilance propre à l'activité médicale, marque un point de basculement dans la configuration de l'alerte. Chateauraynaud (1999) nous dit : « *La vigilance constitue le fond, le milieu dans lequel prend forme le signal d'alarme. Le passage de la vigilance à l'alerte suppose qu'un phénomène soit détachable, que des indices soient rendus lisibles, soient transformés en signes pertinents* ». La découverte va motiver un travail d'investigation, qui va devenir la première étude *scientifique* sur le thème des impacts sanitaires de l'exploitation pétrolière (cf. Chapitre 2). La volonté d'entreprendre cette étude indique que le phénomène alarmant n'est pas évident, ni immédiatement contrôlable, qu'il nécessite l'élaboration de prises pour mieux le cerner. La configuration élaborée par Chateauraynaud est à cet égard très pertinente : « *l'alerte donne généralement lieu à des actes de vérification : visite des lieux ou des personnes, auditions, enquêtes, mesures, expertises* ». Le travail de recherche va être mené par l'UPPSAE, en collaboration avec Adolfo Maldonado. Il concerne dix communautés, dont sept vivants dans des zones pétrolières (Conant et Fadem, 2008).

*« Tous les promoteurs de santé reçurent une formation sur le travail de laboratoire pour qu'ils soient en mesure de réaliser des échantillons de sang, d'urine et de fèces. Ils élaborèrent un laboratoire mobile avec des microscopes, qu'ils apportaient dans les écoles, nous nous posions une semaine entière dans chaque école, et pendant les matinées nous parcourions les communautés, en faisant les examens médicaux, la collecte d'échantillons pour le laboratoire : les échantillons s'analysaient immédiatement sur place. Et les après-midi/soirs, ils organisaient des réunions avec les gens y nous discussions de différents thèmes, en montrant ce que nous étions en train de faire dans le laboratoire »<sup>27</sup> (extrait d'entretien avec Adolfo Maldonado, interrogé le 7 septembre 2011 à Quito).*

Une fois l'investigation terminée, l'équipe de l'UPPSAE analyse les résultats et les mets en relation avec la présence d'activités pétrolières ou non dans les zones étudiées, et les distances des communautés par rapport aux sources de contamination. Le constat est celui de conditions de santé complètement distinctes. Les populations qui vivent le plus près des

---

<sup>26</sup> «Lo que hicimos al principio: nosotros íbamos registrando todos los enfermos que nos iban llegando, incluso los lugares de donde vino la gente. Entonces hicimos todo un historial clínico en función de los lugares de vivencia. En el archivo, había muchas tarjetas muy voluminosas, y había otras donde no había casi nadie. Entonces, ubicamos en el mapa los lugares donde más venía la gente. Había mucha gente que estaba viniendo desde más de 100 kilómetros, y había otra gente que estaba muy cerquita y no venía nadie. Todas estas zonas donde más venía la gente eran zonas petroleras».

<sup>27</sup> «Todos los promotores recibieron una capacitación en el trabajo de laboratorio para que puedan hacer determinaciones de sangre, orina, heces. Hicieron un laboratorio portátil con microscopios, que llevaron hasta las escuelas, nos asentamos una semana entera por cada escuela, y durante las mañanas hicieron recorridos con las comunidades, haciendo los chequeos médicos, la recogida de muestras para el laboratorio: se analizaron las muestras allí inmediatamente. Y en las tardes/noches lo que hicieron es reuniones con la gente y conversamos sobre diferentes temas, mostramos lo que estamos haciendo en el laboratorio».

puits de pétroles connaissent des incidences plus élevées d'avortements spontanés, de cancers, de malformations congénitales et de problèmes de peau.

Cependant, la réalité ne correspond pas au modèle théorique concernant les suites qui seront données à cette investigation. Chateauraynaud nous dit : « *La logique de l'alerte peut se boucler sur elle-même dès lors que le signal est adressé à une puissance d'action adéquate, permettant sa prise en charge immédiate* ». L'étude de l'UPPSAE, imprimé à quelques mille exemplaires, ne sera adressée à aucune autorité publique : 500 exemplaires sont distribués dans les communautés où l'étude a été menée, et 500 exemplaires sont confiés à la librairie Abya Yala à Quito (aujourd'hui tous écoulés). Maldonado nous a indiqué que cela résultait d'une volonté de laisser les communautés décider de ce qu'elles souhaitent faire de ces informations, et non de le faire à leur place. Ainsi le rapport de l'UPPSAE ne donnera pas lieu à l'intervention de moyens d'action spécifiques. Il ne produira pas d'outils de veille ou de gestion des risques. Il sera mobilisé plus tard, comme preuve lors du procès Texaco.

### 3. La controverse

<i>Agent</i>	Découvreur, inventeur
<i>Activité dominante</i>	Confrontation d'arguments
<i>Modalité temporelle</i>	Stabilisation de connaissances acquises pour une certaine durée
<i>Instance régulatrice</i>	Critique rationnelle des méthodes et des dispositifs
<i>Mode d'existence des victimes</i>	Nombre de cas confirmés
<i>Travail interprétatif</i>	Interprétation des résultats dans un espace de calcul
<i>Preuve dominante</i>	Statistique/ Laboratoire
<i>Appui sur les autres</i>	Rôle décisif des chercheurs et des vérificateurs
<i>Production</i>	Consensus sur les preuves

Tableau n°3, La configuration de la controverse, source : Chateauraynaud et Torny, 1999

Nous avons mentionné (cf. Chapitre 1) la façon dont les signaux d'alerte peuvent être confirmés par l'usage d'instruments et de métrologies (Chateauraynaud, 2007). Parmi ces outils, c'est la corrélation statistique qui a été mise en œuvre ici. Cette dernière représente bien un « *espace de calcul détachable des personnes* », qui fournit des « *preuves matérielles établies par des protocoles* ». C'est la base de l'épidémiologie, discipline médicale pratiquée par les médecins Adolfo Maldonado et Miguel San Sebastian.

En théorie, la figure de la controverse permet de rendre compte des « *confrontations* [entre des scientifiques] *d'arguments et de méthodes visant à qualifier, mesurer et interpréter des phénomènes* ». Dans le modèle de Chateauraynaud comme dans le sujet ici traité, cette configuration est particulièrement pertinente dans le domaine sanitaire. La controverse s'est particulièrement illustrée dans le contexte du procès Texaco. Pointée du doigt, la compagnie pétrolière a fait appel à des experts pour contrecarrer les études menées par les lanceurs d'alerte sur les impacts sanitaires des activités pétrolières dans la RAE.

- Le docteur Lowell E. Sever, consultant en épidémiologie, a produit un rapport en 2005 dont la finalité est d'identifier les problèmes dans l'élaboration et la réalisation des études qui concluent à la nocivité de l'exploitation pétrolière sur la santé des

populations. Pour Sever, ces études<sup>28</sup> sont « discutables » et relèvent de « l'activisme social ». Le docteur parle de « biais » dans la sélection des individus étudiés, de non-consideration des différences socio-économiques entre les communautés, de non-consideration des différences d'origine ethnique des populations, de biais dans l'interprétation des résultats, de manque de représentativité des échantillons, de biais dans l'approche des individus enquêtés, et de faiblesses méthodologiques en général. Le docteur attribue les problèmes de santé des populations (qu'il ne nie pas) à la pauvreté et la désorganisation sociale en vigueur dans les zones pétrolières, à l'analphabétisme et à la violence, ainsi qu'à une mauvaise hygiène et à l'absence de services sanitaires dans la RAE. Mais il estime que ces conditions sanitaires ne sont pas liées à l'exploitation pétrolière *per se*.

- Le docteur Michael Kelsh, épidémiologiste, professeur et consultant, a témoigné dans le cadre du procès Texaco en soumettant un document<sup>29</sup> à la Cour Supérieure de Nueva Loja en mars 2008. Il y affirme que les études du docteur Miguel San Sebastian n'apportent pas d'information sur les causes des pathologies et que ce dernier le reconnaît lui-même dans plusieurs de ses publications. Les limites pointées par Kelsh concernent le manque d'information sur « l'exposition spécifique » et la non-évaluation d'autres causes potentielles. Sa conclusion est qu'il n'existe pas de preuves d'un excès de pathologies qui seraient causées par les activités pétrolières dans la RAE. Le docteur Kelsh a également produit une étude sur l'incidence des cancers près des blocs pétroliers de la RAE entre 1990 et 2005, publiée en 2009 dans une revue spécialisée, *International Archives of Occupational and Environmental Health*. Le résultat majeur de cette étude indique que l'incidence de cancer n'est pas plus élevée, voir plus faible, dans les zones pétrolières que dans les autres provinces du pays. Cette étude a été décriée publiquement par le FDA car elle a été financée par Chevron, par l'intermédiaire d'une firme en conseil scientifique, *Exponent*, dont l'actionnaire majeur est aussi membre du conseil d'administration de Chevron. Le docteur Kelsh est pointé par le FDA comme un scientifique « pro-industrie ». Au plan méthodologique, le FDA critique l'utilisation de certificats de décès pour comptabiliser le nombre de cancers, dans un contexte où la plupart des décès ne sont pas enregistrés et où la plupart des gens malades ne voient jamais de docteur<sup>30</sup>.
- Les épidémiologistes Felix Arellano et Ken Rothman ont signé des tribunes dans plusieurs journaux équatoriens (*El Comercio, El Universo, Hoy, La Hora, et Expreso*) en

---

<sup>28</sup> Ces études, analysées une par une par Sever, sont :

L'étude menée par Chris Jochnick pour le Center for Economic and Social Rights, "Rights violations in the Ecuadorian Amazon: The human consequences of Oil development", New York, 1994

L'étude menée par l'UPPSAE, "*Culturas banadas en petroleo*", UPPSAE, 1993

Le rapport "*Yana Curi*" réalisé par Miguel San Sebastian, 2000

L'étude menée par Hurtig et San Sebastian, "Incidencia de la leucemia en la infancia y explotación petrolera en la cuenca amazónica de Ecuador", 2004

<sup>29</sup> Kelsh, Michael A., 2006. "Revisión de los Estudios Epidemiológicos de Cáncer, Salud Reproductiva y Síntomas de Posibles Enfermedades en las Poblaciones de la Amazonia Ecuatoriana".

<sup>30</sup> Référence : <http://www.reuters.com/article/2009/05/19/idUS177778+19-May-2009+BW20090519>

février 2005<sup>31</sup>. Dans ces articles, les médecins affirment que les études publiées par San Sebastian ne représentent pas des corps de données suffisants pour conclure à une relation entre le développement pétrolier dans la RAE et l'incidence de cancers parmi les résidents de la région. Ils pointent une « *absence notable de sens critique équilibré auquel on s'attendrait dans une évaluation scientifique raisonnée* ». Ils accusent San Sebastian d'être un « *militant* » plus qu'un « *scientifique sceptique* ». Comme les deux médecins cités plus haut, ils critiquent l'absence de considération pour des explications alternatives à leurs données. Arellano et Rothman accusent les plaignants du procès Texaco de ne pas vouloir reconnaître « *ce que beaucoup de physiciens, d'épidémiologistes et d'organisations sur la santé concluent : que les conditions sanitaires en Orient sont probablement le résultat de la pauvreté généralisée, la malnutrition, l'accès insuffisant à l'assistance médicale et l'absence de traitements des eaux et des systèmes d'assainissement* ». L'épidémiologiste Felix Arellano a également publié en 2007 une étude dans une revue spécialisée, *Occupational and Environmental Medicine*, où il indique que San Sebastian a sous-estimé la population totale de San Carlos, ce qui a introduit un biais dans son étude. Comme le docteur Kelsh, Arellano a une activité de consultant dans une firme de conseil (*Risk Management Resources*), dont Chevron est un client.

Idéalement, la controverse n'oppose que des arguments et des dispositifs de preuve. Cependant, dans la controverse ici décrite, des intérêts économiques sont en jeu, qui affectent la capacité à parvenir à un consensus sur les preuves. En effet, si la responsabilité de Texaco est juridiquement reconnue dans le développement des pathologies observées dans la RAE, elle l'engage à verser les indemnités réclamées par les plaignants – indemnités qui se chiffrent en milliards de dollars. Ainsi la controverse n'est pas close : **les participants ne s'entendent pas sur un état des connaissances – en partie parce qu'ils n'ont pas intérêt à le faire.**

#### 4. La polémique

<i>Agent</i>	Dénonciateur
<i>Activité dominante</i>	Confrontation des principes de jugement
<i>Modalité temporelle</i>	Logique du rebondissement et de la révélation permanente
<i>Instance régulatrice</i>	Médias
<i>Mode d'existence des victimes</i>	Exhibition
<i>Travail interprétatif</i>	Interprétation des idéologies sous-jacentes
<i>Preuve dominante</i>	Rhétorique
<i>Appui sur les autres</i>	Forte présence des intellectuels
<i>Production</i>	Représentations collectives

Tableau n°4, *La configuration de la polémique*, source : Chateauraynaud et Torny, 1999

<sup>31</sup> Référence: <http://www.texaco.com/sitelets/ecuador/en/PlaintiffsMyths.aspx#pm6>

La polémique se distingue de la controverse en ce qu'elle élargit le débat à un nombre plus grands de participants : ce ne sont plus seulement des scientifiques qui confrontent leurs arguments, le débat dépasse la seule technicité pour être investi par d'autres figures, notamment les journalistes et les intellectuels. Chateauraynaud (1999) dit « *ce qui est en jeu ici, c'est la confrontation de « doctrines » et de « visions du monde »* », à travers le jeu du champ médiatique. Dans le modèle théorique, ces idéologies et représentations sont alimentées par des rebondissements, des révélations.

Une limite s'impose ici à notre analyse. Comme nous l'avons exposé au Chapitre 1, il aurait été intéressant de réaliser une analyse basée sur une revue de presse exhaustive (contenus écrits, radiophoniques et télévisuels) ; or cela n'a pas pu être le cas. Il est donc difficile d'interpréter la réalité à l'aune du régime de la polémique, compte tenu du manque de données spécifiques à disposition.

## 5. Le procès

<i>Agent</i>	Plaignant
<i>Activité dominante</i>	Accusation, imputation de responsabilité
<i>Modalité temporelle</i>	Orientation vers le passé, irréversibilité, durée longue
<i>Instance régulatrice</i>	Plainte vers une instance de jugement
<i>Mode d'existence des victimes</i>	Victimes identifiées
<i>Travail interprétatif</i>	Interprétations des intentions des personnes
<i>Preuve dominante</i>	Enquête, pièces à conviction
<i>Appui sur les autres</i>	Prédominance des témoins
<i>Production</i>	Jurisprudence

Tableau n°5, *La configuration de la polémique, source : Chateauraynaud et Torrey, 1999*

La configuration du procès est évidemment très pertinente pour rendre compte des dynamiques sociales autour de l'affaire Texaco. Elle est caractérisée par l'émergence d'un collectif de victimes constitué des trente mille plaignants, habitants de la RAE affectés par les activités pétrolières. Les plaignants accusent la compagnie pétrolière d'avoir voulu réduire ses coûts d'exploitation au détriment de l'entretien des infrastructures et de l'élimination des résidus de la phase d'exploitation. Ainsi les plaignants invoquent la négligence et l'offense internationale par action et par omission (Fontaine, 2003). Notons que ce sont ici les impacts environnementaux et sanitaires attribuables à la dissémination de contaminants qui sont en cause (cf. Chapitre 1).

Initialement déposée auprès du Tribunal Supérieur du District Sud de New York (cf. Chapitre 2), la plainte est renvoyée en Equateur en 2002. Le procès débute le 21 octobre 2003. Les deux parties se confrontent sur plusieurs points du déroulement des faits : principalement les liens qui unissaient Chevron-Texaco à TexPet (sa filiale en Equateur) et les modalités de décision au sein du consortium formé avec Petroecuador, les lois en vigueur et les normes de l'industrie de l'époque, la qualité de la remédiation environnementale effectuée par Texaco et validée par le gouvernement équatorien en 1995. L'accusation présente plusieurs témoins et dépose plusieurs études (à titre d'exemple, Miguel San Sebastian y expose le rapport Yana Curi), la défense dépose des études mais ne convoque aucun témoin.

Nous avons vu au Chapitre 3 que l'utilisation du registre juridique par des acteurs sociaux défendant une cause est un moyen d'obtenir l'édiction de la vérité et de la sanction. Entre autres choses, le recours à la ressource qu'est le tribunal permet de trancher les controverses sur lesquelles les participants cités plus haut ne parviennent pas à s'entendre. Concernant les impacts sanitaires de l'activité de Texaco, la Cour a expliqué qu'elle n'avait pas pris en compte les différentes conclusions présentées par les experts dans leurs rapports pour rendre son verdict, car ils étaient contradictoires (Amazon Defense Coalition, juillet 2011).

La Cour s'est basée sur les preuves scientifiques émanant de l'inspection des sites et les prélèvements effectués par les experts nommés par la Cour. Elle a observé que les fosses sensées avoir été nettoyées par Texaco au milieu des années 1990 étaient tout aussi contaminées que les fosses appartenant à Petroecuador et que celles qui n'avaient jamais été nettoyées. La Cour a aussi noté que même les prélèvements faits par les experts de Chevron relevaient, dans certains cas, des taux alarmants de présence d'éléments cancérigènes et d'autres substances toxiques comme le benzène, le toluène, le mercure ou le barium (Amazon Defense Coalition, juillet 2011).

La Cour a pris en compte les nombreuses études scientifiques sur la santé des populations dans la zone de la concession ainsi que les entretiens avec les résidents de la concession effectués lors des inspections de sites. Elle reconnaît que de tels témoignages ne constituent pas des « preuves irréfutables » mais qu'ils restent cependant persuasifs en raison de l'impressionnante coïncidence entre les faits décrits et le manque de tout témoignage contradictoire. La Cour estime qu'il existe une « probabilité médicale raisonnable » que les problèmes de santé des populations de la concession aient été causés par une pollution liée au pétrole et aux activités de Texaco (Amazon Defense Coalition, juillet 2011).

## 6. La crise

<i>Agent</i>	Porte-parole de collectif
<i>Activité dominante</i>	Manifestation d'une opposition
<i>Modalité temporelle</i>	Actualité, incertitude sur l'avenir, rupture avec le passé
<i>Instance régulatrice</i>	Construction politique. Fort engagement de l'Etat
<i>Mode d'existence des victimes</i>	Dominés contre dominants
<i>Travail interprétatif</i>	Interprétation des stratégies et des alliances
<i>Preuve dominante</i>	Force et faiblesse
<i>Appui sur les autres</i>	Prédominance des leaders
<i>Production</i>	Nouvelle configuration politique

Tableau n°6, La configuration de la crise, source : Chateauraynaud et Torny, 1999

La crise se caractérise par une forte politisation des éléments du dossier, qui deviennent des enjeux sociétaux. Des collectifs émergents, des porte-parole occupent la scène publique, des alliances stratégiques se forment, dans le but d'établir un nouveau rapport de force. Le passage à la crise dépend des capacités de mobilisation des acteurs.

Parmi les différents visages de l'alerte et de la mobilisation qui caractérisent le sujet ici traité, ce sont les actions collectives qui ont lieu dans la RAE entre 2005 et 2008 qui correspondent le mieux au régime de la crise. Comme nous l'avons vu au Chapitre 2, l'Assemblée bi-

provinciale représente un point de convergence d’une contestation pour les organisations sociales locales, des partis politiques de gauche et des élus locaux (municipalités et conseils provinciaux). Elle organise tout un travail de mobilisation et use de moyens de pression forts : manifestations, occupations de sites, blocages de voies d’accès, etc. L’Etat est ici violemment interpellé, car ces mobilisations engagent l’ordre public. Le mode d’existence des victimes recouvre en partie la dichotomie dominés/dominants, puisque parmi les thématiques de revendication figurent le refus de la marginalité et de la pauvreté, ou encore la contestation d’une situation d’injustice socio-économique flagrante. Toutefois, les actions collectives ne veulent aboutir à une complète refonte de la configuration politique : elles visent la satisfaction d’un certain nombre de réclamations, par l’Etat. Par ailleurs, on note que les mobilisations portées par l’Assemblée bi-provinciale ne concernent pas les impacts de l’activité pétrolière *stricto sensu*, mais s’inscrivent dans un contexte plus large de développement, de redistribution économique et de justice sociale.

## 7. La normalisation

<i>Agent</i>	Institution
<i>Activité dominante</i>	Réglementation
<i>Modalité temporelle</i>	Agenda, échéancier
<i>Instance régulatrice</i>	Commission, table de négociation
<i>Mode d’existence des victimes</i>	Réduction ou disparition des victimes
<i>Travail interprétatif</i>	Codage et catégorisation
<i>Preuve dominante</i>	Existence d’un consensus (qui définit la réalité)
<i>Appui sur les autres</i>	Prédominance des négociateurs
<i>Production</i>	Norme

Tableau n°7, La configuration de la normalisation, source : Chateauraynaud et Torny, 1999

Le régime de la normalisation correspond à la mise en œuvre d’un travail réglementaire et/ou législatif, visant à « *modifier les dispositifs, créer des instances, redistribuer des compétences, reconfigurer le réseau de textes et de codes* » (Chateauraynaud, 1999). C’est le temps de la décision normative et de la mise en agenda politique.

Dans le dossier ici traité, les premiers jalons législatifs peuvent être interprétés comme des actes de normalisation pertinents : la Loi de 1976 sur la prévention et le contrôle de la pollution<sup>32</sup>, la Loi de 1981 sur les forêts et la conservation des espaces naturels et de vie sauvage, l’article 90 de la Constitution de 1998 dédié aux responsabilités pour dommages écologiques, la loi constitutive du Ministère de l’Environnement en 1999 qui charge ce dernier de la réalisation d’études d’impacts et de contrôle écologique, etc. (Fontaine et Narvaez, 2006). Cependant, on ne peut pas affirmer que ces dispositifs normatifs aient été mis en place spécifiquement pour répondre au problème des impacts négatifs de l’activité pétrolière sur les écosystèmes – il est même peu probable que ce soit le cas.

<sup>32</sup> Cette loi ne distingue pas les hydrocarbures comme source de pollution particulière des eaux et des sols. Elle classe toutefois les raffineries pétrolières des sources potentielles de contamination aérienne.

D'autres évolutions législatives plus récentes traduisent une certaine institutionnalisation des enjeux environnementaux liés au pétrole, à l'instar du Règlement environnemental pour les activités hydrocarburifères (2001) qui a pour but de réguler l'impact environnemental de chacune des phases de l'exploitation pétrolière. En outre la Constitution de 2008 indique que l'exploitation des ressources naturelles non renouvelables doit se faire dans le cadre d'un développement durable (article 317), et proclame l'engagement de l'Etat à intervenir de manière immédiate pour garantir la santé et/ou pour restaurer les dommages causés à l'environnement et aux populations notamment grâce à l'adoption d'instruments de contrôle et de prévention de la contamination, de restauration et de gestion durable des écosystèmes et de réparation ou d'indemnisation des préjudices sociaux (art.397).

La mise en place du Programme de Réparation Environnementale et Sociale (PRAS), qui émane de la Constitution de 2008, représente un acte de normalisation spécifique prometteur. Le PRAS se donne pour objet de recenser les données sur les passifs environnementaux liés à l'activité pétrolière de l'Etat dans la RAE. Ces passifs sont analysés comme des pertes non réparées dans le temps, en termes de patrimoine naturel et de qualité de vie des populations. Le PRAS a permis d'identifier des zones d'intervention prioritaire pour la remédiation grâce au SIPAS (système d'information sur les passifs environnementaux et sociaux, 2011) et, à long terme, d'incorporer les coûts sociaux et environnementaux à l'analyse économique globale de l'activité pétrolière (PRAS, 2011). Ce premier travail sert aujourd'hui de fondement à une politique similaire d'identification par l'Etat des passifs liés aux activités minières dans le pays.

En ce qui concerne les impacts de l'exploitation pétrolière sur la santé des populations dans la RAE, ils ne font pas l'objet d'une prise en charge politique spécifique. A l'heure actuelle, les systèmes de vigilance du Ministère de la Santé Publique ne permettent de surveiller que les pathologies transmissibles (Monica Garcès et Alberto Narvaez, Ministère de la Santé Publique, interrogés le 17 août 2011 à Quito). Compte tenu de l'absence d'études épidémiologiques menées sur le long terme, et actualisées, sur l'état de santé des populations vivant dans des zones pétrolières, on ne peut pas non plus conclure à une diminution du nombre de nouvelles victimes, ou à une amélioration des conditions sanitaires générales.

## CONCLUSION

L'alerte et la mobilisation face aux impacts des activités pétrolières en Amazonie équatorienne ont été des processus à la fois relativement tardifs et caractérisés par une temporalité longue. L'exploitation pétrolière a débuté en 1967 et bien que ses impacts aient été presque immédiats, ils n'ont fait l'objet de dénonciations qu'à partir de la fin des années 80. Les communautés affectées étaient désagrégées, abandonnées par la puissance publique et la conscience du risque était alors quasi nulle. L'alerte et la mobilisation n'ont véritablement débuté que par l'intervention d'acteurs extérieurs à la RAE : organisations écologistes basées à Quito, lanceurs d'alerte étrangers appuyés sur le terrain par les missions catholiques.

Par la voie d'actions de fait et de production d'expertise, les impacts des activités pétrolières ont fait l'objet d'une première mise en visibilité, entre 1989 et 1994. Le dépôt d'une plainte contre Texaco en 1993 constitue un jalon supplémentaire dans la lutte organisée des communautés pour la reconnaissance de leurs droits. Toutefois, ce n'est qu'avec le retour du procès en Equateur, en 2002, que le dossier acquiert une médiatisation importante, appuyée par la publication d'études épidémiologiques accablantes. Au début des années 2000, une nouvelle séquence s'ouvre donc dans le processus de mobilisation : des collectifs locaux empreints d'une certaine vision régionale s'organisent, se consolident et acquièrent un rôle protagoniste de revendication. La marginalité politique tend à diminuer et la mobilisation à s'institutionnaliser. Les thèmes de protestation évoluent et portent davantage sur le développement socio-économique de la région plutôt que sur les conditions environnementales et sanitaires.

Les résultats concrets de ces processus d'alerte et de mobilisation sont difficiles à appréhender. Dans le cadre de ce travail de recherche, l'incidence politique réelle des stratégies mises en œuvre par les acteurs n'a pas pu être investiguée. Si des dispositifs législatifs de régulation des activités pétrolières ont bien émergé, il nous est difficile de caractériser de manière rigoureuse les pressions et les constats qui les ont produits. Analyser le travail de mise en agenda politique, son contexte et ses modalités, correspond à un thème de recherche qu'il serait intéressant d'approfondir.

Il convient toutefois de s'interroger sur la corrélation entre les revendications des acteurs sociaux et la capacité du système politique à les traduire effectivement en action publique. De même, on peut légitimement douter du degré de volonté politique à imposer aux entreprises pétrolières (privées comme publiques) un cadre exigeant d'exploitation, sur les plans environnementaux et sociaux. Etant entendu que davantage de contraintes réglementaires effectives signifie une augmentation des coûts d'opération pour les entreprises pétrolières, la dépendance des finances publiques équatoriennes aux revenus tirés du pétrole place le législateur dans une position délicate. A ce jour, la compatibilité de l'exploitation pétrolière en Amazonie équatorienne avec les principes du développement durable reste à prouver.

## BIBLIOGRAPHIE

ACCION ECOLOGICA, 2010. *Manuales de Monitoreo Ambiental Comunitario*. Acción Ecológica, Quito.

AMAZON DEFENSE COALITION, 2011. Summary of Judgment & Order of Superior Court of Nueva Loja, Aguinda v. ChevronTexaco, No. 2003-0002, February 14, 2011 and Excerpts from Judgment & Order of Superior Court of Nueva Loja. Amazon Defense Coalition.

ANDY DIAZ, Natanael Bolívar, 2005. La comuna kichwa San Carlos y la actividad petrolera. FLACSO.

ARAUJO POZO Pablo Emilio, 2009. El extractivismo: petróleo y procesos de protesta social en el Nororiente ecuatoriano, Shushufindi (Sucumbíos). FLACSO.

ARELLANO Felix, 2007. “Cancer incidence near oilfields in the Amazon basin of Ecuador revisited”. Occupational Environmental Medicine.

BANCO CENTRAL DEL ECUADOR, 2012. “Cifras del sector petrolero ecuatoriano”, n°60.

BARD Patrick, FERRER Marie-Berthe, 2009. “Petroecuador et l’excrément du diable”, Mediapart.

BERISTAIN Carlos Martin, ROVIRA Darío Páez, FERNANDEZ Itziar, 2009. Las palabras de la selva – Estudio psicosocial del impacto de las explotaciones petroleras de Texaco en las comunidades amazónicas de Ecuador. HEGAO.

BRAVO Elizabeth, 2007. Los impactos de la explotación petrolera en ecosistemas tropicales y la biodiversidad. Acción Ecológica, Quito.

BUSTAMANTE Teodoro, 2007. Detrás de la cortina de humo: dinámicas sociales y petróleo en Ecuador. FLACSO, Petroecuador, Quito.

CABREJAS Antonio, 1997. « La Iglesia: antiguo y nuevo actor en la Amazonia », III Jornadas Internacionales Amazónicas, CEDIME – UNICEF.

CHATEAURAYNAUD Francis, TORNY Didier, 1999. Les Sombres précurseurs: une sociologie pragmatique de l’alerte et du risque. EHESS, Paris.

CONANT Jeff, FADEM Pam, 2008. *Guía comunitaria para la salud ambiental*. Hesperian, Berkeley.

CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR L’ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT, 1992. *Déclaration de Rio sur l’environnement et le développement*. Conférence des Nations Unies sur l’environnement et le développement, Rio de Janeiro.

DANGLES Olivier, 2009. *Biota Maxima*. Quito : PUCE-IRD.

- FONTAINE Guillaume, 2003. *El precio del petróleo*. FLACSO-IFEA, Quito.
- FONTAINE Guillaume, 2009. “Los conflictos ambientales por petróleo y la incidencia del movimiento ambientalista en el Ecuador”, *Letras Verdes* N°3, FLACSO.
- FONTAINE Guillaume, NARVAEZ Ivan, 2005. « Problèmes de la gouvernance énergétique en Equateur », *PAL* N°57/58.
- FONTAINE Guillaume, NARVAEZ Iván, 2007. *Yasuni en el siglo XXI – El Estado ecuatoriano y la conservación de la Amazonia*. FLACSO, IFEA, Abya Yala, Petrobras, CEDA, WCS.
- GILBERT Claude, HENRY Emmanuel, 2012. « La définition des problèmes publics : entre publicité et discrétion », *Ophrys – Revue française de sociologie*, N°531.
- HERRERA Doris, 1996. *Petróleo, deterioro ambiental y salud: el caso de la Comuna San Carlos*. FLACSO.
- HURTIG Anna Karin, SAN SEBASTIAN Miguel, 2004. “Incidence of Childhood Leukemia and Oil Exploitation in the Amazon Basin of Ecuador”. *International Journal of Occupational and Environmental Health*.
- HURTIG Anna Karin, SAN SEBASTIAN Miguel, 2002. “Geographical differences in cancer incidence in the Amazon basin of Ecuador in relation to residence near oil fields”. *Journal of Epidemiology* n°1021-1027.
- IBARRA ILLANEZ Alicia, 1984. *Población indígena y Desarrollo amazónico*. Editions Abya Yala.
- INSTITUTO DE EPIDEMIOLOGIA Y SALUD COMUNITARIA “MANUEL AMUNARRIZ”, 2000. *Informe Yana Curi: Impactos de la actividad petrolera en poblaciones rurales de la Amazonia Ecuatoriana*. CICAME, Coca.
- JOCHNICK Chris et al., 1994. *Rights violations in the Ecuadorian Amazon: The human consequences of Oil development*. Center for Economic and Social Rights, New York.
- KELSH Michael, 2009. “Cancer mortality and oil production in the Amazon Region of Ecuador, 1990-2005”. *International Archives of Occupational and Environmental Health*.
- KIMERLING Judith, 1993. *Crudo Amazónico*. Abya-Yala, Quito.
- KIMERLING Judith, 1996. *El derecho del tambor: Derechos humanos y ambientales en los campos petroleros de la Amazonia Ecuatoriana*. Abya-Yala, Quito.
- LECOMPTE Jean-Philippe, 2005. *Sociologie politique*. Gualino éditeur.
- MALDONADO Adolfo, NARVAEZ Alberto, 2003. *Ecuador ni es, ni será ya, país amazónico. Inventario de impactos petroleros I*. Acción Ecológica, Quito.

MOYA Alba, 1997. *Etnos: Atlas etnográfico del Ecuador*. Proyecto EBI, Quito.

ORTIZ Pablo, 2005. “Protestas locales amazónicas y modelo petrolero en Ecuador”. Observatorio Social de America Latina, n°17.

SAN SEBASTIAN Miguel, ARMSTRONG Ben, STEPHENS Carolyn, 2001. “La salud de mujeres que viven cerca de pozos y estaciones de petróleo en la Amazonia ecuatoriana”. *Revista Panamericana de Salud Publica*.

SAN SEBASTIAN Miguel, ARMSTRONG Ben, STEPHENS Carolyn, 2011. “Exposures and cancer incidence near oil fields in the Amazon basin of Ecuador”. *Occupational and Environmental Medicine*.

SAN SEBASTIAN Miguel, ARMSTRONG Ben, STEPHENS Carolyn, 2002. “Outcomes of pregnancy among women living in the proximity of oil fields in the Amazon basin of Ecuador”. *International Journal of Occupational and Environmental Health*.

SAN SEBASTIAN Miguel, HURTIG Anna Karin, 2004. “Oil exploitation in the Amazon basin of Ecuador: a public health emergency”. *Revista Panamericana de Salud Publica*.

SEVER Lowell, 2005. *Contaminación Petrolera y Efectos sobre la Salud en la Cuenca Amazonica del Ecuador : un análisis de informes y publicaciones recientes*. Texaco.

## ANNEXES

### **Annexe n°1. Liste des photographies, figures et tableaux**

Photographies n°1 et 2 - Ville d'El Coca, photographies de l'auteur, août 2011

Photographies n°3 et 4 - Installations pétrolières (Orellana), photographies de l'auteur, août 2011

Photographies n°5 et 6 - Torchères et piscines de stockage (Pacayacu) - photographies de l'auteur, août 2011

Photographies n°7 et 8 - Piscine brûlée (Pacayacu) – photographies de l'auteur, août 2011

Photographie n°9 - Vicariato de Aguarico, Misión Capuchina (El Coca) - photographies de l'auteur, août 2011

Photographie n°10 - Logo d'Acción Ecológica (Quito) - photographies de l'auteur, août 2011

Photographie n°11 - Panneau de Radio Sucumbíos (Lago Agrio) - photographie de l'auteur, août 2011

Photos n°12 et 13 - Pièces du dossier judiciaire Texaco (Lago Agrio), photographies de l'auteur, août 2011

Figure n°1, Carte des blocs pétroliers en Equateur (EP Petroecuador, décembre 2010)

Figure n°2- Carte des blocs pétroliers en Amazonie équatorienne (adaptée de Secretaria de Hidrocarburos, juillet 2011)

Figure n°3, Schéma des événements marquants des processus d'alerte et de mobilisation, source : propre

Figure n°4- Schéma récapitulatif des interactions entre les acteurs de l'alerte et de la mobilisation, source : propre

Tableau n°1 - La configuration de la vigilance, source : Chateauraynaud et Torny, 1999

Tableau n°2 - La configuration de l'alerte, source : Chateauraynaud et Torny, 1999

Tableau n°3 - La configuration de la controverse, source : Chateauraynaud et Torny, 1999

Tableau n°4 - La configuration de la polémique, source : Chateauraynaud et Torny, 1999

Tableau n°5 - La configuration de la polémique, source : Chateauraynaud et Torny, 1999

Tableau n°6 - La configuration de la crise, source : Chateauraynaud et Torny, 1999

Tableau n°7 - La configuration de la normalisation, source : Chateauraynaud et Torny, 1999

## Annexe n°2. Liste exhaustive des personnes rencontrées

Lieu	Organismes	Personnes	Date	
Quito	IRD	Bernard Francou	09-août	
	IRD	María Dolores Villamar	09-août	
	Universidad Central	Daniel Gutiérrez	09-août	
	FLACSO	Ivan Narvaez	10-août	
	FLACSO	Teodoro Bustamente	18-août	
	FLACSO	Matthieu Le Quang	18-août	
	Acción ecológica	Alexandra Almeida	11-août	
	Acción ecológica	Adolfo Maldonado	07-sept	
	Accion ecologica/OILWATCH	Ivonne Yanez	16-août	
	Acción ecológica/OILWATCH	Esperanza Martinez	16-août	
	CONAIE	Manuel Morocho	02-sept	
	Centro de investigaciones interculturales	Pablo Ortiz	01-sept	
	CEDIME	Alicia Garces	05-sept	
	Pachakutik	Victor Hugo Jijón	13-août	
	Ministerio del Ambiente	Maria Isabel Perez	01-sept	
	Ministerio del Ambiente	Rafael Mera C.	19-août	
	Ministerio de Salud Publica - Salud Ambiental	Monica Garces	17-août	
	Ministerio de Salud Publica	Alberto Narvaez	17-août	
	Ministerio de Salud Publica - Salud Intercultural	Georgina de la Cruz	17-août	
	Iniciativa Yasuni	Carlos Larrea	06-sept	
	Defensoria del Pueblo	Patricio Benalcazar	08-sept	
	CEDHU- Comisión ecuménica de DH	Alicia Granda	02-sept	
	CEDHU- Comisión ecuménica de DH	Elsie Monge	07-sept	
	INREDH- Fundación Regional de Asesoría en DH	Rodrigo Varela Torres	18-août	
	Lago Agrio, Pacayacu, Dureno	Dir. Provincial - Min. Ambiente	Juan Pablo Morales	29-août
		Dir. Provincial - Min. Salud	Doctor Epidemiologo	30-août
		Comité de Afectados por Contaminacion Agua	Wilson Suarez	28-août
Frente de Defensa de la Amazonia		Pablo Fajardo	30-août	
Asociacion de jovenes Cofanes - AJONCE		Fidel Aguinda	30-août	
Radio Sucumbios		Amado Chavez	30-août	
Shushufindi	Comité de Derechos Humanos de Shushufindi	Ivonne Massillas	27-août	
El Coca	Gobierno provincial Orellana: asesor de la prefecta	Enrique Morales	25-août	
	Municipio El Coca - Participacion ciudadana	Galo Farinango	22-août	
	Municipio El Coca - Ambiente	Luis Intriago	22-août	
	Red de Lideres Angel Shingre	Edwin Valladolid	23-août	
	Dir. Provincial - Min. Salud	Rosa Japon	25-août	
	Comité DH de Sachas	Vincente Castillo	23-août	
	Fundacion Alejandro Labaka	Milagros Aguirre	23-août	
	Vicariato Apostolico de Aguarico	Padre José Miguel Goldaraz	24-août	
Par téléphone	Queens College (New York)	Judith Kimerling	06/07/2012	

## Annexe n°3. Guide pour le travail de terrain

Mi objetivo: proponer una entrada sobre los impactos de la explotación petrolera a través del proceso de la alerta. Tres tipos de impactos identificados que convendrá tratar: impactos sobre el *medio ambiente*, sobre la *salud*, sobre las *comunidades (aspectos socio-culturales)*. Problemática general: ¿Cómo, por quien y en qué condiciones sociales los impactos ambientales, sanitarios y socio-culturales de las actividades petroleras han sido denunciados y expuestos en el escenario público?

### Perspectiva

La alerta puede ser considerada como un proceso de construcción de sentido alrededor de una situación peligrosa, por parte de una combinación de actores. La perspectiva adoptada será la de la sociología de los riesgos, que ve al riesgo como una *producción social*, cuya definición depende del momento y del estado de la configuración social. La carrera de la alerta depende de los dispositivos de *vigilancia* y de evaluación, de los juicios/acciones de los protagonistas, del contexto socio-político e institucional... Mi punto de vista será constructivista: el riesgo resulta de varias inversiones sociales que se trata identificar y analizar. ¿Cómo se ha vuelto la explotación petrolera en un problema público, que debe ser debatido y solucionado al nivel político? ¿Qué tipo de movilizaciones/discursos soportaron su emergencia como riesgo?

### Modelo clásico

En general, la alerta sigue diferentes etapas, que tendrá que caracterizar por los impactos de las actividades petroleras en la Amazonia ecuatoriana:

- Preocupaciones alrededor de fenómenos localizados en sitios sociales limitados, y que salen de lo ordinario;
- Primeras inversiones intelectuales, incluso políticos o militantes: se busca una causa, se coleccionan informaciones, se organiza la protesta;
- Operaciones de cotejo expertas, que confirman o invalidan las hipótesis o términos de análisis de principio
- Mediatización, publicitación, extensión del problema
- Toma en consideración del problema por parte de los poderes públicos

### Parámetros de investigación

#### *Dimensión temporal*

El tiempo será clave para reconstituir el camino de la alerta, sus diferentes fases y secuencias, su dinámica temporal, y quizás su lógica. Lo que quiero determinar:

- Los momentos cuando nacieron las primeras preocupaciones por cada uno de los riesgos
- La duración del proceso de organización de la alerta/denuncia
- Los momentos decisivos en la publicitación de la alerta<sup>33</sup>
- Los momentos cuando las autoridades fueron alertadas
- Eventuales desfases entre las alertas y las formas de recogida en el espacio político-mediático

---

<sup>33</sup> Por ejemplo: discursos o declaraciones destacables, informes que tuvieron particular resonancia...

### ***Dimensión territorial***

Lo que quiero identificar:

- Los territorios emblemáticos, donde nacieron las primeras preocupaciones
- Los eventuales territorios claves que se añadieron a lo largo del tiempo
- Las modalidades de la sistematización de la denuncia a los territorios concernidos por las actividades petroleras
- La influencia de la ordenación del territorio sobre el proceso de la alerta

### ***Los lanzadores de alerta***

El enfoque deberá ser a la vez substancial y de configuración sobre los actores de la alerta. Convendrá tomar en cuenta el *aspecto evolutivo*. Lo que quiero caracterizar:

- La diversidad de los actores implicados, según el tipo de impacto denunciado
- Las motivaciones de las personas o grupos a involucrarse en la alerta
- Sus discursos, los términos que utilizan, las representaciones que vehiculan<sup>34</sup>
- Sus objetivos, estrategias y registros de acción
- Sus capacidades de acción y sus recursos<sup>35</sup>
- Los dispositivos de vigilancia y evaluación sobre los cuales pueden apoyarse
- Sus posiciones en el espacio social, sus legitimidades y visibilidades
- Los obstáculos encontrados, y los eventuales arbitrajes que tuvieron que hacer
- Sus capacidades de acceso a los centros de decisión
- Las relaciones estratégicas entre los diferentes protagonistas
- Las interacciones/articulaciones entre las denuncias de los varios impactos
- El papel de los lanzadores en el cambio de políticas públicas, como participantes de la democracia, de la gobernación

### ***Las condiciones de la alerta***

El proceso de la alerta sigue un camino entre incentivos y dificultades, determinado por la configuración de los varios medios (espaciales como sociales, políticos...) implicados. Convendrá reconstituir las configuraciones sociales, las condiciones para el lanzamiento de la alerta, por cada uno de los tipos de impactos.

- Las modalidades con que los medios sociales, en sus características/funcionamientos normales, han influido sobre el proceso de alerta y la toma en carga del problema
- El estado de las relaciones de poder e intereses de todo tipo con que se enfrentaran los lanzadores de la alerta, y la importancia de su impacto
- El contexto cultural, ideológico, económico, político durante el proceso<sup>36</sup>

---

<sup>34</sup> Específicamente todo lo que toca a la **vulnerabilidad** de los medios y poblaciones expuestas

<sup>35</sup> Tan recursos financieros y materiales como recursos humanos (personas, competencias, disponibilidades...), también los recursos informacionales (fuentes, redes, recursos para la difusión...)

- Las modalidades del proceso de organización de la alerta/critica
- Los orígenes y financiamientos de las varias evaluaciones que se hicieron
- El nivel de controversia por cada tipo de impacto
- La existencia eventual de otras hipótesis, interpretaciones, sobre el origen de los problemas constatados
- La aceptación/visibilidad en Ecuador de la noción de “salud ambiental”

### *Los destinatarios de la alerta*

Lo que quiero caracterizar:

- Las modalidades de interpelación de las instituciones competentes
- La manera con que el espacio político-mediático determinó la institucionalización de la alerta, con una eventual redefinición del problema
- Las consecuencias de los cambios políticos sobre el proceso de la alerta
- La evolución institucional frente a la alerta (por ejemplo creación de nuevos programas, de nuevas cooperaciones entre instituciones<sup>37</sup>...)
- La evolución de la toma en carga gubernamental de los impactos a largo plazo

---

<sup>36</sup> A niveles locales como al nivel nacional

<sup>37</sup> Especialmente dispositivos estatales (más o menos institucionalizados) de **vigilancia** sanitaria y medioambiental, de vigilia y trazabilidad

# Annexe n°4. Tableau synthétique des configurations de l'alerte (Chateauraynaud et Torny, 1999)

75

CONFIGURATIONS ET TRANSFORMATIONS

DE L'ALERTE À LA CRISE POLITIQUE

74

	VIGILANCE	ALERTE	CONTROVERSE	PROCES	POLÉMIQUE	CRISE	NORMAUSATION
AGENT	Personne ordinaire	Lanceur d'alerte	Découvreur / Inventeur	Plaignant	Dénonciateur	Porte-parole de collectif	Institution
ACTIVITÉ DOMINANTE	Veille / Perception	Demande d'action ou de vérification	Confrontation arguments	Accusation / Impunité de responsabilité	Confrontation des principes de jugement	Manifestation d'une opposition	Réglementation
MODALITÉ TEMPORELLE	Participation continue au cours des choses, temps indéterminé	Orientation vers le futur, réversibilité, durée à géométrie variable	Stabilisation de connaissances acquises pour une certaine durée	Orientation vers le passé, irréversibilité, durée longue	Logique du rebondissement et de la révélation permanente	Actualité, Incertitude sur l'avenir, Rupture avec le passé	Agenda Échéancier
INSTANCE RÉGULATRICE	Confiance globale dans les dispositifs	Message vers une puissance d'action	Critique rationnelle des méthodes et dispositifs	Plainte vers une instance de jugement	Médias	Construction politique. Fort engagement de l'État	Commission, Table de négociation
MODE D'EXISTENCE DES VICTIMES	Épreuves marquantes vécues ou racontées	Victime(s) potentielle(s)	Nombre de cas confirmés	Vicime(s) identifiée(s)	Exhibition	Dominés contre dominants	Réduction ou disparition des victimes
TRAVAIL INTERPRÉTATIF	Rapprochements de sources d'information hétérogènes	Interprétations des états de choses	Interprétations de résultats dans un espace de calcul	Interprétation des intentions des personnes	Interprétations des idéologies sous-jacentes	Interprétation des stratégies et des alliances	Codage et catégorisation
PREUVE DOMINANTE	Expérience sensible	Saillance, discontinuité détachable	Statistique / Laboratoire	Enquête, pièces à conviction	Rhétorique	Force et faiblesse	Existence d'un consensus (qui définit la réalité)
APPUI SUR LES AUTRES	Evidences partagées, sens commun	Rôle décisif des experts et des administrateurs	Rôle décisif des chercheurs et des vérificateurs	Prédominance des témoins	Forte présence des intellectuels	Prédominance des leaders	Prédominance des négociateurs
PRODUCTION	Présence régulatrice	Outils de veille, de contrôle et de gestion des risques	Consensus sur preuves	Jurisprudence	Représentations collectives	Nouvelle configuration politique	Norme
PROTOTYPE	Les cancers de Gammaville	Alerte à la « côte de bœuf »	Débat sur les effets des faibles doses	Affaire du sang contaminé	Appel de Heidelberg	Creys-Malville, 1977	Normes anti-pollution
FIGURE LIMITE	Névrose obsessionnelle, inquiétude malade	Prophétie de malheur	Relativisme	Paranoïa	Spirale pamphlétaire et diffamatoire	Violence politique	Système bloqué